This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NKE

Vol.1

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME TRENTE-UNIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIETÉ LITTERAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
247221
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1902

MELANGES

HISTORIQUES.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

Ces mélanges renferment les réponſes de M. de *Voltaire* à pluſieurs critiques de ſes ouvrages hiſtoriques, un traité précieux ſur l'eſprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'hiſtoire, et un recueil de fragments dans lequel nous avons fait entrer pluſieurs morceaux hiſtoriques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions; mais il était très-difficile de les éviter ſans gâter ces différents morceaux, ou ſans priver le lecteur de pluſieurs détails très-agréables. M. de *Voltaire*, en répétant les mêmes choſes, a preſque toujours varié ſon ſtyle et ſes réflexions.

Les réponſes aux critiques regardent principalement. *la Beaumelle*, le jéſuite *Nonotte*, l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, et celui de trois volumes de lettres publiées ſous des noms de juifs portugais.

C'eſt ſeulement dans la vie de M. de *Voltaire* qu'il faut parler de *la Beaumelle* qui troubla long-temps le repos de ce grand-homme, mais qui n'était ni aſſez inſtruit ſur l'hiſtoire, ni aſſez éclairé pour faire des remarques utiles ſur ſes ouvrages.

On en peut dire autant du jéſuite *Nonotte*. Le libelle mépriſable intitulé *Erreurs de Voltaire* ne méritait pas de réponſe. Les deux autres ouvrages ſont d'un genre différent : on ne peut refuſer beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire*, ni même cette eſpèce de critique qui ne demande que la connaiſſance des auteurs et celle des langues. Mais on déſirerait qu'il eût mis dans ſon ouvrage plus de cette autre critique plus rare et plus difficile, fondée ſur une connaiſſance philoſophique de la nature et des hommes. On pourrait lui reprocher auſſi ce ton de ſupériorité qu'il n'était permis à perſonne de prendre à l'égard de l'auteur de Mahomet et d'Alzire, de l'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit

des nations : enfin lorſqu'on lit dans ce *ſupplément* que M. de *Voltaire eſt une bête féroce qu'il faut chaſſer de toute ſociété policée*, il eſt bien difficile de ne point pardonner la gaieté avec laquelle cet illuſtre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres des ſix juifs à un ſavant académicien; mais nous ne pouvons le croire. Elles ſont trop éloignées de ce ſtyle poli, même dans la critique, qui diſtingue les académiciens de la capitale, ſurtout lorſque le grand nom de leur adverſaire leur fait un devoir de ces égards. Ils ſavent trop qu'il n'eſt permis de s'en diſpenſer que lorſqu'on a le malheur d'être forcé de ſe défendre contre des hommes que l'intérêt même de la ſociété oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens eſt d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puiſſent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment au milieu de tant de découvertes utiles dans les ſciences et

les arts, lorſque l'Europe entière eſt occupée des queſtions les plus importantes de la légiſlation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter ſi long-temps ſes regards ſur les crimes, les brigandages, les débauches d'une horde de voleurs arabes ?

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables juifs : il eſt tout ſimple qu'ils s'occupent et cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres ; on peut pardonner à un juif qui a lu le Talmud de parler avec hauteur à un grand poëte qui n'a étudié que *Locke* et *Newton*. On peut même les excuſer de manquer de charité ; ils ne ſont point ſous la loi de grâce : et quand les petits-fils de *Siméon*, de *Phinée*, de *Joſué*, de *Samuel*, de *David*, &c. ſe bornent à faire l'apologie de ces héros, et à dire de groſſes injures à un philoſophe, on doit leur ſavoir gré de leur modération. N'eſt-il pas évident qu'un auteur qui prend la défenſe de tant d'aſſaſſinats, de tant

d'uſages barbares, ne peut être un chrétien ; et qu'il n'y a qu'un juif qui puiſſe dire que les Juifs aient ſu l'aſtronomie, et cultivé les arts ?

On ſe tromperait ſi l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'eſt point l'envie ou la faim, c'eſt l'orgueil qui les inſpire. Un homme a paſſé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuſcrits et les éditions, à reſtituer quelques lignes défigurées ; et vous allez lui dire que ce livre n'eſt qu'un recueil de contes à dormir debout ! Ce ſavant doit vous regarder comme un ennemi de la ſociété, *une bête féroce*.

Un autre eſt acoutumé à entendre dire à des bambins : Cela eſt bien ſûr, car monſieur l'abbé l'a dit : et il apprend qu'il y a des hommes aſſez audacieux pour oſer révoquer en doute ce qu'a dit monſieur l'abbé. Alors il ſe fait juif, dans l'eſpérance

d'être écouté hors de ſon collége, et il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire ſur ſa parole. Comment! je paſſe dans mon quartier pour un miniſtre de la Divinité, et ſans reſpect pour le ſacrement de l'ordre et la bénédiction de licence, vous voulez raiſonner avec moi comme avec votre égal, parce que vous avez fait de beaux vers, et que vous écrivez éloquemment en proſe! L'Etat eſt renverſé ſi on laiſſe une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux ſuivant la douceur des lois juives; conſolons-nous en lui diſant des injures.

Telle eſt la ſource de ces libelles auxquels M. de *Voltaire* daigna ſi ſouvent répondre; mais dans ces réponſes il a preſque toujours le talent d'amuſer et d'inſtruire ſes lecteurs: et ſes adverſaires n'ont malheureuſement jamais eu ni l'un ni l'autre.

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Plusieurs doutes.

JE fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations :* je ne veux ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité ridicule ; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, et les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé *Séſoſtris* par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Egypte et de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London* que nous appelons *Londres*, et celui de *Luigi* aux rois de France nommés *Louis*. Mais s'il y eut un *Séſoſtris*, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfants égyptiens qui naquirent le même mois que son fils à être un jour avec lui les conquérants du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfants, avant de leur donner à déjeûner.

L'enfance de *Cyrus* expoſée, les oracles rendus à *Créſus*, l'aventure des oreilles du mage *Smerdis*, le cheval de *Darius* qui créa ſon maître roi, et tous ces embelliſſements de l'hiſtoire pourraient être conteſtés par des gens qui en croiraient plus leur raiſon que leurs livres.

Il a oſé dire et même prouver que les monuments les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus ſolemnelles ne conſtatent point du tout la vérité des prétendus événements tranſmis de ſiècle en ſiècle à la crédulité humaine par ces ſolemnités.

Il a fait voir que ſi des ſtatues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des myſtères inſtitués étaient une preuve, il s'enſuivrait que *Caſtor* et *Pollux* combattirent en effet pour les Romains, que *Jupiter* les arrêta dans leur fuite; il s'enſuivrait, que les faſtes d'*Ovide* ſont des témoignages irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, et que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez le Réſumé de ſon *Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*, fin du tome VI de cette nouvelle édition.

CHAPITRE II.

De Boſſuet.

Nous ſommes dans le ſiècle où l'on a détruit preſque toutes les erreurs de phyſique. Il n'eſt plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux criſtallins, ni de la ſphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi ſera-t-il permis à *Rollin*, d'ailleurs ſi eſtimable, de nous bercer de tous les contes d'*Hérodote*, et de nous donner pour une hiſtoire véridique un conte donné par *Xénophon* pour un conte? de nous redire, de nous répéter la fabuleuſe enfance de *Cyrus*, et ſes petits tours d'adreſſe, et la grâce avec laquelle *il ſervait à boire à ſon papa Aſtiage* qui n'a jamais exiſté?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fauſſe; on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penſer. Les hommes même les plus ſavants, les plus éloquents n'ont ſervi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverſer. *Boſſuet* en eſt un grand exemple dans ſa prétendue *Hiſtoire univerſelle*, qui n'eſt que celle de quatre à cinq peuples, et ſurtout de la petite nation

juive, ou ignorée, ou juſtement mépriſée du reſte de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événements, et pour laquelle il dit que tout a été fait, comme ſi un écrivain de Cornouailles diſait que rien n'eſt arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'eſt un homme qui enchâſſe continuellement des pierres fauſſes dans de l'or. Le haſard me fait tomber dans ce moment ſur un paſſage de ſon *Hiſtoire univerſelle* où il parle des héréſies : (*) *Ces héréſies*, dit-il, *tant prédites par* JESUS-CHRIST..... Ne dirait-on pas à ces mots que JESUS-CHRIST a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la ſuite des temps ſur les dogmes du chriſtianiſme ? Cependant la vérité eſt qu'il n'en a parlé en aucun endroit ; le mot d'*héréſie* même n'eſt dans aucun évangile ; et certes il ne devait pas s'y rencontrer, puiſque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. JESUS, n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme, ne pouvait annoncer aucune héréſie. Il n'a jamais dit, ni dans ſes ſermons, ni à ſes apôtres : Vous croirez que ma mère eſt vierge ; vous croirez que je ſuis conſubſtantiel à DIEU ; vous croirez que j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-Eſprit procède du père et du fils ; vous croirez à la tranſſubſtantiation ;

(*) Page 327, édition d'*Etienne David*, 1739.

vous croirez qu'on peut réſiſter à la grâce efficace, et qu'on n'y réſiſte pas.

Il n'y a rien, en un mot, dans l'évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. DIEU voulut que ſes diſciples et les diſciples de ſes diſciples les annonçaſſent, les expliquaſſent dans la ſuite des ſiècles; mais JESUS n'a jamais dit un mot ni ſur ces dogmes alors inconnus, ni ſur les conteſtations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé des faux prophètes comme tous ſes prédéceſſeurs : gardez-vous, diſait-il, des faux prophètes; mais eſt-ce là déſigner, ſpécifier les conteſtations théologiques, les héréſies ſur des points de foi ? *Boſſuet* abuſe ici viſiblement des mots : cela n'eſt pardonnable qu'à *Calmet* et à de pareils commentateurs.

D'où vient que *Boſſuet* en a impoſé ſi hardiment ? d'où vient que perſonne n'a relevé cette infidélité ? C'eſt qu'il était bien ſûr que ſa nation ne lirait que ſuperficiellement ſa belle déclamation univerſelle, et que les ignorants le croiraient ſur ſa parole, parole éloquente et quelquefois trompeuſe.

CHAPITRE III.

De l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.

J'AI vu une ſtatue de boue dans laquelle l'artiſte avait mêlé quelques feuilles d'or ; j'ai ſéparé l'or, et j'ai jeté la boue. Cette ſtatue eſt l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* compilée par *Fleuri*, ornée de quelques diſcours détachés, dans leſquels on voit briller des traits de liberté et de vérité, tandis que le corps de l'hiſtoire eſt ſouillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'eſt un *Théodore* dont on changea le nom en celui de *Grégoire thaumaturge*, qui, dans ſa jeuneſſe, étant preſſé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour ſon ſalaire.

St Jean et la *Ste Vierge* viennent enſuite lui expliquer les myſtères du chriſtianiſme. Dès qu'il eſt inſtruit, il écrit une lettre au diable, la met ſur un autel païen : la lettre eſt rendue à ſon adreſſe, et le diable fait ponctuellement ce que *Grégoire* lui a commandé. Au ſortir de là il fait marcher des pierres comme *Amphion*. Il eſt pris pour juge par deux frères qui ſe diſputaient un étang, et pour les mettre d'accord,

il

il fait disparaître l'étang ; il se change en arbre comme *Prothée ;* il rencontre un charbonnier nommé *Alexandre*, et le fait évêque : voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'est un *St Romain* que l'empereur *Dioclétien* fait jeter au feu. Des juifs qui étaient présents se moquent de *St Romain*, et disent que leur Dieu délivra des flammes *Sidrac*, *Misac* et *Abdénago*, mais que le petit *St Romain* ne sera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des juifs. Le juge irrité condamne *St Romain* à perdre la langue (apparemment pour s'en être servi à demander de la pluie.) Un médecin de l'empereur, nommé *Ariston*, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de *St Romain* jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il se met à parler avec une volubilité inconcevable. Il faut que vous soyez bien mal adroit, dit l'empereur au médecin, et que vous ne sachiez pas couper des langues. *Ariston* soutient qu'il a fait l'opération à merveille, et que *Romain* devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, et le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien nommé *Théodote*, qui prie DIEU de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante et dix ans chacune,

condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé *Fleuri* devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en ſoit, *St Théodote* prie DIEU de faire mourir les ſept vierges ; DIEU lui accorde ſa demande. Elles ſont noyées dans un lac ; *St Théodote* vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleſte qui court devant lui. Après quoi il a le plaiſir de les enterrer, ayant, en qualité de cabaretier, enivré les ſoldats qui les gardaient.

Tout cela ſe trouve dans le ſecond tome de l'hiſtoire de *Fleuri*, et tous ſes volumes ſont remplis de pareils contes. Eſt-ce pour inſulter au genre humain, j'oſerais preſque dire, pour inſulter à DIEU même, que le confeſſeur d'un roi a oſé écrire ces déteſtables abſurdités ? diſait-il en ſecret à ſon ſiècle : Tous mes contemporains ſont imbécilles, ils me liront et ils me croiront ? ou bien, diſait-il : Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbécilles me liront ſuperficiellement, et c'en eſt aſſez pour moi ?

Enfin l'auteur des diſcours peut-il être l'auteur de ces honteuſes niaiſeries ? voulait-il, attaquant les uſurpations papales dans ſes diſcours, perſuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion ? Diſons pour ſa juſtification qu'il les

rapporte comme il les a trouvées, et qu'il ne dit jamais qu'il les croit. Il savait trop que des absurdités monacales ne sont pas des articles de foi, et que la religion consiste dans l'adoration de DIEU, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécille pour des sottises du pédagogue chrétien. Enfin, il faut pardonner au savant *Fleuri* d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une assez belle amende honorable par ses discours.

L'abbé de *Longuerue* dit que lorsque *Fleuri* commença à écrire l'histoire eccléfiastique, il la savait fort peu. Sans doute il s'instruisit en travaillant, et cela est très-ordinaire ; mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est de faire des discours aussi politiques et aussi sensés après avoir écrit tant de sottises. Aussi qu'est-il arrivé? on a condamné à Rome ses excellents discours, et on y a très-bien accueilli ses stupidités : quand je dis qu'elles y sont bien accueillies, ce n'est pas qu'elles y soient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV.

De l'histoire juive.

C'EST une grande question parmi plusieurs théologiens, si les livres purement historiques des Juifs ont été inspirés ; car pour les livres

de préceptes et pour les prophéties il n'eſt point de chrétien qui en doute, et les prophètes eux-mêmes diſent tous qu'ils écrivent au nom de DIEU ; ainſi on ne peut s'empêcher de les croire ſur leur parole ſans une grande impiété : mais il s'agit de ſavoir ſi DIEU a été réellement dans tous les temps l'hiſtorien du peuple juif.

Le Clerc et d'autres théologiens de Hollande prétendent qu'il n'était pas même néceſſaire que DIEU daignât dicter toutes les annales hébraïques, et qu'il abandonna cette partie à la ſcience et à la foi humaine. *Grotius*, *Simon*, *Dupin*, ne s'éloignent pas de ce ſentiment. Ils penſent que DIEU diſpoſa ſeulement l'eſprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des Juges, ni de ceux des Rois et des Paralipomènes. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme (*a*) celui des Guerres du Seigneur, (*b*) le Droiturier, ou le livre des juſtes, (*c*) celui des Jours de *Salomon*, (*d*) et ceux des Annales des rois d'Iſraël et de Juda. Il y a ſurtout des textes qu'il eſt difficile de concilier : par

(*a*) Nomb. chap. XXI, v. 14.

(*b*) *Joſué*, chap. X, v. 13 ; et II des Rois, v. 1, 18.

(*c*) III des Rois, chap. XI, v. 41.

(*d*) III des Rois, chap. XIV, v. 19, 29, et ailleurs

exemple, on voit dans le Pentateuque que les Juifs sacrifièrent dans le désert au Seigneur, et que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or; cependant il est dit dans *Jérémie*, (*e*) dans *Amos*, (*f*) et dans les Discours de *St Etienne* (*g*) qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu *Moloch* et le dieu *Remphan*, et qu'ils ne sacrifièrent point au Seigneur.

Il n'est pas aisé de comprendre comment DIEU dicta l'histoire des rois de Juda et d'Israël, puisque les rois d'Israël étaient hérétiques, et que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, DIEU leur déclare expressément, par la bouche de son prophète *Samuel*, que c'est (*h*) rejeter DIEU que d'obéir à des monarques; or plusieurs savants ont été étonnés que DIEU voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si DIEU peut avoir dicté que le premier roi *Saül* remporta une victoire à la tête de trois cents trente mille hommes, (*i*) puisqu'il dit qu'il n'y avait que deux épées (*k*) dans toute la

(*e*) Chap. VII, v. 22.
(*f*) Chap. V, v. 26.
(*g*) Actes des apôtres, chap. VII, v. 43.
(*h*) I des Rois, chap. X, v. 19.
(*i*) I des Rois, chap. XI, v. 8.
(*k*) I des Rois, chap. XIII, v. 20, 22.

nation, et qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philiſtins pour faire aiguiſer leurs coignées et leurs ſerpettes.

Si DIEU peut avoir dicté que *David*, qui était (*l*) ſelon ſon cœur (*m*) ſe mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

Si *David* peut avoir commis tous les crimes que la raiſon peu éclairée par la foi oſe lui reprocher.

Si DIEU a pu dicter les contradictions qui ſe trouvent entre l'hiſtoire des Rois et les Paralipomènes.

On a encore prétendu que l'hiſtoire des Rois ne contenant que des événements ſans aucune inſtruction et même beaucoup de crimes, il ne paraiſſait pas digne de l'être éternel d'écrire ces événements et ces crimes. Mais nous ſommes bien loin de vouloir deſcendre dans cet abyme théologique; nous reſpectons, comme nous le devons, ſans examen, tout ce que la ſynagogue et l'Egliſe chrétienne ont reſpecté.

Qu'il nous ſoit ſeulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une ſi grande horreur pour les Egytiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes; la circonciſion, les ablutions, les jeûnes, les

(*l*) I des Rois, chap. XIII, v. 14.

(*m*) I des Rois, chap. XXII, v. 2.

robes de lin, le bouc émiſſaire, la vache rouſſe, le ſerpent d'airain, et cent autres uſages?

Quelle langue parlaient-ils dans le déſert? Il eſt dit au pſeaume LXXX (*n*) qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage au ſortir de l'Egypte était-il égyptien? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils ſe ſervent aucune trace des caractères d'Egypte? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien, et de ſyriaque corrompu?

Quel était le *Pharaon* ſous lequel ils s'enfuirent? Etait-ce l'éthiopien *Catiſan* dont il eſt dit dans *Diodore de Sicile* (*o*) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez?

Quel prince régnait à Tyr lorſque les Juifs entrèrent dans le pays de Canaan? Le pays de Tyr et de Sidon était-il alors une république, ou une monarchie?

D'où vient que *Sanchoniathon*, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, *Euſèbe*, qui rapporte des pages entières de *Sanchoniathon*, n'aurait-il pas fait valoir un ſi glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque?

(*n*) Verſ. 5.

(*o*) Liv. II.

Pourquoi ni dans les monuments qui nous reſtent de l'Egypte, ni dans le Shaſta et dans le Veidam des Indiens, ni dans les cinq Kings des Chinois, ni dans les lois de *Zoroaſtre*, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches juifs qui ſont la ſource du genre-humain ?

Comment *Noé*, le reſtaurateur de la race des hommes, dont les enfants ſe partagèrent tout l'hémiſphère, a-t-il été abſolument inconnu dans cet hémiſphère ?

Comment *Enoch*, *Seth*, *Caïn*, *Abel*, *Eve*, *Adam* le premier homme, ont-ils été par-tout ignorés, excepté dans la nation juive ?

On pourrait faire ces queſtions et mille autres encore plus embarraſſantes, ſi les livres des Juifs étaient, comme les autres, un ouvrage des hommes ; mais étant d'une nature entiérement différente, ils exigent la vénération, et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhoniſme eſt ouvert pour tous les autres peuples, mais il eſt fermé pour les Juifs. Nous ſommes à leur égard comme les Egyptiens qui étaient plongés dans les plus épaiſſes ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouiſſaient du plus beau ſoleil dans la petite contrée de Geſſen.

Ainſi n'admettons nul doute ſur l'hiſtoire du peuple de DIEU ; tout y eſt myſtère et prophétie,

prophétie, parce que ce peuple eſt le précurſeur des chrétiens. Tout y eſt prodige, parce que c'eſt DIEU qui eſt à la tête de cette nation ſacrée; en un mot, l'hiſtoire juive eſt celle de DIEU même, et n'a rien de commun avec la faible raiſon de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien et le nouveau teſtament, commencer par imiter le père *Canaye*.

CHAPITRE V.

Des Egyptiens.

COMME l'hiſtoire des Egyptiens n'eſt pas celle de DIEU, il eſt permis de s'en moquer. On l'a déjà fait avec ſuccès ſur ſes dix-huit mille villes et ſur Thèbes aux cent portes par leſquelles ſortait un million de ſoldats, ce qui ſuppoſait cinq millions d'habitants dans la ville, tandis que l'Egypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'âmes.

Preſque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Egypte, a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix qui venait ſe brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Egyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodiles, des ſinges, des chats, et juſqu'à des oignons? Il ſuffit

qu'on l'ait dit une fois pour que mille copiſtes l'aient redit en vers et en proſe. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur ſur les Egyptiens eſt *Sanchoniathon*, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conſervé des fragments. Il était voiſin des Hébreux, et inconteſtablement plus ancien que *Moïſe*, puiſqu'il ne parle pas de ce *Moïſe*, et qu'il aurait fait mention ſans doute d'un ſi grand-homme et de ſes épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui, ou s'il avait été ſon contemporain.

Voici comme il s'exprime : *Ces choſes ſont écrites dans l'Hiſtoire du monde de Thaut et dans ſes mémoires ; mais ces premiers hommes conſacrèrent des plantes et des productions de la terre ; ils leur attribuèrent la divinité ; ils révérèrent les choſes qui les nourriſſaient ; ils leur offrirent leur boire et leur manger, cette religion étant conforme à la faibleſſe de leurs eſprits.*

Il eſt très-remarquable que *Sanchoniathon*, qui vivait avant *Moïſe*, cite les livres de *Thaut*, qui avaient huit cents ans d'antiquité ; mais il eſt plus remarquable encore que *Sanchoniathon* s'eſt trompé, en diſant que les Egyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas, puiſqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où *Céſar* conquit l'Egypte, dit, dans ſon livre de la

Divination, *qu'il n'y a point de ſuperſtition que les hommes n'aient embraſſée ; mais qu'il n'eſt encore aucune nation qui ſe ſoit aviſée de manger ſes dieux.*

De quoi ſe ſeraient nourris les Egyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs et tous les oignons ? L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations* a dénoué le nœud de cette difficulté, en diſant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon conſacré et un oignon dieu. Le bœuf *Apis* était conſacré ; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres et par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait conſacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent des ſouris. *Diodore de Sicile* rapporte que les Egyptiens égorgèrent de ſon temps un romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il eſt très-vraiſemblable que c'était le chat conſacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y eſt perſuadé qu'elles portent bonheur aux maiſons ſur le toit deſquelles elles ſe perchent. Un hollandais de mauvaiſe humeur me ferait payer cher ſa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voiſin du Nil, il y avait un crocodile ſacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeaſſent moins de petits enfants. *Origène*, qui vivait dans

Alexandrie, et qui devait être bien instruit de la religion du pays, s'exprime ainsi dans sa réponse à *Celse* au liv. III : *Nous n'imitons point les Egyptiens dans le culte d'Isis et d'Osiris; nous n'y joignons point Minerve comme ceux du nome de Saïs.* Il dit dans un autre endroit : *Ammon ne souffre pas que les habitants de la ville d'Apis vers la Libie mangent des vaches.* Il est clair par ces passages qu'on adorait *Isis* et *Osiris*.

Il dit encore : *Il n'y aurait rien de mauvais à s'abstenir des animaux utiles aux hommes; mais épargner un crocodile, l'estimer consacré à je ne sais quelle divinité, n'est-ce pas une extrême folie?*

Il est évident par tous ces passages que les prêtres, les schoens d'Egypte adoraient des dieux et non pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres et les blanchisseuses ne pussent très-bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf *Apis* un dieu, lui aient fait des neuvaines, et qu'il y ait eu des hérésies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de la *Philosophie de l'histoire.* (*p*).

Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier. Celle que nous nommons *ancienne*, et

(*p*) *Rites égyptiens, Essai sur les mœurs* &c. tome I, *Introduction.*

qui eſt en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités ; elles nous ont été tranſmiſes dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoiſe, dans l'hiſtoire d'*Hérodote*. Les anciennes chroniques chinoiſes ne regardent que cet empire ſéparé du reſte du monde. *Hérodote*, plus intéreſſant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de ſon hiſtoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entrepriſe, par le charme de ſa diction, et ſurtout par les fables.

CHAPITRE VI.

De l'hiſtoire d'Hérodote.

PRESQUE tout ce qu'il raconte ſur la foi des étrangers eſt fabuleux ; mais tout ce qu'il a vu eſt vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence et quelle ſplendeur régnaient dans l'Aſie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre et dépeuplée. Il a vu à Delphes les préſents d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple ; et il parle à des auditeurs qui connaiſſaient Delphes comme lui. Or quel eſpace de temps a dû s'écouler avant que les rois de Lydie euſſent pu amaſſer

assez de trésors superflus pour faire des présents si considérables à un temple étranger!

Mais quand *Hérodote* rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables miléſiennes.

C'est un *Candaule* qui montre sa femme toute nue à son ami *Gygès*; c'est cette femme qui par modestie ne laisse à *Gygès* que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve, ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, *Crésus* à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'est dommage que *Rollin*, d'ailleurs estimable, répète tous les contes de cette espèce. Il admire la science de l'oracle et la véracité d'*Apollon*, ainsi que la pudeur de la femme du roi *Candaule*; et à ce sujet il propose à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière. Le temps est si cher, et l'histoire si immense, qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables et de telles moralités.

L'histoire de *Cyrus* est toute défigurée par des traditions fabuleuses. Il y a grande apparence que ce *Kiro* ou *Kosrou* qu'on nomme *Cyrus*, à la tête des peuples guerriers d'Elam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne sait pas seulement quel roi régnait alors à Babylone; les uns disent

Balthazar, les autres *Anaboth*. *Hérodote* fait tuer *Cyrus* dans une expédition contre les Maſſagètes. *Xénophon* dans ſon roman moral et politique le fait mourir dans ſon lit.

On ne ſait autre choſe dans ces ténèbres de l'hiſtoire, ſinon qu'il y avait depuis très-long-temps de vaſtes empires et des tyrans dont la puiſſance était fondée ſur la misère publique; que la tyrannie était parvenue juſqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en ſervir à d'infames plaiſirs au ſortir de l'enfance, et pour les employer dans leur vieilleſſe à la garde des femmes; que la ſuperſtition gouvernait les hommes; qu'un ſonge était regardé comme un avis du ciel, et qu'il décidait de la paix et de la guerre &c.

A meſure qu'*Hérodote* dans ſon hiſtoire ſe rapproche de ſon temps, il eſt mieux inſtruit et plus vrai. Il faut avouer que l'hiſtoire ne commence pour nous qu'aux entrepriſes des Perſes contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événements que quelques récits vagues, enveloppés de contes puérils. *Hérodote* devient le modèle des hiſtoriens quand il décrit ces prodigieux préparatifs de *Xerxès* pour aller ſubjuguer la Grèce, et enſuite l'Europe. Il exagère ſans doute le nombre de ſes ſoldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suze juſqu'à la ville d'Athènes. Il

nous apprend comment étaient armés tant de peuples différents que ce monarque traînait après lui : aucun n'eſt oublié du fond de l'Arabie et de l'Egypte juſqu'au-delà de la Bactriane et de l'extrémité ſeptentrionale de la mer Caſpienne, pays alors habité par des peuples puiſſants, et aujourd'hui par des tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Boſphore de Thrace juſqu'au Gange, ſont ſous ſes étendards.

On voit avec étonnement que ce prince poſſédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand-mogol en-deçà du Gange; toute la Perſe et tout le pays des Usbecks; tout l'empire des Turcs, ſi vous en exceptez la Romanie; mais en récompenſe il poſſédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ſes Etats quel eſt le tort des déclamateurs en vers et en proſe, de traiter de fou *Alexandre*, (*q*) vengeur de la Grèce, pour avoir ſubjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Egypte, à Tyr et dans l'Inde, mais il le devait; et Tyr, l'Egypte et l'Inde appartenaient à la puiſſance qui avait ravagé la Grèce.

(*q*) Voyez l'article *Alexandre* dans le *Dictionaire philoſophique*.

CHAPITRE VII.

Uſage qu'on peut faire d'Hérodote.

HERODOTE eut le même mérite qu'*Homère*; il fut le premier hiſtorien comme *Homère* le premier poëte épique, et tous deux ſaiſirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'eſt un ſpectacle admirable dans *Hérodote* que cet empereur de l'Aſie et de l'Afrique, qui fait paſſer ſon armée immenſe ſur un pont de bateaux d'Aſie en Europe, qui prend la Thrace, la Macédoine, la Theſſalie, l'Achaïe ſupérieure, et qui entre dans Athènes abandonnée et déſerte. On ne s'attend point que les Athéniens ſans ville, ſans territoire, réfugiés ſur leurs vaiſſeaux avec quelques autres grecs, mettront en fuite la nombreuſe flotte du grand roi; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs; qu'ils forceront *Xerxès* à ramener ignominieuſement les débris de ſon armée, et qu'enſuite ils lui défendront par un traité de naviger ſur leurs mers. Cette ſupériorité d'un petit peuple généreux, libre ſur toute l'Aſie eſclave, eſt peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend auſſi par cet événement que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples

Asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine ; et on compare dom *Juan d'Autriche* et *Colonne*, à *Thémistocle* et à *Euribiades*. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés.

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de DIEU ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le DIEU de tous les peuples de la terre, et de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie, et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérants les uns après les autres, qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire ; et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé *Cyrus* se rend maître de Babylone, c'est uniquement pour donner à quelques juifs la permission d'aller chez eux. Si *Alexandre* est vainqueur de *Darius*, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes et les Turcs ne sont venus

que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation ; jamais on n'eut tant de précepteurs, et jamais on n'en profita ſi mal.

On ſerait auſſi-bien reçu à dire que *Ferdinand* et *Iſabelle* ne réunirent les provinces de l'Eſpagne que pour chaſſer une partie des Juifs et pour brûler l'autre ; que les Hollandais n'ont ſecoué le joug du tyran *Philippe II* que pour avoir dix mille juifs dans Amſterdam, et que DIEU n'a établi le chef viſible de l'Egliſe catholique au vatican, que pour y entretenir des ſynagogues moyennant finance. Nous ſavons bien que la Providence s'étend ſur toute la terre ; mais c'eſt par cette raiſon là même qu'elle n'eſt pas bornée à un ſeul peuple.

CHAPITRE VIII.

De Thucydide.

REVENONS aux Grecs. *Thucydide*, ſucceſſeur d'*Hérodote*, ſe borne à nous détailler l'hiſtoire de la guerre du Péloponèſe, pays qui n'eſt pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne, mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : et comme ſi la guerre civile,

le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu et de nouveaux reſſorts à l'eſprit humain, c'eſt dans ce temps que tous les arts floriſſaient en Grèce. C'eſt ainſi qu'ils commencent à ſe perfectionner enſuite à Rome dans d'autres guerres civiles du temps de *Céſar*, et qu'ils renaiſſent encore dans notre quinzième et ſeizième ſiècle de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

Epoque d'Alexandre.

APRÈS cette guerre du Péloponèſe, décrite par *Thucydide*, vient le temps célèbre d'*Alexandre*, prince digne d'être élevé par *Ariſtote*, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérants n'en ont détruit, et qui change le commerce de l'univers.

De ſon temps et de celui de ſes ſucceſſeurs floriſſait Carthage; et la république romaine commençait à fixer ſur elle les regards des nations. Tout le Nord et l'Occident ſont enſevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Nord ſont inconnus. (Voyez l'article *Alexandre.*)

Si *Quinte-Curce* n'avait pas défiguré l'hiſtoire d'*Alexandre* par mille fables, que de nos jours

tant de déclamateurs ont répétées, *Alexandre* ſerait le ſeul héros de l'antiquité dont on aurait une hiſtoire véritable. On ne ſort point d'étonnement quand on voit des hiſtoriens latins, venus quatre cents ans après lui, faire aſſiéger par *Alexandre* des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, et dont quelques-unes n'ont jamais exiſté.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au-delà de la mer Caſpienne, ne manque pas de dire que le Gange, en ſe détournant vers l'Orient, porte auſſi-bien que l'Indus ſes eaux dans la mer Rouge qui eſt à l'Occident. Cela reſſemble au diſcours de *Trimalcion* qui dit qu'il a chez lui une *Niobé* enfermée dans le cheval de Troie; et qu'*Annibal*, au ſac de Troie, ayant pris toutes les ſtatues d'or et d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On ſuppoſe qu'il aſſiége une ville nommée *Ara* près du fleuve Indus, et non loin de ſa ſource. C'eſt tout juſte le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que ſéjournait *Porus*, comme le diſent auſſi nos miſſionnaires.

Après cette petite excurſion ſur l'Inde, dans laquelle *Alexandre* porta ſes armes par le même chemin que le *Sha-Nadir* prit de nos jours, c'eſt-à-dire par la Perſe et le Candahar, continuons l'examen de *Quinte-Curce*.

Il lui plaît d'envoyer une ambaſſade des Scythes à *Alexandre* ſur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que les Américains auraient dû la faire aux premiers conquérants eſpagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paiſibles et juſtes, tout étonnés de voir un voleur grec, venu de ſi loin pour ſubjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptables. Il ne ſonge pas que ces Scythes invincibles avaient été ſubjugués par les rois de Perſe. Ces mêmes Scythes ſi paiſibles et ſi juſtes ſe contrediſent bien honteuſement dans la harangue de *Quinte-Curce;* ils avouent qu'ils ont porté le fer et la flamme juſque dans la haute Aſie. Ce ſont en effet ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du Nord, ont dévaſté ſi long-temps l'univers connu, depuis la Chine juſqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des hiſtoriens ſeraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les proſopopées. Elles ſont l'apanage de la fiction, et c'eſt malheureuſement ce qui fait que les hiſtoires en ſont remplies; l'auteur ſe met ſans façon à la place de ſon héros.

Quinte - Curce fait écrire une lettre par *Alexandre* à *Darius*. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre que *le monde ne peut ſouffrir deux ſoleils ni deux maîtres*. *Rollin* trouve avec raiſon

qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de ſottiſe que d'enflure. Mais *Alexandre* l'a-t-il écrite? c'eſt-là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à dom *Japhet* d'Arménie, le fou de *Charles-Quint*, de dire que *deux ſoleils, dans un lieu trop étroit, rendraient trop exceſſif le contraire du froid.* Mais *Alexandre* était-il un dom *Japhet* d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique *Tacite*, ne trouvant point dans cet hiſtorien la lettre de *Tibère* au ſénat contre *Séjan*, s'aviſe de la donner de ſa tête, et de ſe mettre à la fois à la place de l'empereur et de *Tacite*. Je ſais que *Tite-Live* prête ſouvent des harangues à ſes héros : quel a été le but de *Tite-Live?* de montrer de l'eſprit et de l'éloquence. Je lui dirais volontiers : Si tu veux haranguer, va plaider devant le ſénat de Rome; ſi tu veux écrire l'hiſtoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue *Thaleſtris* reine des Amazones, qui vint trouver *Alexandre* pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné ſur les bords du prétendu Tanaïs.

CHAPITRE X.

Des villes ſacrées.

CE qu'il eût fallu bien remarquer dans l'hiſtoire ancienne, c'eſt que toutes les capitales et même pluſieurs villes médiocres furent appelées *ſacrées*, *villes de Dieu*. La raiſon en eſt qu'elles étaient fondées ſous les auſpices de quelque dieu protecteur.

Babylone ſignifiait la *ville de Dieu*, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Egypte, n'eurent point d'autre nom que celui de *villes ſacrées* ? Les Grecs les appelèrent *Dioſpolis*, *Hierapolis*, en traduiſant leur nom exactement. Il y avait même juſqu'à des villages, juſqu'à des collines ſacrées, *Hieracome*, *Hierabolis*, *Hierapetra*. Les forteresſes, ſurtout *Hieragerma*, étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troie, était toute divine ; elle fut bâtie par *Neptune*. Le palladium lui aſſurait la victoire ſur tous ſes ennemis. La Mecque devenue ſi fameuſe, plus ancienne que Troie, était ſacrée. Aden ou Eden, ſur le bord méridional de l'Arabie, était auſſi ſacrée que la Mecque, et plus antique.

Chaque

Chaque ville avait ſes oracles, ſes prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des proſpérités éternelles, et toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, et auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de ſacré, elles avaient un nom ſecret et plus ſacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employaſſent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en ſerviſſent pour engager le dieu tutélaire à ſe déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le ſecret fut ſi bien gardé chez les Romains que lui-même n'avait pu le découvrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraiſemblable eſt que ce nom était *Opis conſiva* ou *Ops conſiva* ; (r) *Angelo Politiano* prétend que ce nom était *Amarillis* ; mais il en faut croire plutôt *Macrobe* qu'un étranger du ſeizième ſiècle.

Les Romains ne furent pas plus inſtruits du nom ſecret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a ſeulement conſervé l'évocation ſecrète prononcée par

(r) *Macrob.* liv. III, chap. IX.

Scipion contre Carthage : *S'il eſt un dieu ou une déeſſe qui ait pris ſous ſa protection le peuple et la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ſes places, ſes temples, de leur laiſſer la crainte, la terreur et le vertige, et de venir à Rome avec moi et les miens. Puiſſent nos temples, nos ſacrifices, notre ville, notre peuple, nos ſoldats vous être plus agréables que ceux de Carthage ! Si vous en uſez ainſi, je vous promets des temples et des jeux.*

Le dévouement des villes ennemies était encore d'un uſage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils dévouèrent en Italie Veïes, Fidène, Gabie, et d'autres villes ; hors de l'Italie Carthage et Corinthe : ils dévouèrent même quelquefois des armées. On invoquait dans ces dévouements *Jupiter* en élevant la main droite au ciel, et la déeſſe *Tellus* en poſant la main à terre.

C'était l'empereur ſeul, c'eſt-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui feſait la cérémonie du dévouement ; il priait les dieux d'*envoyer la fuite*, *la crainte*, *la terreur*, &c. et il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il ſemble que les Romains aient pris ces coutumes des anciens Etruſques, les Etruſques des Grecs, et les Grecs des Aſiatiques. Il n'eſt pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville ſacrée de Jéruſalem, ils en avaient encore pluſieurs autres ; par exemple, Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie ſe regardait auſſi comme une ville ſainte. Les Grecs donnèrent auſſi à pluſieurs villes le nom de *Sebaſtos*, *auguſte*, *ſacrée*.

CHAPITRE XI.

Des autres peuples nouveaux.

LA Grèce et Rome ſont des républiques nouvelles en comparaiſon des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Egyptiens.

L'hiſtoire de l'empire romain eſt ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont été nos maîtres et nos légiſlateurs. Leurs lois ſont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces : leur langue ſe parle encore ; et long-temps après leur chute, elle a été la ſeule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident, commence un nouvel ordre de choſes ; et c'eſt ce qu'on appelle l'*hiſtoire du moyen âge ;* hiſtoire barbare de peuples barbares qui devenus chrétiens n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe eſt ainſi bouleverſée, on voit paraître au ſeptième ſiècle les Arabes juſque-là renfermés dans leurs déſerts. Ils étendent leur puiſſance et leur domination dans la haute Aſie, dans l'Afrique, et envahiſſent l'Eſpagne : les Turcs leur ſuccèdent, et établiſſent le ſiége de leur empire à Conſtantinople, au milieu du quinzième ſiècle.

C'eſt ſur la fin de ce ſiècle qu'un nouveau monde eſt découvert ; et bientôt après la politique de l'Europe et les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie et la reſtauration des ſciences font qu'enfin on a quelques hiſtoires aſſez fidelles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis *Grégoire de Tours*. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ſes hiſtoriens. L'ancienne indigence ſe tourne en ſuperflu ; il n'eſt point de ville qui ne veuille avoir ſon hiſtoire particulière. On eſt accablé ſous le poids des minuties. Un homme qui veut s'inſtruire eſt obligé de s'en tenir au fil des grands événements, et d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverſe ; il ſaiſit dans la multitude des révolutions l'eſprit des temps et les mœurs des peuples.

Il faut ſurtout s'attacher à l'hiſtoire de ſa patrie, l'étudier, la poſſéder, réſerver pour elle les détails, et jeter une vue plus générale

ſur les autres nations. Leur hiſtoire n'eſt intéreſſante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choſes qu'elles ont faites : les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne ſont, comme on l'a remarqué ailleurs, que des aventures barbares ſous des noms barbares, excepté le temps de *Charlemagne*. Et que d'obſcurités encore dans cette grande époque !

L'Angleterre reſte preſque iſolée juſqu'au règne d'*Edouard III*. Le Nord eſt ſauvage juſqu'au ſeizième ſiècle ; l'Allemagne eſt long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs et des papes déſolent ſix cents ans l'Italie ; et il eſt difficile d'apercevoir la vérité à travers les paſſions des écrivains peu inſtruits, qui ont donné les chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Eſpagne n'a qu'un événement ſous les rois viſigoths, et cet événement eſt celui de ſa deſtruction. Tout eſt confuſion juſqu'au règne d'*Iſabelle* et de *Ferdinand*.

La France juſqu'à *Louis XI* eſt en proie à des malheurs obſcurs, ſous un gouvernement ſans règle. *Daniel*, et après lui le préſident *Hénault*, ont beau prétendre que les premiers temps de la France ſont plus intéreſſants que ceux de Rome, ils ne s'aperçoivent pas que les commencements d'un ſi vaſte empire ſont

d'autant plus intéreſſants qu'ils ſont plus faibles, et qu'on aime à voir la petite ſource d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémiſphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le ſecours des archives, et on n'en a preſque point. Quelques anciens couvents ont conſervé des chartes, des diplomes qui contiennent des donations dont l'autorité eſt très-ſuſpecte. L'abbé de *Longuerue* dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fauſſes, et qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'eſt pas là un recueil où l'on puiſſe s'éclairer ſur l'hiſtoire politique et ſur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre eſt de tous les pays celui qui a, ſans contredit, les archives les plus anciennes et les plus ſuivies. Ces actes recueillis par *Rimer*, ſous les auſpices de la reine *Anne*, commencent avec le douzième ſiècle, et ſont continués ſans interruption juſqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière ſur l'hiſtoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au *Prince noir* fils d'*Edouard III*, en ſouveraineté abſolue, quand le roi de France *Charles V* la confiſqua par un arrêt, et s'en empara par les armes. On y apprend quelles ſommes conſidérables et quelle eſpèce de tribut paya *Louis XI* au roi *Edouard IV*

qu'il pouvait combattre, et combien d'argent la reine *Eliſabeth* prêta à *Henri le grand*, pour l'aider à monter ſur ſon trône, &c.

CHAPITRE XII.

De quelques faits rapportés dans Tacite et dans Suétone.

JE me ſuis dit quelquefois en liſant *Tacite* et *Suétone* : Toutes ces extravagances atroces imputées à *Tibère*, à *Caligula*, à *Néron*, ſont-elles bien vraies ? Croirai-je ſur le rapport d'un ſeul homme, qui vivait long-temps après *Tibère*, que cet empereur preſque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes juſqu'à l'auſtérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton ? Serai-je bien ſûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de proſtitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus diſſolus ? Eſt-il bien certain qu'il nageait dans ces viviers ſuivi de petits enfants à la mamelle, qui ſavaient déjà nager auſſi, qui le mordaient aux feſſes quoiqu'ils n'euſſent pas encore de dents, et qui lui léchaient ſes vieilles et dégoûtantes parties honteuſes ? Croirai-je qu'il ſe fit entourer de *ſpintriæ*, c'eſt-à-dire, de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes et femmes

partagés trois à trois, une fille ſous un garçon et ce garçon ſous un autre?

Ces turpitudes abominables ne ſont guère dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, et ſur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il ſe cache davantage, peut-il être accuſé d'une infamie ſi inconcevable, ſans des preuves convaincantes? Quelles preuves rapporte *Suétone*? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaiſir que ſon corps lui refuſe. Il peut tâcher d'exciter en lui les reſtes de ſa nature languiſſante par des reſſources honteuſes, dont il ſerait au déſeſpoir qu'il y eût un ſeul témoin. Il peut acheter les complaiſances d'une proſtituée *cui ore et manibus allaborandum eſt*, engagée elle-même au ſecret par ſa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier préſident, un vieux chancelier, un vieux archevêque, un vieux roi raſſembler une centaine de leurs domeſtiques pour partager avec eux ces obſcénités dégoûtantes, pour leur ſervir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus mépriſable? On haïſſait *Tibère;* et certe ſi j'avais été citoyen romain je l'aurais déteſté lui et *Octave*, puiſqu'ils avaient détruit ma république : on avait en exécration le dur et fourbe *Tibère;* et puiſqu'il s'était retiré à Caprée dans ſa

vieilleſſe,

vieilleſſe, il fallait bien que ce fût pour ſe livrer aux plus indignes débauches : mais le fait eſt-il avéré ? J'ai entendu dire des choſes plus horribles d'un très-grand prince et de ſa fille, je n'en ai jamais rien cru ; et le temps a juſtifié mon incrédulité.

Les folies de *Caligula* ſont-elles beaucoup plus vraiſemblables ? Que *Caligula* ait critiqué *Homère* et *Virgile*, je le croirai ſans peine ; *Virgile* et *Homère* ont des défauts. S'il a mépriſé ces deux grands-hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas le ſens commun. Ce mal eſt très-médiocre : mais il ne faut pas inférer de-là qu'il ait couché avec ſes trois ſœurs, et qu'il les ait proſtituées à d'autres. De telles affaires de famille ſont d'ordinaire fort ſecrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en reſſaiſſant les horreurs romaines pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ſe bornaſſent à dire modeſtement : *on rapporte, le bruit court, on prétendait à Rome, on ſoupçonnait.* Cette manière de s'énoncer me ſemble infiniment plus honnête et plus raiſonnable.

Il eſt bien moins croyable encore que *Caligula* ait inſtitué une de ſes ſœurs, *Julia Druſilla*, héritière de l'Empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris de donner le trône à une femme.

Je penſe bien que dans le palais de *Caligula* il y avait beaucoup de galanterie et de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi dans ſa propre maiſon des b..... où la fleur de la jeuneſſe allait pour ſon argent, c'eſt ce qu'on me perſuadera difficilement.

On nous raconte que ne trouvant point un jour d'argent dans ſa poche pour mettre au jeu, il ſortit un moment et alla faire aſſaſſiner trois ſénateurs fort riches, et revint enſuite en diſant : *J'ai à préſent de quoi jouer.* Croira tout cela qui voudra; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'âme républicaine dans ſon cabinet, et qu'il ſe vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'uſurpation de l'empereur. Je préſume que le malin *Tacite*, et que le feſeur d'anecdotes *Suétone* goûtaient une grande conſolation en décriant leurs maîtres dans un temps où perſonne ne s'amuſait à diſcuter la vérité. Nos copiſtes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes ſi peu avérés. Ils reſſemblent un peu aux hiſtoriens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétriſſaient tous les princes qui ne leur avaient rien donné, comme *Tacite* et *Suétone* s'étudiaient à

rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur *Octave*.

Mais, me dira-t-on, *Suétone* et *Tacite* ne rendaient-ils pas service aux Romains en fesant détester les *Césars*? ... oui, si leurs écrits avaient pu ressuscite la république.

CHAPITRE XIII.

De Néron et d'Agrippine.

TOUTES les fois que j'ai lu l'abominable histoire de *Néron* et de sa mère *Agrippine*, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre-humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un *Cluvius*. Ce *Cluvius* rapporte que vers le milieu du jour, *medio diei*, *Agrippine* se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceste avec elle; qu'elle lui donnait des baisers lascifs, *lasciva oscula*; qu'elle l'excitait par des caresses auxquelles il ne manquait que la consommation du crime, *prænuntias flagitii blanditias*, et cela en présence des convives, *annotantibus proximis*; qu'aussitôt l'habile *Sénèque* présentait le secours d'une autre femme contre les empressements d'une

femme. *Senecam contrà muliebres illicebras ſubſidium à fœminâ petiviſſe*, et ſubſtituait ſur le champ la jeune affranchie *Acté* à l'impératrice-mère *Agrippine*.

Voilà un ſage précepteur que ce *Sénèque* ! quel philoſophe ! Vous obſerverez qu'*Agrippine* avait alors environ cinquante ans. Elle était la ſeconde des ſix enfants de *Germanicus*, que *Tacite* prétend, ſans aucune preuve, avoir été empoiſonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, et laiſſa *Agrippine* âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. *Tacite* dit que bientôt après l'époque de ces careſſes inceſtueuſes, *Néron* prit la réſolution de tuer ſa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père *Germanicus* était mort il y avait déjà quarante ans. *Agrippine* en avait donc à peu près cinquante lorſqu'elle était ſuppoſée ſolliciter ſon fils à l'inceſte. Moins un fait eſt vraiſemblable, plus il exige de preuves. Mais ce *Cluvius* cité par *Tacite* prétend que c'était une grande politique, et qu'*Agrippine* comptait par-là fortifier ſa puiſſance et ſon crédit. C'était au contraire s'expoſer au mépris et à l'horreur. Se flattait-elle de donner à *Néron* plus de plaiſirs et de déſirs que de jeunes maîtreſſes ? ſon fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre ? n'aurait-elle pas été l'exécration

de toute la cour ? Comment d'ailleurs ce *Cluvius* peut-il dire qu'*Agrippine* voulait se prostituer à son fils en présence de *Sénèque* et des autres convives ? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur et son précepteur, en présence des convives et des domestiques ?

Un autre historien véridique de ces temps-là, nommé *Fabius Rusticus*, dit que c'était *Néron* qui avait des désirs pour sa mère, et qu'il était sur le point de coucher avec elle, lorsqu'*Acté* vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point *Acté* qui était alors la maîtresse de *Néron*, c'était *Poppée* ; et soit *Poppée*, soit *Acté*, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il y a dans la mort d'*Agrippine* des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que l'affranchi *Anicet*, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr *Agrippine* ? Je veux qu'*Anicet* se soit chargé de cette étrange invention ; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être

connu de Rome entière : *Agrippine* devait en être informée ; et quand *Néron* lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaisseau, dit-il, se démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipso in mari per artem soluta effunderet ignaram.*

Ensuite il dit qu'à un signal donné, le toit de la chambre où était *Agrippine*, étant chargé de plomb, tomba tout-à-coup, et écrasa *Crepereius* l'un des domestiques de l'impératrice : *cum dato signo ruere tectum loci*, &c.

Or si ce fut le toit, le plafond de la chambre d'*Agrippine* qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie se détachant de l'autre dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de se pencher d'un côté pour submerger le vaisseau ; *unum in latus inclinare atque ità navem submergere.* Mais des rameurs en se penchant peuvent-ils faire renverser une galère, un bateau même de pêcheurs ? Et d'ailleurs ces rameurs se feraient-ils volontiers exposés au naufrage ? Ces mêmes matelots assomment à coups de rames une favorite

d'*Agrippine*, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était *Agrippine*. Ils étaient donc dans le secret. Or confie-t-on un tel secret à une trentaine de matelots ? De plus, parle-t-on quand on est dans l'eau ?

Tacite ne manque pas de dire *que la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme si les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeste : noctem sideribus illustrem*, &c.

En vérité, n'est-il pas plus naturel de penser que cette aventure était un pur accident, et que la malignité humaine en fit un crime à *Néron*, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible ? Quand un prince s'est souillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parents, les amis des proscrits, les seuls mécontents entassent accusations sur accusations ; on ne cherche plus la vraisemblance. Qu'importe qu'un *Néron* ait commis un crime de plus ? celui qui les raconte y ajoute encore ; la postérité est persuadée ; et le méchant prince a mérité jusqu'aux imputations improbables dont on charge sa mémoire. Je crois avec horreur que *Néron* donna son consentement au meurtre de sa mère ; mais je ne crois point à l'histoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui, selon *Tacite*, avaient prédit que *Néron* tuerait *Agrippine ;* parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens,

ni les Egyptiens n'ont jamais rien prédit, non plus que *Noſtradamus* et ceux qui ont voulu exalter leur âme.

Preſque tous les hiſtoriens d'Italie ont accuſé le pape *Alexandre VI* de forfaits qui égalent au moins ceux de *Néron ;* mais *Alexandre VI*, comme *Néron*, était coupable lui-même des erreurs dans leſquelles ces hiſtoriens ſont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables de pluſieurs princes aſiatiques. Les voyageurs ſe donnent une libre carrière ſur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie et en Perſe. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes juſtes et cléments, des juges ſans paſſion, des financiers déſintéreſſés ; et j'aurais préſenté ces modèles aux gouvernements de l'Europe. La Cyropédie de *Xénophon* eſt un roman ; mais des fables qui enſeignent la vertu valent mieux que des hiſtoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

De Pétrone.

TOUT ce qu'on a débité ſur *Néron* m'a fait examiner de plus près la ſatire attribuée au conſul *Caius Petronius*, que *Néron* avait ſacrifié à la jalouſie de *Tigillin*. Les nouveaux compilateurs de l'hiſtoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragments d'un jeune écolier nommé *Titus Petronius*, pour ceux de ce conſul, qui, dit-on, envoya à *Néron* avant de mourir cette peinture de ſa cour ſous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidelle des débauches de *Néron* dans le *Pétrone* qui nous reſte, ce livre ſerait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot a rempli les lacunes de ces fragments, et a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en aſſurant que la ſatire de *Titus Petronius* jeune et obſcur libertin, d'un eſprit très-peu réglé, eſt le *Caius Petronius* conſul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de *Néron* dans des aventures des plus bas coquins de l'Italie, gens qui ſortent de l'école pour courir du cabaret au b.... qui volent des manteaux, et qui ſont trop heureux d'aller dîner chez un

vieux ſous-fermier marchand de vin, enrichi par des uſures, qu'on nomme *Trimalcion*.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier abſurde et impertinent ne ſoit le jeune empereur *Néron*, qui après tout avait de l'eſprit et des talents. Mais en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un ſot qui fait continuellement les plus inſipides jeux de mots avec ſon cuiſinier; qui ſe lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il eſt tourmenté de vents; qui conſeille à la compagnie de ne point ſe retenir; qui aſſure que pluſieurs perſonnes ſont mortes pour n'avoir pas ſu ſe donner à propos la liberté du derrière; et qui confie à ſes convives que ſa groſſe femme *Fortunata* fait ſi bien ſon devoir là-deſſus qu'elle l'empêche de dormir la nuit?

Cette mauſſade et dégoûtante *Fortunata* eſt, dit-on, la jeune et belle *Acté* maîtreſſe de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles reſſemblances. Les convives ſont, dit-on, les favoris de *Néron*. Voici quelle eſt la converſation de ces hommes de cour.

L'un deux dit à l'autre: » De quoi ris-tu, » viſage de brebis? fais-tu meilleure chère » chez toi? Si j'étais plus près de ce cauſeur, » je lui aurais déjà donné un ſoufflet. Si je

» piſſais ſeulement ſur lui, il ne ſaurait où ſe » cacher. Il rit : de quoi rit-il ?... Je ſuis un » homme libre comme les autres ; j'ai vingt » bouches à nourrir par jour, ſans compter » mes chiens ; et j'eſpère mourir de façon à » ne rougir de rien quand je ſerai mort. Tu » n'es qu'un morveux : tu ne ſais dire ni *a* » ni *b* : tu reſſembles à un pot de terre, à un » cuir mouillé qui n'en eſt pas meilleur pour » être plus ſouple. Es-tu plus riche que moi ? » dîne deux fois. »

Tout ce qui ſe dit dans ce fameux repas de *Trimalcion* eſt à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des diſcours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'eſt-là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des céſars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé ſi groſſier. Il vaudrait autant dire que *Le portier des chartreux* eſt un portrait délicat de la cour de *Louis XIV*.

Il y a des vers très-heureux dans cette ſatire, et quelques contes très-bien faits, ſurtout celui de la matrone d'Ephèſe. La ſatire de *Pétrone* eſt un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures ; elle annonce la décadence du ſiècle qui ſuivit celui d'*Auguſte*. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, et qui veut donner des règles et des exemples d'éloquence et de poëſie.

Il propoſe pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de ſa façon. Voici quelques-uns de ſes vers :

Craſſum Parthus habet ; Lybico jacet æquore magnus ;
Julius ingratam perfudit ſanguine Romam ;
Et quaſi non poſſet tot tellus ferre ſepulchra,
Diviſit cineres.

» *Craſſus* a péri chez les Parthes ; Pompée » ſur les rivages de Lybie ; le ſang de *Céſar* a » coulé dans Rome : et comme ſi la terre » n'avait pas pu porter tant de tombeaux, » elle a diviſé leurs cendres. »

Peut-on voir une penſée plus fauſſe et plus extravagante ? Quoi ! la même terre ne pouvait porter trois ſépulcres ou trois urnes ? et c'eſt pour cela que *Craſſus*, *Pompée* et *Céſar* ſont morts dans des lieux différents. Eſt-ce ainſi que s'exprimait *Virgile ?*

On admire, on cite ces vers libertins :

Qualis nox illa, Dii Deæque !
Quam mollis thorus ! Hæſimus calentes,
Et transfudimus hinc et hinc labellis
Errantes animas. Valete, curæ.
Mortalis ego ſic perire cæpi.

Les quatre premiers vers ſont heureux, et ſurtout par le ſujet ; car les vers ſur l'amour et ſur le vin plaiſent toujours, quand ils ne

ſont pas abſolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne ſais ſi elle eſt du préſident *Bouhier*.

Quelle nuit! ô tranſports, ô voluptés touchantes!
Nos corps entrelacés, et nos âmes errantes,
Se confondaient enſemble, et mouraient de plaiſir.
C'eſt ainſi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot eſt plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les grâces des précédents; il préſente l'idée funeſte d'une mort véritable. *Pétrone* ne ſait preſque jamais s'arrêter. C'eſt le défaut d'un jeune homme dont le goût eſt encore égaré. C'eſt dommage que ces vers ne ſoient pas faits pour une femme; mais enfin il eſt évident qu'ils ne ſont pas une ſatire de *Néron*. Ce ſont les vers d'un jeune homme diſſolu qui célèbre ſes plaiſirs infâmes.

De tous les morceaux de poëſie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un ſeul qui puiſſe avoir le plus léger rapport avec la cour de *Néron*. Ce ſont tantôt des conſeils pour former les jeunes avocats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau*; tantôt des déclamations ſur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à *Priape*, des images ou ampoulées ou laſcives;

et tout le livre eſt un amas confus d'érudition et de débauche, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin, c'eſt le comble de l'abſurdité d'avoir pris de ſiècle en ſiècle cette ſatire pour l'hiſtoire ſécrète de *Néron* : mais dès qu'un préjugé eſt établi, que de temps il faut pour le détruire !

CHAPITRE XV.

Des contes abſurdes intitulés hiſtoire *depuis Tacite.*

DÈS qu'un empereur romain a été aſſaſſiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent ſur le cadavre de ſa réputation. Ils ramaſſent tous les bruits de la ville, ſans faire ſeulement réflexion que ces bruits ſont preſque toujours les mêmes. On dit d'abord que *Caligula* avait écrit ſur ſes tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir inceſſamment, et que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proſcrits, le prévinrent et le tuèrent.

Quoique ce ſoit une étrange folie d'écrire ſur ſes tablettes, *nota benè que je dois faire aſſaſſiner un tel jour tels et tels ſénateurs*, cependant il ſe pourrait à toute force que *Caligula*

ait eu cette imprudence : mais on en dit autant de *Domitien*, on en dit autant de *Commode ;* la chose devient alors ridicule et indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce *Commode* est bien singulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu ? Comment croire que *Commode*, ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre, pour lui rendre la taille plus légère ?

Il faut être imbécille pour croire d'*Héliogabale* tout ce que raconte *Lampride*. Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes ; quelle pitié ! ensuite il se fait châtrer, pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet *Héliogabale ?* un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère et sa grand'mère avaient fait nommer empereur, et sous le nom duquel ces deux intrigantes se disputaient l'autorité suprême. (*s*)

(*s*) C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'histoire romaine depuis *Tacite*. Il en est une autre encore plus ridicule ; c'est l'histoire byzantine. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations et des miracles ; il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

CHAPITRE XVI.

Des diffamations.

JE me plais à citer l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, et qu'il l'annonce courageuſement. Il a dit qu'avant que les livres fuſſent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un ſeul hiſtorien. Rien n'eſt plus vrai. Un *Suétone* ne pouvait rien ſur les vivants, mais il jugeait les morts, et perſonne ne ſe ſouciait d'appeler de ſes jugements; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur eſt malin.

Il n'en eſt pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la ſatire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la colomnie, je l'avoue; mais il ſe trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, et qui à la fin les fait taire. C'eſt ce qui eſt arrivé à la mémoire du duc d'*Orléans* régent de France. Les Philippiques de *la Grange*, et vingt libelles ſecrets lui imputaient les plus grands crimes; ſa fille était traitée comme l'a été *Meſſaline* par *Suétone*. Qu'une femme ait deux ou trois amants, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des hiſtoriens contemporains n'ont

pas

pas manqué de répéter ces menſonges; et ſans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils ſeraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que *Jeanne de Navarre* femme de *Philippe le bel*, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans ſon lit les écoliers les plus beaux, et les feſait jeter enſuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime paſſionnément ces contes, et les hiſtoriens le ſervaient ſelon ſon goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'eſt-à-dire les plus ſcandaleuſes. Les autres de meilleure foi ramaſſent des contes qui ont paſſé de bouche en bouche; ils penſent tenir de la première main les ſecrets de l'Etat, et ne font nulle difficulté de décrier un prince et un général d'armée pour gagner dix piſtoles. C'eſt ainſi qu'en ont uſé *Gatien de Courtilz*, *le Noble*, la *Dunoyer*, *la Beaumelle*, et cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raiſonnables, ils ne voudraient d'hiſtoires que celles qui mettraient les droits des peuples ſous leurs yeux, les lois ſuivant leſquelles chaque père de famille peut diſpoſer de ſon bien, les événements qui intéreſſent toute une nation, les traités qui les lient aux nations voiſines, les progrès des arts utiles, les abus qui expoſent continuellement

le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'hiſtoire eſt auſſi difficile que dangereuſe. Ce ſerait une étude pour le lecteur, et non un délaſſement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

Des écrivains de parti.

Audi alteram partem eſt la loi de tout lecteur quand il lit l'hiſtoire des princes qui ſe ſont diſputé une couronne, ou des communions qui ſe ſont réciproquement anathématiſées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, *Henri IV* ne ſerait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, et excommunié par les papes.

Si *Arius* l'avait emporté ſur *Athanaſe* au concile de Nicée; ſi *Conſtantin* avait pris ſon parti, *Athanaſe* ne paſſerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à JESUS ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoiſe; les Carthaginois ne ſe louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'*Annibal* pour juger. Je voudrais avoir juſqu'aux mémoires de *Caïphe* et de *Pilate*; je

voudrais avoir ceux de la cour de *Pharaon*, nous verrions comment elle ſe défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuſes égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, et à quoi ſervait cet ordre pour des juives qui n'employaient jamais que des ſage-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier ſchiſme des papes de Rome entre *Novatien* et *Corneille*, de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part et d'autre, et ſurtout des emportements de leurs dévotes.

C'eſt un plaiſir de lire les livres des *Whigs* et des *Toris*. Ecoutez les *Whigs*, les *Toris* ont trahi l'Angleterre ; écoutez les *Toris*, tout *Whig* a ſacrifié l'Etat à ſes intérêts : de ſorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un ſeul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la roſe rouge et de la roſe blanche. M. de *Walpole* a dit un grand mot dans la préface de ſes *Doutes hiſtoriques* ſur *Richard III : Quand un roi heureux eſt jugé, tous les hiſtoriens ſervent de témoins.*

Henri VII dur et avare fut vainqueur de *Richard III*. Auſſitôt toutes les plumes, qu'on commençait à tailler en Angleterre, peignent *Richard III* comme un monſtre pour la figure et pour l'âme. Il avait une épaule un peu plus

haute que l'autre, et d'ailleurs il était assez poli, comme ses portraits le témoignent : on en fait un vilain bossu, et on lui donne un visage affreux. Il a fait des actions cruelles ; on le charge de tous les crimes, de ceux mêmes qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à *Pierre de Castille* surnommé *le cruel*. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, et veulent le détrôner. Notre *Charles le sage* se joint à eux, et envoie contre lui son *Bertrand du Guesclin*. *Pierre*, à l'aide du fameux *Prince noir*, bat les bâtards et les Français ; *Bertrand* est fait prisonnier ; un des bâtards est puni : *Pierre* est alors un grand-homme.

La fortune change ; le grand *Prince noir* ne donne plus de secours au roi *Pierre*. Un des bâtards ramène *du Guesclin* suivi d'une troupe de brigands qui même ne portaient pas d'autre nom ; *Pierre* est pris à son tour ; le bâtard *Henri de Transtamare* l'assassine indignement dans sa tente : voilà *Pierre* condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de *cruel ;* et les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les mémoires de *Marie de Médicis ;* le cardinal de *Richelieu* est le plus ingrat des hommes, le plus fourbe et

le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre, c'est le premier des mortels, c'est un héros; c'est même un saint. Et le petit flatteur *Sarasin*, singe de *Voiture*, l'appelle le *divin cardinal* dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie de l'*Amour tyrannique*, composée par le grand *Scudéri* sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape *Grégoire VII* est en exécration en France et en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

De telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres ; car il vaut mieux pour un homme d'Etat avoir une réputation contestée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois et des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleures. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'Etat et la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

CHAPITRE XVIII.

De quelques contes.

EST-IL quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à *Clovis*, et de l'ange qui apporta l'oriflamme? *Clovis* ne mérita guère ces faveurs en feſant aſſaſſiner les princes ſes voiſins. Nous penſons que la majeſté bienfeſante de nos rois n'a pas beſoin de ces fables pour diſpoſer le peuple à l'obéiſſance, et qu'on peut révérer et aimer ſon roi ſans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de *Florinde*, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi viſigoth d'Eſpagne dom *Roderic*, que pour le viol de *Lucrèce* qui embellit l'hiſtoire romaine.

Rangeons tous les contes de *Grégoire de Tours* avec ceux d'*Hérodote* et des mille et une nuits. Envoyons les trois cents ſoixante mille Sarrazins que tua *Charles Martel*, et qui mirent enſuite le ſiége devant Narbonne, aux trois cents mille ſibarites tués par cent mille crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille âmes.

CHAPITRE XIX.

De la reine Brunehaud.

Les temps de la reine *Brunehaud* ne méritent guère qu'on s'en ſouvienne; mais le ſupplice prétendu de cette reine eſt ſi étrange qu'il faut l'examiner.

Il n'eſt pas hors de vraiſemblance que dans un ſiècle auſſi barbare, une armée compoſée de brigands ait pouſſé l'atrocité de ſes fureurs juſqu'à maſſacrer une reine âgée de ſoixante et ſeize ans, ait inſulté à ſon corps ſanglant, et l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illuſtres frères de *Wit* furent mis en pièces par la populace hollandaiſe qui leur arracha le cœur, et qui fut aſſez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous ſavons que la populace pariſienne traita ainſi le maréchal d'*Ancre*. Nous ſavons qu'elle voulut violer la cendre du grand *Colbert*.

Telles ont été chez les chrétiens ſeptentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'eſt ainſi qu'à la journée de la Saint-Barthelemi on traîna le corps mort du célèbre *Ramus* dans les rues en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'univerſité. Ces horreurs furent inconnues aux Romains et aux Grecs; dans

la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils reſpectaient du moins les morts.

Il n'eſt que trop vrai que *Clovis* et ſes enfants ont été des monſtres de cruauté; mais que *Clotaire II* ait condamné ſolemnellement la reine *Brunehaud* à un ſupplice auſſi inouï, auſſi recherché que celui dont on dit qu'elle mourut, c'eſt ce qu'il eſt difficile de perſuader à un lecteur attentif qui pèſe les vraiſemblances, et qui, en puiſant dans les ſources, examine ſi ces ſources ſont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce ſujet dans *la philoſophie de l'hiſtoire*, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations depuis Charlemagne*, &c. tom. I de cette édition.

CHAPITRE XX.

Des donations de Pepinus ou Pepin le Bref à l'égliſe de Rome.

L'AUTEUR de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations* doute, avec les plus grands publiciſtes d'Allemagne, que *Pepin d'Auſtraſie* ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome *Etienne III;* il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de *ſaint Pierre*, de *ſaint Paul* et de *ſaint Denis*, ſuivis d'un diacre et d'un ſous-diacre, qui deſcendirent

descendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque *Etienne* de la fièvre dans le monastère de Saint-Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite et signée dans le ciel par *St Paul* et *St Pierre* au même *Pepin d'Austrasie*, ou que toutes ces légendes de ces temps sauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la concession d'une île par Dom-*Quichotte* à son écuyer *Sancho-Pança*.

Pepin, majordome du jeune *Childéric* roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur. Non-seulement il détrôna son maître par la force et par l'artifice, mais il l'enferma dans un repaire de moines, et l'y laissa périr de misère. Ayant chassé ses deux frères qui partageaient avec lui une autorité usurpée; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à se tondre et à s'ensevelir dans l'abbaye du mont Cassin; devenu enfin maître absolu, il se fit sacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards par *St Boniface* évêque de Maïence : étrange cérémonie pour un saint, que celle de couronner et de consacrer la rébellion, l'ingratitude, l'usurpation, la violation des lois divines et humaines, et de celles de la nature!

De quel droit cet auſtraſien aurait-il pu donner la province de Ravenne et la Pentapole à un évêque de Rome? elles appartenaient, ainſi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat; jamais aucun évêque juſqu'à ce temps n'avait prétendu à aucune ſouveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les eſprits, car toute nouveauté les révolte; et une telle ambition dans un paſteur de l'Egliſe eſt ſi authentiquement proſcrite dans l'évangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps et par degrés ce mélange de la grandeur temporelle et de la ſpirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit ſiècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays depuis Ravenne juſqu'aux portes de Rome. Leur roi *Aſtolphe* prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial; prétention auſſi injuſte que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc et par le ſénat, au nom de l'empereur *Conſtantin*, flétri dans la communion romaine par le ſurnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville par ſa place et par ſes richeſſes; crédit que l'habileté peut augmenter juſqu'à le

convertir en autorité. Il eſt député de ſes diocéſains auprès du nouveau roi *Pepin* pour demander ſa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays qui avait été l'objet des courſes des Gaulois avait ſouvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. *Pepin* croyait avoir beſoin de lui pour affirmer ſon autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par ſon propre frère, par les Bavarois et par les Lendes, Francs encore attachés à la maiſon détrônée. Il ſe fit donc ſacrer une ſeconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence ſur les peuples, bien ſupérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à *Etienne III*, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en ſon pouvoir, et ſur lequel il n'avait aucun droit.

Il ſe rendit médiateur entre l'empereur et le roi lombard; donc il eſt évident qu'il n'avait alors aucune prétention ſur la province de Ravenne. *Aſtolphe* refuſe la médiation, et vient braver le prince franc dans le Milanais; bientôt obligé de ſe retirer dans Pavie, il y paſſe, dit-on, une tranſaction par laquelle *il*

mettra en ſéqueſtre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur. Donc, encore une fois, *Pepin* ne pouvait s'approprier, ni donner à d'autres cette province. Le lombard s'engageait encore à rendre au Saint-Père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les juſtices de Saint-Pierre, concédés à ſes prédéceſſeurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine *Pepin* eſt-il parti, après avoir pillé le Milanais et le Piémont, que le roi lombard vient ſe venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le ſiége devant Rome : *Pepin* accourt une ſeconde fois; il ſe fait donner beaucoup d'argent, comme dans ſa première invaſion ; il impoſe même au lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si *Pepin* avait été mis en poſſeſſion de l'exarchat, comme ſéqueſtre, comment pouvait-il le donner au pape, en reconnaiſſant lui-même par un traité ſolemnel que c'était le domaine de l'empereur ? quel chaos et quelles contradictions !

CHAPITRE XXI.

Autres difficultés ſur la donation de Pepin aux papes.

ON écrivait alors l'hiſtoire avec ſi peu d'exactitude, on corrompait les manuſcrits avec tant de hardieſſe, que nous trouvons dans la vie de *Charlemagne*, faite par *Eginhard* ſon ſecrétaire, ces propres mots : *Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, juſſu ſummi pontificis.* De deux choſes l'une ; ou l'on a falſifié le manuſcrit d'*Eginhard*, ou cet *Eginhard* a dit un inſigne menſonge. Aucun pape juſqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château ; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France ? cette donation ſerait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que *Pepin* donna au pape. Ils auraient l'un après l'autre fait des préſents de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme et Plaiſance avaient été concédées au Saint-Siége comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que ces empereurs grecs ne fuſſent juſtement dépouillés

de leurs droits ſur l'Italie, *parce que*, dit-il, *ils avaient ſoulevé les peuples contre* DIEU. (*t*)

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils ſoulevé les peuples contre DIEU? en voulant qu'on adorât DIEU ſeul, et non pas des images, ſelon l'uſage des trois premiers ſiècles de la primitive Egliſe. Il eſt aſſez avéré que dans les trois premiers ſiècles de cette primitive Egliſe, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chaſubles et des ſurplis, de brûler de l'encens dans les aſſemblées chrétiennes; et dans le ſeptième, c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'eſt ainſi que tout eſt variation dans l'Etat et dans l'Egliſe.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juſte et bien religieux à un pape de ſe faire donner le patrimoine de ſes maîtres par un homme venu d'Auſtraſie?

Le cardinal *Bellarmin* ſuppoſe bien pis. *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne ſupportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas les plus forts*; (*u*) et ce qui peut paraître encore plus étrange, c'eſt que *Bellarmin* ne fait que ſuivre l'opinion de *St Thomas*. Sur ce

(*t*) Page 120 de la ſeconde partie de la Diſſertation hiſtorique ſur les duchés de Parme et de Plaiſance.

(*u*) *De Rom. Pont. lib. XV, cap. VII.*

fondement l'italien, qui veut abſolument donner aujourd'hui Parme et Plaiſance au pape, ajoute ces mots ſinguliers : *Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le poſſédaient, et le transférer à l'apôtre St Pierre et par lui au pape.*

Ce que ce brave italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'eſt pas moins curieux : *Cet acte*, dit-il, *ne fut pas ſeulement une ſimple donation, ce fut une reſtitution* : et il prétend que dans l'acte original qu'on n'a jamais vu, *Pepin* s'était ſervi du mot *reſtitution;* c'eſt ce que *Baronius* avait déjà affirmé : et comment reſtituait-on au pape l'exarchat de Ravenne? *c'eſt*, ſelon eux, *que le pape avait ſuccédé de plein droit aux empereurs à cauſe de leur héréſie.*

Si la choſe eſt ainſi, il ne faut plus jamais parler de la donation de *Pepin ;* il faut ſeulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ſes Etats. Il devait aſſurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Eſpagne, et même, en cas de beſoin, tout l'empire d'Orient.

Pourſuivons ; la matière parait intéreſſante, c'eſt dommage que nos hiſtoriens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu *Anaſtaſe*, dans la vie d'*Adrien*, aſſure avec ſerment que *Pepin proteſta n'être*

venu en Italie mettre tout à feu et à ſang, que pour donner l'exarchat au pape, et pour obtenir la rémiſſion de ſes péchés. Il faut que depuis ce temps les choſes ſoient bien changées ; je doute qu'aujourd'hui il ſe trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le ſalut de ſon âme.

CHAPITRE XXII.

Fable, origine de toutes les fables.

JE ne puis quitter cet italien qui fait le pape ſeigneur du monde entier, ſans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce ſervice au Saint-Siége, et voici comment.

Deux juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarraſſé à conduire ſon âne ; ils le conſidérèrent attentivement, obſervèrent les lignes de ſa main, et lui demandèrent ſon nom : ils devaient bien le ſavoir, puiſqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait *Conon*, ils virent clairement à ce nom et aux lignes de ſa main, qu'il ſerait un jour empereur ſous le nom de *Léon III*, et ils lui demandèrent pour toute récompenſe de leur prédiction, que dès qu'il ſerait

inſtallé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux juifs à voir les chrétiens reprendre l'uſage de la primitive Egliſe. Il eſt bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége excluſif de vendre des images que de les faire détruire. *Léon III*, ſi l'on s'en rapporte à cent hiſtoriens éclairés et véridiques, ne ſe déclara contre le culte des tableaux et des ſtatues que pour faire plaiſir aux deux juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient et l'Occident furent de plein droit dévolus au ſiége épiſcopal de Rome.

Il était juſte et dans l'ordre de la Providence qu'un pape *Léon III* dépoſſédât la race d'un empereur *Léon III;* mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à *Charlemagne*, en ſe réſervant le droit de créer les céſars et une autorité divine ſur eux ; ce qui eſt démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainſi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

Des donations de Charlemagne.

LE bibliothécaire *Anaſtaſe* dit, plus de cent ans après, que l'*on conſerve à Rome la charte de cette donation.* Mais ſi ce titre avait exiſté, pourquoi ne ſe trouve-t-il plus? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé, avec le plus grand ſoin, un diplome qui donnait une province. Il y a bien plus, cet *Anaſtaſe* n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue; c'eſt ce qu'avouent *Labe* et *Cave.* Il y a plus encore; on ne ſait préciſément quel était cet *Anaſtaſe.* Puis fiez-vous aux manuſcrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour ſurabondance de droit, fit une nouvelle donation en 774. Lorſque pourſuivant en Italie ſes infortunés neveux, qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, et ayant épouſé une nouvelle femme, il renvoya durement à *Didier*, roi des Lombards, ſa fille qu'il répudia, il aſſiégea le roi ſon beau-père et le fit priſonnier. On ne peut guère douter que *Charlemagne*, favoriſé par les intrigues du pape *Adrien* dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine

utile de quelques villes dans la Marche d'Ancone; c'eſt le ſentiment de M. de *Voltaire*. Mais lorſque dans un acte on trouve des choſes évidemment fauſſes, elles rendent le reſte de l'acte un peu ſuſpect.

Le même prétendu *Anaſtaſe* ſuppoſe que *Charlemagne* donna au pape la Corſe, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile et Veniſe, ce qui eſt d'une fauſſeté reconnue. Ecoutons, ſur ce menſonge, l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* tom. I, pag. 403.

» On pourrait mettre cette donation à » côté de celle de *Conſtantin*. On ne voit point » que jamais les papes aient poſſédé aucun » de ces pays juſqu'au temps d'*Innocent III*. » S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient été » ſouverains de Ravenne et de Rome; » mais dans le teſtament de *Charlemagne*, » qu'*Eginhard* nous a conſervé, ce monarque » nomme à la tête des villes métropolitaines » qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, » auxquelles il fait des préſents. Il ne put » donner ni la Sicile, ni la Corſe, ni la » Sardaigne, qu'il ne poſſédait pas; ni le » duché de Bénévent dont il avait à peine » la ſouveraineté; encore moins Veniſe, qui » ne le reconnaiſſait pas pour empereur. Le » duc de Veniſe reconnaiſſait alors, pour

» la forme, l'empereur d'Orient, et en » recevait le titre d'*Hypatos*. Les lettres du » pape *Adrien* parlent des patrimoines de » Spolète et de Bénévent; mais ces patri- » moines ne ſe peuvent entendre que des » domaines que les papes poſſédaient dans » ces deux duchés. *Grégoire VII* lui-même » avoue dans ſes lettres que *Charlemagne* » donnait douze cents livres de penſion au » Saint-Siége. Il n'eſt guère vraiſemblable qu'il » eût donné un tel ſecours à celui qui aurait » poſſédé tant de belles provinces. Le Saint- » Siége n'eut Bénévent que long-temps après, » par la conceſſion très-équivoque qu'on » croit que l'empereur *Henri le noir* lui en » fit vers l'an 1047. Cette conceſſion ſe » réduiſit à la ville, et ne s'étendit point » juſqu'au duché; il ne fut point queſtion » de confirmer le don de *Charlemagne*.

» Ce qu'on peut recueillir de plus pro- » bable au milieu de tant de doutes, c'eſt que » du temps de *Charlemagne*, les papes obtin- » rent en propriété une partie de la Marche » d'Ancone, outre les villes, les châteaux » et les bourgs qu'ils avaient dans les autres » pays. Voici ſur quoi je pourrais me fonder. » Lorſque l'empire d'Occident ſe renouvela » dans la famille des *Othons*, au dixième » ſiècle, *Othon III* aſſigna particulièrement au

„ Saint-Siége la Marche-d'Ancone, en „ confirmant toutes les conceſſions faites à „ cette égliſe : il paraît donc que *Charlemagne* „ avait donné cette Marche, et que les „ troubles, ſurvenus depuis en Italie, avaient „ empêché les papes d'en jouir. Nous verrons „ qu'ils perdirent enſuite le domaine utile „ de ce petit pays ſous l'empire de la maiſon „ de Suabe. Nous les verrons tantôt grands „ terriens, tantôt dépouillés preſque de tout, „ comme pluſieurs autres ſouverains. Qu'il „ nous ſuffiſe de ſavoir qu'ils poſſèdent aujour- „ d'hui la ſouveraineté reconnue d'un pays „ de cent quatre-vingts grands milles d'Italie „ en longueur, des portes de Mantoue aux „ confins de l'Abbruzze, le long de la mer „ Adriatique ; et qu'ils en ont plus de cent „ milles en largeur, depuis Civita-Vecchia „ juſqu'au rivage d'Ancone, d'une mer à „ l'autre. Il a fallu négocier toujours et ſou- „ vent combattre pour s'aſſurer cette domi- „ nation. „

J'ajouterai à ces vraiſemblances une raiſon qui me paraît bien puiſſante. La prétendue charte de *Charlemagne* eſt une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une choſe qui a déjà été donnée ? Si j'avais à plaider cette cauſe devant un tribunal réglé et impartial, je ne voudrais alléguer que la donation

prétendue de *Charlemagne* pour invalider la prétendue donation de *Pepin ;* mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces ſuppoſitions, c'eſt que ni *Andelme*, ni *Aimoin*, ni même *Eginhard* ſecrétaire de *Charlemagne*, n'en parlent pas. *Eginhard* fait un détail très-circonſtancié des legs pieux que laiſſe *Charlemagne*, par ſon teſtament, à toutes les égliſes de ſon royaume. *On ſait*, dit-il, *qu'il y a vingt et une villes métropolitaines dans les Etats de l'empereur.* Il met Rome la première et Ravenne la ſeconde. N'eſt-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes?

CHAPITRE XXIV.

Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.

IL me ſemble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près dans l'incertitude où l'hiſtoire de ces temps nous laiſſe. Cet auteur impartial paraît certain que *Charlemagne* exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette aſſertion eſt conforme à tout ce que les hiſtoriens rapportent, aux monuments qui nous reſtent, et encore plus à la politique,

puiſque c'eſt le propre de tout homme d'étendre ſon autorité auſſi loin qu'elle peut aller.

C'eſt par cette raiſon que *Charlemagne* s'attribua la puiſſance légiſlative ſur Veniſe et ſur le Bénéventin, que l'empereur grec diſputait, et qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre ; c'eſt par la même raiſon que le duc ou doge de Veniſe *Jean*, ayant tué un évêque en 802, fut accuſé devant *Charlemagne*. Il aurait pu l'être devant la cour de Conſtantinople ; mais ni les forces de l'Orient, ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes ; et Veniſe, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts ; mais le bonnet de la liberté reſta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

De la forme du gouvernement de Rome ſous Charlemagne.

C'EST une grande queſtion chez les politiques de ſavoir quelle fut préciſément la forme du gouvernement de Rome, quand *Charlemagne* ſe fit déclarer empereur par l'acclamation du

peuple, et par l'organe du pontife *Léon III.* *Charles* gouverna-t-il en qualité de conſul et de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laiſſés à l'évêque? quels droits conſervèrent les ſénateurs qu'on appelait toujours *patres conſcripti*? quels priviléges conſervèrent les citoyens? c'eſt de quoi aucun écrivain ne nous informe; tant l'hiſtoire a toujours été écrite avec négligence!

Quel fut préciſément le pouvoir de *Charlemagne* dans Rome? c'eſt ſur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laiſſa-t-il un gouverneur? impoſait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles? c'eſt de quoi il ne reſte aucun veſtige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur *Léon III* l'iſaurien, comme une ville libre protégée par les Francs, enſuite par les Germains, qui ſe gouverna tant qu'elle put en république, plutôt ſous le patronage que ſous la puiſſance des empereurs, dans laquelle le ſouverain pontife eut toujours le premier crédit, et qui enfin a été entièrement ſoumiſe aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aſpirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs ſoit

francs,

francs, soit germains de réſider à Rome, et les évêques d'y être maîtres abſolus.

C'eſt-là le nœud de toute l'hiſtoire de l'empire d'Occident depuis *Charlemagne* juſqu'à *Charles-Quint*. C'eſt le fil qui a conduit l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent preſque toujours les maîtres du môle d'Adrien, de cette fortereſſe de Rome appelée depuis le château Saint-Ange, dans laquelle ils donnèrent ſi ſouvent un aſile à leur évêque contre la violence des Allemands; de-là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains, n'ont pas une ſeule maiſon dans Rome. Il n'eſt même pas dit que *Charlemagne* ſe mit en poſſeſſion de ce môle d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi *Charlemagne* ne prit jamais le titre d'*Auguſte* ?

CHAPITRE XXVI.

Du pouvoir papal dans Rome et des patrices.

ON a vu depuis très-ſouvent des conſuls et des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape *Jean XII* le tenait, comme patrice, contre l'empereur *Othon I.* Le conſul *Creſcentius* y

ſoutint un long ſiége contre *Othon III*, et chaſſa de Rome le pape *Grégoire V*, qu'*Othon* avait nommé. Après la mort de ce conſul, les Romains chaſſèrent de Rome ce même *Othon* qui avait ravi la veuve du conſul, et qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape *Grégoire VII* dans ce môle, lorſque l'empereur *Henri IV* entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife ſi fier n'oſait ſortir de cet aſile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en feſant deſcendre ſur ſa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle ; mais *Henri IV* ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux ſe faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conſervèrent tant de fierté dans leur décadence et dans leur humiliation, que quand *Fréderic Barberouſſe* vint à Rome en 1155 pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent : *Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain d'étranger que vous étiez.*

Ils voulaient bien que les empereurs fuſſent couronnés dans leur ville : mais d'un côté ils ne ſouffraient pas qu'ils y demeuraſſent, et de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât ſouverain de Rome ; et jamais

en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple; et le pape *Lucius II*, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château Saint-Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome; et le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome, protecteur du Saint-Siége. Telle est la vérité qui est développée dans l'*Essai sur les mœurs*, *&c.*

Le sentiment de l'auteur que je cite, est donc que *Charlemagne* eut le domaine suprême, et qu'il accorda au Saint-Siége plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très-long-temps après.

CHAPITRE XXVII.

Sottise infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la-Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.

APRÈS cet exposé fidelle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commentaire nouveau du discours du célèbre

Fleuri sur les libertés de l'Eglise gallicane. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de la Bastide du Claux, avocat au parlement.* Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style. (1)

» Si on ne consultait que les *Voltaire* et » ceux de son bord, on ne trouverait en » effet que problèmes et qu'impostures dans » nos historiens. » Ensuite cet aimable et poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des compliments dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée, sur laquel le sont gravés ces mots : *Pipinus pius primus amplificandæ Ecclesiæ viam aperuit, et exarchatum Ravennæ cum ampliſſimis...* » Le pieux Pepin ouvrit le premier le chemin » d'agrandir l'Eglise, et l'exarchat de Ravenne » avec de très-grands... » le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre; je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté

(1) L'avocat *Chiniac* est un personnage très-réel ; mais quoique ce zélé défenseur de l'Eglise janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, et que ces procès fassent toujours rire, il n'en est pas plus connu, et n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages, ni de ses aventures.

de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième ſiècle : on ne produiſit point d'autre monument pour aſſurer aux papes l'exarchat ; donc il n'y en avait point. Si on feſait paraître aujourd'hui une pierre caſſée, avec une inſcription qui certifiât que le pieux *François I* fit une donation du louvre aux cordeliers, de bonne foi le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique ? et l'académie des inſcriptions l'inférerait-elle dans ſes recueils ?

Le latin ridicule de ce beau monument n'eſt pas à la vérité un ſceau de réprobation ; mais c'en eſt un que le menſonge avéré concernant *Pepin*. L'inſcription affirme que *Pepin eſt le premier qui ait ouvert la voie.* Cela eſt faux : avant lui *Conſtantin* avait donné des terres à l'évêque et à l'égliſe de Saint-Jean de Latran de Rome juſque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs ſuivants. Ils en avaient en Sicile, en Toſcane, en Ombrie ; ils avaient les juſtices de Saint-Pierre et des domaines dans la Pentapole. Il eſt très-probable que *Pepin* augmenta ces domaines. De quoi ſe plaint donc le commentateur ? que prétend-il ? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations eſt trop peu verſé dans ces connaiſſances*, *ou trop*

fourbe pour mériter quelque attention ? Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il à dire ſon avis ſur Ravenne et ſur la Pentapole ? Nous avouons que c'eſt-là parler en digne commentateur ; mais ce n'eſt pas, à ce qu'il nous ſemble, parler en homme verſé *dans ces connaiſſances*, ni verſé dans la politeſſe, ni même verſé dans le ſens commun.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* qui affirme peu, ſe fonde pourtant ſur le teſtament même de *Charlemagne*, pour affirmer qu'il était ſouverain de Rome et de Ravenne, et que par conſéquent il n'avait point donné Ravenne au pape. *Charlemagne* fait des legs à ces villes, qu'il appelle *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur et non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que le commentateur eſt lui-même entièrement de l'avis de mon auteur ; il n'écrit que d'après lui ; il veut prouver comme lui que *Charlemagne* avait le pouvoir ſuprême dans Rome ; et oubliant tout d'un coup l'état de la queſtion, il ſe répand en invectives ridicules contre ſon propre guide. Il eſt en colère de ne ſavoir pas quelle était l'étendue et la borne du nouveau pouvoir de *Charlemagne* dans Rome. Je ne le ſais pas plus que lui, et cependant je m'en conſole. Il eſt vraiſemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop

choquer les Romains. On peut être empereur ſans être deſpotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne eſt aujourd'hui très-borné par celui des électeurs et des princes de l'empire. Le commentateur peut reſter ſans ſcrupule dans ſon ignorance pardonnable ; mais il ne faut pas dire de groſſes injures, parce qu'on eſt un ignorant : car lorſqu'on dit des injures ſans eſprit, on ne peut ni plaire ni inſtruire ; le public veut qu'elles ſoient fines, ingénieuſes et à propos : il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repouſſer la calomnie dans le ſtyle des Philippiques ; et peut-être n'eſt-il permis d'en uſer ainſi, que quand la calomnie met en danger un honnête homme, car alors c'eſt ſe battre contre un ſerpent, et on n'eſt pas dans le cas de *Tartuffe* qui s'accuſait d'*avoir tué une puce avec trop de colère.*

CHAPITRE XXVIII.

D'une calomnie abominable, et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.

PASSE encore qu'on ſe trompe ſur une pancarte de *Pepin le bref;* le pape n'en a pas ſur Ravenne un droit moins confirmé par le temps et par le conſentement de tous les princes ; la plupart

des origines ſont ſuſpectes, et un droit reconnu de tout le monde eſt inconteſtable.

Mais de quel front le prétendu *Chiniac de la Baſtide du Claux*, commentateur des libertés de l'Egliſe gallicane, peut-il citer cet abominable paſſage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire? JESUS-CHRIST *a été le plus habile charlatan et le plus grand impoſteur qui ait paru depuis l'exiſtence du monde.* On eſt naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait ſi horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité eſt extrême, moins on s'imagine que ce ſoit une fiction. On croit la citation vraie, préciſément parce qu'elle eſt abominable; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le titre dont parle ce *Chiniac*. Eſt-ce là une liberté gallicane? J'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite; je ſais que c'eſt un recueil d'articles traduits du lord *Shaftesbury*, du lord *Bolingbroke*, de *Trenchard*, de *Gordon*, du docteur *Midleton*, du célèbre *Abauzit*, et d'autres morceaux connus qui ſont mot à mot dans le grand dictionnaire encyclopédique, tel que l'article *Meſſie*, lequel eſt tout entier d'un paſteur d'une égliſe réformée, et dont nous poſſédons l'original.

Non-ſeulement l'infame citation du prétendu *Chiniac* n'eſt dans aucun endroit de ce livre;

mais

mais je puis assurer qu'elle ne se trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis *Celse* et l'empereur *Julien*; le devoir de mon état est de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort et de plus frivole. *Volston* lui-même, *Jean-Jacques Rousseau*, qui ont osé nier si audacieusement les miracles de notre seigneur JESUS-CHRIST n'ont pas écrit une seule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée; au contraire ils rendent à JESUS-CHRIST le plus profond respect, et *Volston* surtout se borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types et des paraboles.

J'avance hardiment que si cet insolent blasphème se trouvait dans quelque mauvais livre, mille voix se seraient élevées contre le monstre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le *Chiniac* de me le montrer ailleurs que dans son libelle; apparemment il a pris ce détour pour blasphémer sous le masque contre notre Sauveur, comme il blasphème à tort et à travers contre notre saint père le pape, et souvent contre les évêques: il a cru pouvoir être criminel impunément, en prenant les flèches infernales dans un carquois sacré, et en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint

de défendre. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie ſi impudente, ni d'une fraude ſi baſſe, ni d'une impiété ſi effrayante; et je penſe que DIEU me pardonnera, ſi je dis quelques injures à ce *Chiniac*.

Il faut ſans doute avoir abjuré toute pudeur, ainſi qu'avoir perdu toute raiſon pour traiter JESUS-CHRIST de *charlatan* et d'*impoſteur*; lui qui vécut toujours dans l'humble obſcurité; lui qui n'écrivit jamais une ſeule ligne, tandis que de modernes docteurs, ſi peu doctes, nous aſſomment de gros volumes ſur des queſtions dont il ne parla jamais; lui qui ſe ſoumit depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort à la religion dans laquelle il était né; lui qui en recommanda toutes les obſervances, qui ne prêcha jamais que l'amour de DIEU et du prochain, qui ne parla jamais de DIEU que comme d'un père, ſelon l'uſage des Juifs; qui, loin de ſe donner jamais le titre de DIEU, dit en mourant: (*x*) *Je vais à mon père qui eſt votre père, à mon* DIEU *qui eſt votre* DIEU; lui enfin dont le ſaint zèle condamne ſi hautement l'hypocriſie et les fureurs des nouveaux charlatans, qui dans l'eſpérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de ſervir un parti qui les protége, ſeraient capables d'employer le fer ou le poiſon, comme ils

(*x*) *Saint Jean*, ch. XX, v. 17.

ont employé les convulsions et les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu *Chiniac*, et ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le chriſtianiſme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français et en allemand; nous proteſtons devant DIEU que le blaſphème en queſtion n'eſt dans aucun de ces livres: nous avons cru enfin qu'il pourrait ſe rencontrer dans le diſcours qui ſert de préface à l'*Abrégé de l'hiſtoire eccléſiaſtique*. On prétend que cet avant-propos eſt d'un héros philoſophe né dans une autre communion que la nôtre; génie ſublime, dit-on, qui a ſacrifié également à *Mars*, à *Minerve* et aux *Grâces*; mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, et ſe trouvant ſous le joug de la réprobation éternelle, s'eſt trop livré aux enſeignements trompeurs de la raiſon, qui égare inconteſtablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire; je ſuis loin de penſer qu'un ſi grand-homme ne ſoit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface.

» L'établiſſement de la religion chrétienne » a eu, comme tous les empires, de faibles

247221

„ commencements. Un juif de la lie du „ peuple, dont la naiſſance eſt douteuſe, „ qui mêle aux abſurdités d'anciennes pro- „ phéties hébraïques, des préceptes d'une „ bonne morale, auquel on attribue des „ miracles, et qui finit par être condamné à „ un ſupplice ignominieux, eſt le héros de „ cette ſecte. Douze fanatiques ſe répandent „ de l'Orient juſqu'en Italie ; ils gagnent les „ eſprits par cette morale ſi ſainte et ſi pure „ qu'ils prêchaient ; et ſi l'on excepte quel- „ ques miracles propres à ébranler des „ imaginations ardentes, ils n'enſeignaient „ que le déiſme. Cette religion commençait „ à ſe répandre dans le temps que l'empire „ romain gémiſſait ſous la tyrannie de quel- „ ques monſtres qui le gouvernèrent conſé- „ cutivement. Durant ces règnes de ſang, le „ citoyen, préparé à tous les malheurs qui „ peuvent accabler l'humanité, ne trouvait „ de conſolation et de ſoutien contre d'auſſi „ grands maux que dans le ſtoïciſme. La mo- „ rale des chrétiens reſſemblait à cette doc- „ trine, et c'eſt l'unique cauſe de la rapidité „ des progrès que fit cette religion. Dès le „ règne de *Claude*, les chrétiens formaient „ des aſſemblées nombreuſes où ils prenaient „ des agapes, qui étaient des ſoupers en „ communauté. „

Ces paroles ſont audacieuſes, elles ſont d'un ſoldat qui ſait mal farder ce qu'il croit la vérité; mais après tout elles diſent poſitivement le contraire du blaſphème annoncé par *Chiniac.*

La religion chrétienne a eu de faibles commencements, et tout le monde en convient. *Un juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge et du Saint-Eſprit, et que *Joſeph*, mari de ſa mère, deſcendait du roi *David.* De plus il n'y a point de *lie* aux yeux de DIEU; devant lui tous les hommes ſont égaux.

Douze fanatiques ſe répandent de l'Orient juſqu'en Italie. Le terme de *fanatique* parmi nous eſt très-odieux, et ce ſerait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres; mais ſi dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *perſuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire; il nous paraît même très-vraiſemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puiſqu'il compare les premiers chrétiens aux reſpectables ſtoïciens. En un mot nous ne feſons point l'apologie de cet ouvrage; et dès que notre ſaint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur et de bouche.

CHAPITRE XXIX.

Bévue énorme de Chiniac.

LE prétendu la *Baſtide de Chiniac du Claux* a répondu que les paroles par lui citées ſe trouvent dans le *Militaire philoſophe*, non pas préciſément, et mot à mot, mais dans le même ſens. Ce *Militaire philoſophe* eſt, dit-on, du ſieur *Saint-Hiacynthe* qui fut cornette de dragons en 1685, et employé dans la fameuſe dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce militaire. (*y*)

» Voici, après de mûres réflexions le jugement que je porte de la religion chrétienne: » je la trouve abſurde, extravagante, injurieuſe à DIEU, pernicieuſe aux hommes, » facilitant et même autoriſant les rapines, » les ſéductions, l'ambition, l'intérêt de ſes » miniſtres et la révélation des ſecrets des » familles; je la vois comme une ſource intariſſable de meurtres, de crimes et d'atrocités commiſes ſous ſon nom; elle me ſemble » un flambeau de diſcorde, de haine, de » vengeance, et un maſque dont ſe couvre » l'hypocriſie pour tromper plus adroitement

(*y*) Chap. IX, pag. 84 de la dernière édition.

» ceux dont la crédulité lui eſt utile ; enfin » j'y vois le bouclier de la tyrannie contre » les peuples qu'elle opprime, et la verge » des bons princes quand ils ne ſont pas » ſuperſtitieux. Avec cette idée de votre reli- » gion, outre le droit de l'abandonner, je » ſuis dans l'obligation la plus étroite d'y » renoncer et de l'avoir en horreur, de » plaindre ou de mépriſer ceux qui la prê- » chent, et de vouer à l'exécration publique » ceux qui la ſoutiennent par leurs violences » et leurs perſécutions. »

Ce morceau eſt une invective ſanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de ſiècles, mais non pas contre la perſonne de JESUS-CHRIST qui a recommandé tout le contraire. JESUS n'a point ordonné la *révélation des ſecrets des familles ;* loin de favoriſer l'ambition, il l'a anathématiſée ; il a dit en termes formels : (z) *Il n'y aura ni premier ni dernier parmi vous ; — le fils de l'homme n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir.* C'eſt un menſonge ſacrilége de dire que notre Sauveur a autoriſé la *rapine.* Ce n'eſt pas aſſurément la prédication de JESUS, qui eſt *une ſource intariſſable de meurtres, de crimes et d'atrocités commiſes ſous ſon nom.* Il eſt viſible qu'on a abuſé de ces

(z) *Saint Matth.* chap. XX, v. 27 et 28.

paroles : (*aa*) *Je ne ſuis point venu apporter la paix, mais le glaive ;* de ces autres paſſages : (*bb*) *Que celui qui n'écoute pas l'Egliſe ſoit comme un païen ou comme un douanier ;* — (*cc*) *contrains-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas ſon père et ſa mère, et ſa femme et ſes enfants, et ſes frères et ſes ſœurs, et encore ſon ami, il ne peut être mon diſciple ;* et enfin des paraboles dans leſquelles il eſt dit que (*dd*) le maître *fit jeter dans les ténèbres extérieures, pieds et mains liés, celui qui n'avait pas la robe nuptiale à un repas.* Ces diſcours, ces énigmes ſont aſſez expliqués par toutes ces maximes évangéliques qui n'enſeignent que la paix et la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces paſſages qui excita le moindre trouble. Les diſcordes, les guerres civiles n'ont commencé que par des diſputes ſur le dogme. L'amour-propre fait naître l'eſprit de parti, et l'eſprit de parti fait couler le ſang. Si on s'en était tenu à l'eſprit de JESUS, le chriſtianiſme aurait été toujours en paix. M. de *Saint-Hiacynthe* a donc tort de reprocher au chriſtianiſme ce qu'on ne doit reprocher qu'à pluſieurs chrétiens.

(*aa*) *Saint Matth.* chap. X, v. 34.

(*bb*) *Ibid.* chap. XVIII, v. 17.

(*cc*) *Saint Luc*, chap. XIV, v. 23 et 26.

(*dd*) *Saint Matth.* chap. XXII, v. 12 et 13.

La propoſition du *Militaire philoſophe* eſt donc auſſi dure que le blaſphème du prétendu *Chiniac* eſt affreux.

Concluons que le pyrrhoniſme hiſtorique eſt très-utile; car ſi dans cent ans le *Commentaire des libertés gallicanes* et le *Militaire philoſophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes; et ſi ces deux livres ne ſont pas réfutés dans leur temps, ne ſera-t-on pas en droit de croire que dans le ſiècle de ces auteurs on blaſphémait ouvertement JESUS-CHRIST? Il eſt donc très-important de les confondre de bonne heure, et d'empêcher *Chiniac* de calomnier ſon ſiècle.

Il n'eſt pas ſurprenant que ce même *Chiniac*, ayant ainſi outragé JESUS-CHRIST notre ſauveur, outrage auſſi ſon vicaire : *Je ne vois pas*, dit-il, *comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens.* Cet homme n'a pas aſſiſté au ſacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Maïence tenir le premier rang entre les électeurs; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur : il devait ſavoir que par toute l'Europe on traite les gens d'égliſe comme les femmes avec beaucoup de déférence; ce n'eſt pas à dire qu'il faille leur baiſer les pieds, excepté peut-être dans un tranſport de paſſion. Mais revenons au pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

CHAPITRE XXX.

Anecdote hiſtorique très-haſardée.

Duhaillan prétend, dans un de ſes opuſcules, que *Charles VIII* n'était pas fils de *Louis XI;* c'eſt peut-être la raiſon ſecrète pour laquelle *Louis XI* négligea ſon éducation et le tint toujours éloigné de lui. *Charles VIII* ne reſſemblait à *Louis XI* ni par l'eſprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait ſervir d'excuſe à *Duhaillan;* mais cette tradition était fort incertaine, comme preſque toutes le ſont. La diſſemblance des pères et des enfants eſt encore moins une preuve d'illégitimité, que la reſſemblance n'eſt une preuve du contraire.

Que *Louis XI* ait haï *Charles VIII*, cela ne conclut rien. Un ſi mauvais fils pouvait aiſément être un mauvais père. Quand même douze *Duhaillan* m'auraient aſſuré que *Charles VIII* était né d'un autre que de *Louis XI*, je ne devrais pas les en croire aveuglément. Un lecteur ſage doit, ce me ſemble, prononcer comme les juges : *Pater eſt quem nuptiæ demonſtrant.*

CHAPITRE XXXI.

Autre anecdote plus hasardée.

ON a dit que la ducheſſe de *Montpenſier* avait accordé ſes faveurs au moine *Jacques Clément* pour l'encourager à aſſaſſiner ſon roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner : mais ce n'eſt pas ainſi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide ; on lui montre le ciel et non une femme. Son prieur *Bourgoin* était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre ; il n'avait point de lettre d'amour dans ſa poche quand il tua le roi, mais bien les hiſtoires de *Judith* et d'*Aod*, toutes déchirées, toutes graſſes à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

De Henri IV.

JE penſe entièrement comme l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs, &c.* ſur la mort de *Henri IV ;* je penſe que ni *Jean Châtel* ni *Ravaillac* n'eurent aucuns complices ; leur crime était celui du temps, le cri de la religion fut leur ſeul complice. Je ne crois point que *Ravaillac* ait

fait le voyage de Naples, ni que le jéſuite *Alagona* ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre *Chiniac*. Les jéſuites n'ont jamais été prophètes ; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur deſtruction ; mais au contraire ces pauvres gens ont toujours aſſuré qu'ils dureraient juſqu'à la fin des ſiècles. Il ne faut jamais jurer de rien.

CHAPITRE XXXIII.

De l'abjuration de Henri IV.

LE jéſuite *Daniel* a beau me dire, dans ſa très-ſèche et très-fautive hiſtoire de France, que *Henri IV* avant d'abjurer était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus *Henri IV* lui-même que le jéſuite *Daniel ;* ſa lettre à la belle *Gabrielle : c'eſt demain que je fais le ſaut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre choſe que du catholiciſme. Si ſon grand cœur avait été depuis ſi long-temps ſi pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à ſa maîtreſſe : *Ces évêques m'édifient ;* mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient.* Ces paroles ſont-elles d'un bon catéchumène ?

Ce n'eſt pas un ſujet de pyrrhoniſme que les lettres de ce grand - homme à *Coriſande d'Andoin* comteſſe de *Gramont*, elles exiſtent

encore en original. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations* rapporte pluſieurs de ces lettres intéreſſantes ; en voici des morceaux curieux : *Tous ces empoiſonneurs ſont tous papiſtes. J'ai découvert un tueur pour moi. — Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir ; ils admoneſtent tout bon catholique de prendre exemple ſur l'empoiſonnement du prince de Condé. — Et vous êtes de cette religion ! — Si je n'étais huguenot, je me ferais turc.*

Il eſt difficile, après tous ces témoignages de la main de *Henri IV*, d'être fermement perſuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

Bévue ſur Henri IV.

UN autre hiſtorien moderne (*) de *Henri IV* accuſe du meurtre de ce héros le duc de *Lerme : C'eſt*, dit-il, *l'opinion la mieux établie.* Il eſt évident que c'eſt l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Eſpagne ; et il n'y eut en France que le continuateur du préſident de *Thou* qui donna quelque crédit à ces ſoupçons vagues et ridicules. Si le duc de *Lerme*, premier miniſtre, employa *Ravaillac*, il le paya

(*) M. de *Buri.*

bien mal. Ce malheureux était preſque ſans argent quand il fut ſaiſi. Si le duc de *Lerme* l'avait ſéduit ou fait ſéduire ſous la promeſſe d'une récompenſe proportionnée à ſon attentat, aſſurément *Ravaillac* l'aurait nommé lui et ſes émiſſaires, quand ce n'eût été que pour ſe venger. Il nomma bien le jéſuite d'*Aubigni*, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de *Lerme*? c'eſt une obſtination bien étrange que celle de ne pas croire *Ravaillac* dans ſon interrogatoire et dans les tortures! Faut-il inſulter une grande maiſon eſpagnole ſans la moindre apparence de preuves?

Et voilà juſtement comme on écrit l'hiſtoire.

La nation eſpagnole n'a guère recours à ces crimes honteux, et les grands d'Eſpagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuſe qui ne leur a pas permis de s'avilir juſque-là.

Si *Philippe II* mit à prix la tête du prince d'*Orange*, il eut du moins le prétexte de punir un ſujet rebelle, comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral *Coligni*, et depuis celle du cardinal *Mazarin*. Ces proſcriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles; mais comment le duc de *Lerme* ſe ſerait-il adreſſé ſecrétement à un miſérable tel que *Ravaillac*?

CHAPITRE XXXV.

Bévue ſur le maréchal d'Ancre.

LE même auteur dit que *le maréchal d'Ancre et ſa femme furent écraſés pour ainſi dire par la foudre.* L'un ne fut à la vérité écraſé qu'à coups de piſtolets, et l'autre fut brûlée en qualité de ſorcière. Un aſſaſſinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atour de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie ni à la juriſprudence de ce temps-là. Mais je ne ſais pourquoi l'hiſtorien s'exprime en ces mots : *Si ces deux miſérables n'étaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtiments. Il eſt certain que du vivant même du roi, Concini et ſa femme avaient avec l'Eſpagne des liaiſons contraires aux deſſeins du roi.*

C'eſt ce qui n'eſt point du tout certain, cela n'eſt pas même vraiſemblable. Ils étaient florentins ; le grand-duc de *Florence* avait reconnu le premier, *Henri IV ;* il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Eſpagne en Italie ; *Concini* et ſa femme n'avaient point de crédit du temps de *Henri IV.* S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conſeil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'eſt donc accuſer la

reine d'avoir trahi ſon mari; et, encore une fois, il n'eſt pas permis d'inventer de telles accuſations ſans preuve. Quoi! un écrivain dans ſon grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter ſur leur tribunal!

Pourquoi appeler un maréchal de France et ſa femme, dame d'atour de la reine, *ces deux miſérables?* Le maréchal d'*Ancre*, qui avait levé une armée à ſes frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'eſt convenable qu'à *Ravaillac*, à *Cartouche*, aux voleurs publics, aux colomniateurs publics?

CHAPITRE XXXVI.

Réflexion.

IL n'eſt que trop vrai qu'il ſuffit d'un fanatique pour commettre un parricide ſans aucun complot. *Damiens* n'en avait point. Il a répété quatre fois dans ſon interrogatoire qu'il n'a commis ſon crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulſionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur; (*ee*) tant leur démence était atroce.

(*ee*) Un entre autres dont il a été queſtion dans le procès de *Damiens*.

La

La religion mal entendue eſt une fiévre que la moindre occaſion fait tourner en rage.

Le propre du fanatiſme eſt d'échauffer les têtes. Quand le feu, qui fait bouillir les cervelles ſuperſtitieuſes, a fait tomber quelque flammèches dans une âme inſenſée et atroce; quand un ignorant furieux croit imiter ſaintement *Phinée*, *Aod*, *Judith*, et leurs ſemblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne penſe. Bien des gens l'ont excité au parricide ſans le ſavoir. Quelques perſonnes profèrent des paroles indiſcrètes et violentes; un domeſtique les répète, il les amplifie, il les enfuneſte encore, comme diſent les Italiens; un *Châtel*, un *Ravaillac*, un *Damiens* les recueillent: ceux qui les ont prononcées ne ſe doutent pas du mal qu'ils ont fait: ils ſont complices involontaires; mais il n'y a eu ni complot ni inſtigation. En un mot on connaît bien mal l'eſprit humain, ſi l'on ignore que le fanatiſme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

Du dauphin François.

LE dauphin *François*, fils de *François I*, joue à la paume, il boit beaucoup d'eau fraîche dans une tranſpiration abondante ; on accuſe l'empereur *Charles-Quint* de l'avoir fait empoiſonner. Quoi ! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu ! Quoi il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, et il aurait déshonoré toute la gloire de ſa vie par un crime infâme et inutile ? Il aurait empoiſonné le dauphin en laiſſant deux frères pour le venger ! L'accuſation eſt abſurde ; auſſi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'*Eſſai ſur les mœurs, &c.* pour déteſter cette abſurdité.

Mais le dauphin *François* avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte de *Montecuculi* qui lui avait verſé l'eau fraîche dont il réſulta une pleuréſie. Ce comte était né ſujet de *Charles-Quint* ; il lui avait parlé autrefois ; et ſur cela ſeul on l'arrête, on le met à la torture ; des médecins ignorants affirment que les tranchées, cauſées par l'eau froide, ſont cauſées par l'arſénic. On fait écarteler *Montecuculi* ; et toute la France traite d'empoiſonneur le vainqueur de *Soliman*, le libérateur

de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand-homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent *Montecuculi*? je n'en fais rien; ni *Mézerai* ni *Daniel* ne le disent. Le président *Hénault* dit : *Le dauphin François est empoisonné par Montecuculi son échanson, non sans soupçon contre l'empereur.*

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de *Montecuculi;* ni lui ni *Charles-Quint* n'avaient aucun intérêt à le commettre. *Montecuculi* attendait de son maître une grande fortune, et l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que *François*. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion et l'ignorance ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocents.

CHAPITRE XXXVIII.

De Samblançai.

NE peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de *Samblançai*? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de *Montecuculi*. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés

doutent que *Samblançai* fût coupable. Il fut jugé par des commiſſaires ; c'eſt déjà un grand préjugé en ſa faveur. La haine que lui portait le chancelier *Duprat* eſt encore un préjugé plus fort. On eſt réduit, lorſqu'on lit les grands procès criminels, à ſuſpendre au moins ſon jugement entre les condamnés et les juges ; témoins les arrêts rendus contre *Jacques Cœur*, contre *Enguerrand de Marigni*, et tant d'autres. Comment donc pourrait-on croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des hiſtoriens, puiſqu'on ne peut même en croire des magiſtrats qui ont examiné les procès pendant des années entières? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion ſur *François I.* Quel était donc le caractère de ce grand-homme, qui fait pendre le vieillard innocent *Samblançai*, qu'il appelait ſon pere ; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce que ſes médecins ſont des ignorants ; qui dépouille le connétable de *Bourbon* de ſes biens par l'injuſtice la plus criante ; qui, ayant été vaincu par lui et fait priſonnier, met ſes deux enfants en captivité pour aller revoir Paris ; qui juge et promet même, en parole d'honneur, de rendre la Bourgogne à *Charles-Quint* ſon vainqueur, et qui eſt obligé de ſe déshonorer par politique ; qui accorde aux Turcs dans Marſeille la liberté d'exercer leur religion, et

qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Eſtrapade de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le collége royal : oui ; mais eſt-on grand pour cela, et un collége répare-t-il tant d'horreurs et tant de baſſeſſes ?

CHAPITRE XXXIX.

Des templiers.

QUE dirons-nous du maſſacre eccléſiaſtique juridique des templiers ? leur ſupplice fait frémir d'horreur. L'accuſateur laiſſe dans nos eſprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui proteſtent de leur innocence devant DIEU en mourant, qu'à cinq ou ſix prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

Du pape Alexandre VI.

LE cardinal *Bembo*, *Paul Jove Tomaſi*, et enfin *Guichardin* ſemblent croire que le pape *Alexandre VI* mourut du poiſon qu'il avait préparé, de concert avec ſon bâtard *Céſar Borgia*, au cardinal *Sant-Agnolo*, au cardinal de Capoue, à celui de Modène et à pluſieurs autres ; mais ces hiſtoriens ne l'aſſurent pas poſitivement. Tous les ennemis du ſaint-ſiége ont accrédité cette horrible anecdote. Je ſuis comme l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* je n'en crois rien ; et ma grande raiſon, c'eſt qu'elle n'eſt point du tout vraiſemblable. Le pape et ſon bâtard étaient ſans contredit les deux plus grands ſcélérats parmi les puiſſances de l'Europe ; mais ils n'étaient pas des fous.

Il eſt évident que l'empoiſonnement d'une douzaine de cardinaux, à ſouper, aurait rendu le père et le fils ſi exécrables que rien n'aurait pu les ſauver de la fureur du peuple romain et de l'Italie entière; un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire

aux vues de *Céſar Borgia*. Le pape ſon père était ſur le bord de ſon tombeau : *Borgia* avec ſa brigue pouvait faire élire une de ſes créatures; eſt-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoiſonner douze ?

Enfin les regiſtres de la maiſon d'*Alexandre VI* le font mourir d'une fièvre double-tierce, poiſon aſſez dangereux pour un vieillard qui eſt dans ſa ſoixante et treizième année.

CHAPITRE XLI.

De Louis XIV.

JE ſuppoſe que dans cent ans preſque tous nos livres ſoient perdus, et que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'hiſtoire de *Louis XIV* par *la Hode* ſous le nom de *la Martinière ;* la dixme royale de *Boisguilbert* ſous le nom du maréchal de *Vauban ;* les teſtaments de *Colbert* et de *Louvois* fabriqués par *Gatien de Courtilz ;* l'hiſtoire de la régence du duc d'Orléans par le même *la Hode*, ci-devant jéſuite ; les mémoires de madame de *Maintenon* par *la Beaumelle ;* et cent autres ridicules romans de cette eſpèce : je ſuppoſe qu'alors la langue françaiſe ſoit une langue ſavante dans le fond de l'Allemagne, que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne

feraient-ils poïnt ſur ſes précieux monuments échappés aux injures du temps ! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité ? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'eſt ainſi qu'on jugerait. Cette ſeule réflexion ne doit-elle pas nous inſpirer un peu de défiance ſur plus d'un livre de l'antiquité ?

CHAPITRE XLII.

Bévues et doutes.

QUELLES erreurs groſſières, quelles ſottiſes ne débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui ſont entre les mains des grands et des petits, et même de gens qui ſavent à peine lire ? L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations* ne nous fait-il pas remarquer qu'il ſe débite, tous les ans dans l'Europe, quatre cents mille almanachs qui nous indiquent les jours propres à être ſaignés ou purgés, et qui prédiſent la pluie? que preſque tous les livres ſur l'économie ruſtique enſeignent la manière de multiplier le blé et de faire pondre des coqs ? N'a-t-il pas obſervé que, depuis Moſcou juſqu'à Strasbourg et à Bâle, on met dans les mains

de

de tous les enfants la géographie d'*Hubner* ? Et voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie ?

Que l'Europe contient trente millions d'habitants, tandis qu'il eſt évident qu'il y en a plus de cent millions ; qu'il *n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de déſerts dans le Nord, et plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, ſur leſquelles ni un homme, ni un oiſeau ne s'arrête.

Il enſeigne que *Jupiter ſe changea en taureau pour mettre au monde Europe, treize cents ans, jour pour jour, avant* JESUS-CHRIST, et que d'ailleurs *tous les Européans deſcendent de Japhet.*

Quels détails ſur les villes ! l'auteur va juſqu'à dire à la face des Romains et de tous les voyageurs que l'égliſe de Saint-Pierre *a huit cents quarante pieds de longueur.* Il augmente les domaines du pape, comme il alonge ſon égliſe ; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais poſſédé que la ville ; il y a peu de pages où il ne ſe trouve de ſemblables bévues.

Conſultez les tables de *Lenglet*, vous y trouverez encore que *Hatton*, archevêque de Maïence, fut aſſiégé dans une tour par des rats, pris par des rats, et mangé par des rats ; qu'on vit des armées céleſtes combattre en

l'air, et que deux armées de ſerpents ſe livrèrent ſur la terre une ſanglante bataille.

Encore une fois, ſi dans notre ſiècle qui eſt celui de la raiſon, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les ſiècles des fables ! Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de menſonges hiſtoriques, que d'abſurdités n'écrivait-on pas obſcurément dans de petites provinces barbares ! abſurdités multipliées avec le temps par des copiſtes, et autoriſées enſuite par des commentaires.

Enfin, ſi les événements les plus intéreſſants, les plus terribles, qui ſe paſſent ſous nos yeux, ſont enveloppés d'obſcurités impénétrables, que ſera-ce des événements qui ont vingt ſiècles d'antiquité ? Le grand *Guſtave* eſt tué dans la bataille de Lutzen ; on ne ſait s'il a été aſſaſſiné par un de ſes propres officiers. On tire des coups de fuſil dans les carroſſes du grand *Condé ;* on ignore ſi cette manœuvre eſt de la cour ou de la fronde. Pluſieurs principaux citoyens ſont aſſaſſinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux ; on n'a jamais ſu quelle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événements de ce globe ſont comme ce globe même, dont une moitié eſt expoſée au grand jour, et l'autre plongée dans l'obſcurité.

CHAPITRE XLIII.

Abſurdité et horreur.

QUE l'on ſe trompe ſur le nombre des habitants d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que dans le loiſir des grandes villes on ſe ſoit trompé ſur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en ſavent rien et vendent leur blé aux diſcoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques erreurs ſur la formation d'un fœtus et ſur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfants comme elles peuvent, et les montagnes reſtent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funeſte au genre humain, qui ſubſiſte encore tout déteſté qu'il eſt, et qui peut-être ſubſiſtera encore quelques années. Cette eſpèce bâtarde eſt nourrie dans les diſputes de l'école, qui rendent l'eſprit faux, et qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obſcurité où leur métier les condamne, ils ſe jettent ſur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres ſe battaient à coups de poing contre ceux qui paſſaient dans les rues avec un habit

galonné ; ce ſont ces miſérables qui appellent le préſident de *Monteſquieu*, impie ; le conſeiller d'Etat *la Mothe le Vayer*, déiſte ; le chancelier de *l'Hoſpital*, athée. Mille fois flétris, ils n'en ſont que plus audacieux, parce que ſous le maſque de la religion, ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens mes confrères ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, ſi pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques ? c'eſt qu'il ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques, enſevelis dans la pouſſière des bibliothèques, on y verrait continuellement la ſorbonne et les maiſons profeſſes des jéſuites transférées aux halles.

Les jéſuites ſurtout pouſsèrent l'impudence aux derniers excès quand ils furent puiſſants ; lorſqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivirent des libelles.

On eſt obligé d'avouer que ce ſont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré ſur leurs confrères les coups dont ils ſont écraſés, et qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes reſpectables. Il faut auſſi convenir que ce ſont des énergumènes, tels que les *Patouillet* et les *Nonotte* qui ont enfin ſoulevé toute la France contre les jéſuites.

Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédants de leurs colléges étaient impudents à la ville.

Un de ces malheureux ne s'eſt pas contenté d'écrire contre tous les parlements du royaume, du ſtyle dont *Guignard* écrivit contre *Henri IV.* Ce fou vient de faire un ouvrage contre preſque tous les gens de lettres illuſtres, et toujours dans le deſſein de venger DIEU, qui pourtant ſemble un peu abandonner les jéſuites: il intitule ſa rapſodie *anti-philoſophique :* elle l'eſt bien en effet; mais il pouvait l'intituler auſſi *anti-humaine*, *anti-chrétienne.*

Croirait-on bien que cet énergumène, à l'article *fanatiſme*, fait l'éloge de cette fureur diabolique? il ſemble qu'il ait trempé ſa plume dans l'encrier de *Ravaillac.* Du moins *Néron* ne fit point l'éloge du parricide; *Alexandre VI* ne vanta point l'empoiſonnement et l'aſſaſſinat. Les plus grands fanatiques déguiſaient leurs fureurs ſous le nom d'un ſaint enthouſiaſme, d'un divin zèle; enfin nous avons *confitentem fanaticum.*

Le monſtre crie ſans ceſſe, Dieu, Dieu, Dieu! excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de DIEU devient un ſacrilége; vous qui ne l'atteſtez que pour l'offenſer, et qui vous rendez plus coupable

encore par vos calomnies, que ridicule par vos abſurdités; vous, le mépris et l'horreur de tous les hommes raiſonnables, vous prononcez le nom de DIEU dans tous vos libelles comme des ſoldats qui s'enfuient en criant: *Vive le roi!*

Quoi! c'eſt au nom de DIEU que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très-connu, devant qui vous n'oſeriez paraître, a conjuré en ſecret avec les prêtres d'une ville célèbre pour y établir le ſocinianiſme! Vous dites que ces prêtres viennent tous les ſoirs ſouper chez lui, et qu'ils lui fourniſſent des arguments contre vos ſottiſes! Vous en avez menti, mon révérend père: *mentiris impudentiſſimè*, comme diſait *Paſcal*. Les portes de cette ville ſont fermées avant l'heure du ſouper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a ſoupé dans ſon château qui en eſt à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun; c'eſt ce que vingt mille hommes peuvent atteſter.

Vous penſez que les parlements vous ont conſervé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pouſſe à inſulter par les plus plattes impoſtures un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres, (*)

(*) M. *Sauvin.*

et un des premiers ſavants de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par-là s'eſt honorée à jamais ; (*) et un homme auſſi illuſtre par ſes bienfaits que par ſon eſprit, dont la reſpectable épouſe eſt parente du plus noble et du plus digne miniſtre qu'ait eu la France, et qui a des enfants dignes de ſon mari et d'elle? (**)

Vous êtes aſſez lâche pour remuer les cendres de M. de *Monteſquieu*, afin d'avoir occaſion de parler de je ne ſais quel brouillon de jéſuite irlandais nommé *Routh*, qu'on fut obligé de chaſſer de ſa chambre où cet intrus s'établiſſait en député de la ſuperſtition et pour ſe faire de fête, tandis que *Monteſquieu*, environné de ſages, mourait en ſage : jéſuite, vous inſultez au mort, après qu'un jéſuite a oſé troubler la dernière heure du mourant, et vous voulez que la poſtérité vous déteſte comme le ſiècle préſent vous abhorre depuis le Mexique juſqu'en Corſe.

Crie encore : Dieu, Dieu, Dieu ! tu reſſembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice : *Voyez*, diſait-il, *comme on traite les bons Kételiques qui ſont venus en France pour la rlichion !*

Chaque ſiècle, chaque nation a eu ſes *Garaſſes*. C'eſt une choſe incompréhenſible

(*) M. *Diderot.* (**) M. *Helvétius.*

que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui ſe diſent ſacrées : c'eſt, après l'aſſaſſinat et le poiſon, le crime le plus grand, et c'eſt celui qui a été le plus commun.

Fin du Pyrrhoniſme de l'hiſtoire.

REPONSE

A

LA BEAUMELLE.

REPONSE
A
LA BEAUMELLE.

LETTRE
A M. ROQUES,

Conſeiller eccléſiaſtique du ſérénissime landgrave de Heſſe-Hombourg.

MONSIEUR,

JE n'ai dédié à perſonne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité, ni la liberté n'aiment les dédicaces, et que ces deux biens qui devraient appartenir au genre-humain n'ont beſoin du ſuffrage de perſonne. Mais je vous dédie ce ſupplément, quoiqu'il ſoit auſſi vrai et auſſi libre que le reſte de l'ouvrage. La raiſon en eſt que je ſuis forcé devous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit pourrait être bien mépriſable par elle-même, comme toutes les querelles, et confondue bientôt dans la foule de tant

de diſputes littéraires, de tant de différents dont la mémoire ſe perd avant même que la mémoire des combattants ſoit anéantie. Mais le rapport qui lie cette diſpute aux événements du *Siècle de Louis XIV*, les éclairciſſements que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, ſerviront peut-être à la ſauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques ſemblent condamnés.

C'eſt vous, Monſieur, qui m'apprîtes le premier qu'un élève de Genève, nommé M. de *la Beaumelle*, feſait réimprimer clandeſtinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort ſur le Mein.

C'eſt vous qui m'apprîtes que cette édition ſubreptice était chargée de quatre lettres de *la Beaumelle*, dans leſquelles il outrage des officiers de la maiſon du roi de Pruſſe. Votre probité fut ſurpriſe de la témérité avec laquelle cet auteur parle de pluſieurs ſouverains de l'Europe dans ſes commentaires ſur le *Siècle de Louis XIV*, et des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la généroſité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à ſon libraire pour ſupprimer ce ſcandale.

Je ſais bien que la littérature eſt une guerre continuelle; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excurſion. Je vous

écrivis que je ne savais pas comment je m'étais attiré ces hostilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre service. Je me plaignis à vous de son procédé ; vous eûtes la bonté de lui faire passer mes justes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était destiné à Genève au ministère de votre religion ; et quoique sa conduite semblât le rendre peu digne de cette fonction et de votre amitié, vous aviez pour lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatissante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, et qu'on espère de ramener à son devoir.

Il faut avouer qu'il vous exposa ingénument la raison qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez. Je ne puis mieux faire, Monsieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit il y a six mois, pour justifier en quelque sorte sa conduite. La voici mot pour mot :

» *Maupertuis* vient chez moi, ne me trouve » pas ; je vais chez lui : il me dit qu'un jour » au souper des petits appartements, M. de » *Voltaire* avait parlé d'une manière violente » contre moi ; qu'il avait dit au roi que je » parlais peu respectueusement de lui dans » mon livre ; que je traitais sa cour philosophe

» de *nains* et de *bouffons ;* (*a*) que je le com-
» parais aux petits princes allemands, et
» mille fauſſetés de cette force. *Maupertuis*
» me conſeilla d'envoyer mon livre au roi en
» droiture, avec une lettre qu'il vit et
» corrigea lui-même. »

Il n'eſt que trop vrai, Monſieur, que ce cruel procédé, trop public, de *Maupertuis* mon perſécuteur, a été l'origine du livre ſcandaleux de *la Beaumelle*, et a cauſé des malheurs plus réels. Il n'eſt que trop vrai que *Maupertuis* manqua au ſecret qu'on doit à tout ce qui ſe dit au ſouper d'un roi. Et ce qui eſt encore plus douloureux, c'eſt qu'il joignit la fauſſeté à l'infidélité. Il eſt faux que j'euſſe averti ſa majeſté pruſſienne de la manière dont *la Beaumelle* avoit oſé parler de ce monarque et de ſa cour, dans ſon livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes penſées ;* je l'aurais pu et je l'aurais dû en qualité de ſon chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'oſe en atteſter ſa majeſté elle-même. Elle me doit cette juſtice ; elle ne peut refuſer de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit eſt M. le marquis d'*Argens :* il l'avoue et il en fait gloire.

(*a*) Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains et les bouffons, &c. Trait du *Qu'en dira-t-on ?*

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait : courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un paſſant ; lui révéler le ſecret des ſoupers du roi ſon maître, me calomnier en tout ; lui rapporter ce qui s'était fait et dit dans mon appartement après le ſouper ; le déguiſer, l'envenimer, comme il eſt prouvé par le reſte de la lettre de *la Beaumelle*, c'était une des moindres manœuvres que j'avais à eſſuyer. Preſque tout Berlin était inſtruit de cette perſécution. Sa majeſté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Poſtdam, et d'importuner le roi notre bienfaiteur commun par des plaintes. Ce monarque ſait que non-ſeulement je ne lui ai jamais dit un ſeul mot contre perſonne, mais que je n'oppoſais que de la douceur et de la gaieté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir ſa haine, et je ſouffrais avec patience. Je reſtai conſtamment dans ma chambre ſans en ſortir que pour me rendre auprès de ſa majeſté quand elle m'appelait. Je gardai un profond ſilence ſur les procédés de *Maupertuis*, et ſur les trois volumes de *la Beaumelle*, qu'ont produit ces procédés.

Dans le même temps M. de *Maupertuis* voulut opprimer M. *Kœnig*, autrefois ſon ami, et toujours le mien. M. *Kœnig* avait tâché,

ainſi que moi, d'apprivoiſer ſon amour-propre par des éloges ; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui ſur une mépriſe dans laquelle *Maupertuis* pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de *Leibnitz*, qui pouvait ſervir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompenſe du voyage de M. *Kœnig* ? ſon ami, devenu dès-lors ſon ennemi implacable, profite d'un aveu que M. *Kœnig* lui a fait avec candeur, pour le perdre et pour le déshonorer. M. *Kœnig* lui avait avoué que l'original de cette lettre de *Leibnitz* n'avait jamais été entre ſes mains, et qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne, mort depuis long-temps. Que fait *Maupertuis* ? il engage adroitement les puiſſances les plus reſpectables à faire chercher en Suiſſe cet original, qu'il ſait bien qu'on ne trouvera pas. Ayant ainſi enchaîné à ſes artifices la bonté même de ſon maître, il ſe ſert de ſon pouvoir à l'académie de Berlin, pour faire déclarer fauſſaire un philoſophe, ſon ami, par un jugement ſolemnel ; jugement ſurpris par l'autorité ; jugement qui ne fut point ſigné par les aſſiſtants ; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur ; jugement réprouvé et abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus ; il pouſſe la vengeance juſqu'à vouloir paraître modéré.

modéré. Il demande à l'académie qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore; il oſe écrire lettre ſur lettre à madame la princeſſe d'Orange, pour impoſer ſilence à l'innocent qu'il perſécute et qu'il croit flétrir. Il le pourſuit dans ſon aſile, il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, et je puis vous aſſurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais été traitée ainſi. Toute l'Europe ſavante applaudit encore à la manière dont la ſociété royale de Londres ſe comporta dans la fameuſe diſpute entre *Newton* et *Leibnitz*. Il s'agiſſait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La ſociété royale nomma des commiſſaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut conſtatée. Le grand *Newton*, élu préſident de la ſociété royale, n'extorqua point en ſa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer ſon adverſaire fauſſaire; il n'affecta point de demander ſa grâce à la ſociété royale, en le feſant condamner avec ignominie; il ne le pourſuivit point avec cruauté dans ſon aſile; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le ſilence à *Leibnitz*; il ne le menaça point d'une

peine académique en demandant ſa grâce ; il ne compromit point le roi d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence dans ce grand procès où il s'agiſſait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui diſputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverſer le ciel et la terre pour un trou de lapin qu'elle a uſurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne criaient contre une conduite ſi odieuſe ; mais perſonne n'oſait la découvrir au roi de Pruſſe ; et le perſécuteur triomphait en abuſant des bontés de ſon maître : j'ai été le ſeul qui ait oſé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce ſervice à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin, j'oſe dire à la patrie, que mon attachement pour le roi de Pruſſe avait rendu la mienne. J'ai ſeul fait parvenir les cris de l'Europe ſavante entière aux oreilles de ſa majeſté. J'en ai appelé du grand-homme mal informé, au grand-homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. *Kœnig*, ainſi que le célèbre et reſpectable *Wolf* qui a écrit ſur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains ; la voici :

„ Il eſt reconnu pour certain et très-certain „ que la vérité eſt toute entière du côté du

» professeur *Kœnig*, soit dans l'authenticité » de la lettre de *Leibnitz*, soit dans l'étrange » jugement de l'académie, soit dans la » prétendue découverte de son adversaire, » qui ne serait qu'un renversement des lois » de la nature, (*b*) si elle n'était pas une » contradiction. »

J'ai pris le parti de M. *Kœnig* avec les académiciens des sciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me suis exposé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs, les biens dont un grand roi me comblait, et ses bontés plus précieuses cent fois que tous ces biens et tous ces honneurs. J'ai risqué la plus cruelle disgrâce auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieillesse à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ses bontés auxquelles j'avais répondu avec enthousiasme; pour qui j'avais tout quitté, tout sacrifié, et sur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon persécuteur *Maupertuis*, et pour M. *Kœnig* mon

(*b*) *Certum est, quam quod certissimum veritatem esse ex parte* Kœnigii, *sive authenticitatem fragmenti ex litteris* Leibnitzii, *sive judicium famosum academiæ spectes, sive prætensam legem ad ruinam totius machinæ tendentem, si non in se contradictionem involveret.*

ami, et pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus phyſique* et de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait compoſer. Oui, Monſieur, c'eſt lui qui a porté *la Beaumelle* à faire cette malheureuſe édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui ſeul, des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Pruſſe, n'eſt pas offenſé. S'il n'avait pas excité *la Beaumelle* contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné lieu de ſe plaindre de moi, n'aurait point fait ce ſcandaleux ouvrage. Mon perſécuteur a beau employer tous ſes artifices pour faire déſavouer aujourd'hui à *la Beaumelle* cette lettre dans laquelle ſes manœuvres ſont conſtatées ; la lettre exiſte, Monſieur, entre vos mains, et j'en ai gardé ſoigneuſement la copie authentique, tranſcrite par vous-même. Cette lettre qui ſert à convaincre *Maupertuis* d'infidélité envers ſon maître, et de calomnie envers moi ; cette lettre, dis-je, eſt encore plus reconnue que celle de *Leibnitz*, qui a ſervi à manifeſter les erreurs de ſon amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer fauſſaire qui il voudra dans une aſſemblée de ſon académie ; il ſera déclaré injuſte par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réuſſit point par les

ſouterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne ſubjugue point les eſprits par la hauteur et la violence; qu'il ne faut dans les écrits que de la raiſon, et dans la ſociété que de la douceur; qu'enfin la vérité, quoique peu circonſpecte par cela même qu'elle eſt la vérité, la candeur bien que trop ſimple, l'innocence ſans politique confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. *La Beaumelle*, qui eſt jeune encore, apprendra à ſes dépens à ne plus faire ſervir ſon amour-propre imprudent et ſans pudeur, à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adreſſe, comme M. *Kœnig*, au public, juge ſouverain des ouvrages et des hommes. Ce public déteſte l'oppreſſeur, ſe moque de l'abſurde, plaint le malheureux, et aime la vérité.

P. S. Vous m'apprenez, Monſieur, par vos lettres, que *la Beaumelle* promet de me pourſuivre juſqu'aux enfers. Il eſt bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter ſon gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choſes perſonnelles, ſi je réfute les commentaires qu'il a imprimés ſur le *Siècle de Louis XIV*. Vous m'avouerez que c'eſt un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impoſtures contre un homme, et de lui dire enſuite: Si vous oſez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, Monſieur, dans votre lettre du 22 mars, *que la manière dont il s'y prendra ne pourra que me faire beaucoup de peine; et quand il aurait tout le tort du monde, le public ne s'en informera pas, et rira à bon compte.*

Sachez, Monſieur, que le public peut rire d'un homme heureux et avantageux qui dit, ou fait, ou écrit des ſottiſes, mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné et perſécuté. *La Beaumelle* peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes; cela lui procurera peu de profit et peu de rieurs. Je vous réponds que ſes nouveaux chef-d'œuvres ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que *la Beaumelle* eſt un écrivain à faire rire: mais ſi l'auteur de la *Spectatrice danoiſe*, *du Qu'en dira-t-on* ou de *Mes penſées*, qui a outragé tant de ſouverains et de particuliers avec une inſolence ſi brutale, et qui n'eſt impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, penſe devenir un homme plaiſant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à préſent du *Siècle de Louis XIV*. Il faut voir qui a raiſon de *la Beaumelle* ou de moi, et c'eſt de quoi les lecteurs pourront juger.

Fin de la Réponſe à la Beaumelle.

SUPPLEMENT

AU SIECLE

DE

LOUIS XIV.

SUPPLEMENT

SUPPLEMENT
AU SIECLE
DE
LOUIS XIV.

PREMIERE PARTIE.

LES éditions nombreuſes d'un livre dans ſa nouveauté ne prouvent jamais que la curioſité du public, et non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* ſentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de ſa nation. Il ſerait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans ſon ſein; mais on ſait quels engagements et quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à ſa patrie. Parvenu à un âge aſſez avancé, éprouvant, par des maladies continuelles, une décrépitude prématurée, et craignant d'être prévenu par la mort, il haſarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible eſquiſſe du *Siècle de Louis XIV*, dans

l'eſpérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, et les hommes inſtruits des affaires publiques, à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'eſt pas trompé dans ſon attente. Il a reçu des inſtructions de toutes parts; et il s'eſt trouvé en état, dans l'eſpace d'une année, de donner une meilleure forme à ſon ouvrage. Il a tout retouché, juſqu'au ſtyle. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus ſcrupuleuſe. Il eſt permis à l'auteur de le dire, parce qu'il eſt permis d'annoncer qu'on s'eſt acquitté d'un devoir indiſpenſable. On a rempli ce devoir, à l'égard du cardinal *Mazarin*, dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime ſur ce miniſtre.

» Le grand-homme d'Etat eſt celui dont » il reſte de grands monuments utiles à la » patrie : le monument qui immortaliſe le » cardinal *Mazarin* eſt l'acquiſition de l'Alſace. » Il donna cette province à la France dans le » temps que le royaume était déchaîné contre » lui; et, par une fatalité ſingulière, il lui » fit plus de bien lorſqu'il était perſécuté, » que dans la tranquillité d'une puiſſance » abſolue. »

On prie le lecteur de jeter les yeux ſur tout ce qui concerne la paix de Ryſvick dans cette nouvelle édition, la ſeule qu'on puiſſe conſulter;

c'eſt un morceau très-utile tiré des mémoires manuſcrits de M. de *Torci*. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'hiſtoriens, tant d'hommes d'Etat et milord *Bolingbroke* lui-même avaient cru, que le miniſtère de Verſailles avait dès-lors dévoré en idée la ſucceſſion du royaume d'Eſpagne; et rien ne répand plus de jour ſur les affaires du temps, ſur la politique et ſur l'eſprit du conſeil de *Louis XIV*.

On voit quels ſervices rendit le maréchal d'*Harcourt* dans la grande criſe de l'Eſpagne, lorſque l'Europe en alarmes attendait d'un mot de *Charles II* mourant, quel ſerait le ſucceſſeur de tant d'Etats. De nouvelles anecdotes ſont ainſi ſemées dans tous les chapitres.

On en trouve au ſecond volume ſur l'homme *au maſque de fer*; mais les morceaux les plus curieux ſans contredit, et les plus dignes de la poſtérité, ſont deux mémoires de la propre main de *Louis XIV*. Le chapitre du *Gouvernement intérieur* eſt très-augmenté; c'eſt là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant *Louis XIV*, ce qu'elle a été par lui et depuis lui. Les matériaux ſeuls de ce chapitre font connaître la nation et le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre; mais c'eſt un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-ſix articles nouveaux concernant les écrivains qui ont fleuri dans le ſiècle de *Louis XIV*, et dont pluſieurs l'ont illuſtré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en ſaiſir l'eſprit, et qu'il reſſerrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penſer d'eux, d'après les plus ſavants hommes. Ainſi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très-malade, a travaillé ſans relâche une année entière à ces deux ſeuls petits volumes, dans leſquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'eſt fait et s'eſt écrit de plus remarquable dans l'eſpace de cent années. L'amour ſeul de la patrie et de la vérité l'a ſoutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France et des pays étrangers lui en ont ſu gré ; et même en Angleterre les eſprits fermes, dont cette nation philoſophe et guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été ni flatteur ni ſatirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans *Louis XIV*, non pas un des plus grands-hommes, mais un des plus grands rois ; dans ſon gouvernement, une conduite ferme, noble et ſuivie, quoique mêlée de

fautes ; dans ſa cour, le modèle de la politeſſe, du bon goût et de la grandeur, avec trop d'adulation ; dans ſa nation, les mœurs les plus ſociables, la culture des arts et des belles-lettres pouſſée au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puiſque rien n'a pu l'abattre, et des ſentiments de hauteur et de généroſité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'eſt pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célèbre *Addiſſon* et le chevalier *Steele*, injuſtes en ce ſeul point, les avaient enracinés ; et l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à ſouhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit *Marlborough*, *Newton* et *Pope*, du reſpect pour le génie de la France.

Mais tandis que le libraire de M. de *Voltaire* travaillait à cette édition nouvelle et ſi ſupérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant paſſé à Berlin, et s'étant enſuite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandeſtine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire *Walther*, en vertu de ſes droits, en préparait une nouvelle incomparablement plus ample et plus utile.

C'était violer dans l'Empire le privilége impérial. On avait vu jusqu'à présent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux en contrefesant leurs ouvrages ; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve *Knock* et *Eſlinger* de Francfort les lettres et les remarques dont il enrichiſſait cette édition frauduleuſe.

Le public, qui ne pouvait être inſtruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. *L. B.* ; il eſt frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. *L. B.* donne ſes déciſions. Il croit que c'eſt quelque homme d'Etat, ou quelque ſavant profond dans l'hiſtoire ; il ne peut deviner que c'eſt l'éditeur des lettres de madame de *Maintenon*, l'auteur de la *Spectatrice danoiſe*, l'auteur de *Mes penſées*, ou du *Qu'en dira-t-on.* Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siècle de Louis XIV* ; il le traite comme tous les potentats de l'Europe ; il le condamne et l'inſtruit. Il aurait dû ſeulement faire quelques petits changements dans ſes beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de ſon chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on*, dans toutes les grandes villes où il paſſait. Il ſubſtituait de province en province un feuillet à un autre ; il mettait à la

tête de *Mes penſées* cinquième, ſixième édition. Il diſait ſon avis, dans une page nouvelle, du pays dont il venait de ſortir, et parlait de tous les princes de la manière la plus flatteuſe; car il leur ſuppoſait à tous la plus grande clémence.

Etait-il hors de Saxe? il imprimait (page 392) *j'ai vu à Dreſde un roi... un miniſtre... un héritier... une princeſſe... un peuple....* Les épithètes ſuivent en lettres initiales, et la lecture en fait frémir. Etait-il hors de Berlin? il imprimait (page 244) *Prédiction... la Pruſſe...* et (p. 230) *des ſoldats qu'une barbare diſcipline dépouille de tout ſentiment d'honneur, à qui on fait haïr une vie qu'on les force à conſerver, dont les crimes ſont impunis*, &c. et dans le même article, ce judicieux auteur dit que l'*inhumanité des châtiments fait périr ces hommes* (impunis) *dans l'étiſie, ou languir par des deſcentes.*

A peine eſt-il hors de Gotha qu'il dit: (p. 108) *Je voudrais bien ſavoir de quel droit de petits princes, un duc de Gotha, par exemple, vendent aux grands le ſang de leurs ſujets.*

S'il part de Suiſſe, il outrage (p. 300) les *Sinners*, les *Steigers*, les *Vatteville*s, les *Diesbachs*, en les nommant par leur nom.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre? il dit (p. 258) que *milord Bath ſerait déshonoré en France.* A-t-il quitté la Hollande?

il infère (p. 279) que *bientôt la Hollande ne ſera bonne qu'à être ſubmergée, quand le ſtathouderat ſera bien établi.*

Eſt-il loin de la France ? il dit (p. 302) que le *deſpotiſme y a éteint juſqu'au nom de vertu.* Mais dès qu'il veut venir à Paris, il ôte cette page, et il met dans une autre que le lieutenant de police eſt un *Meſſala*, et il eſpère que *Meſſala* protégera les honnêtes gens qui penſent.

Voilà donc ce que ce perſonnage appelle *Mes penſées*, et ce qu'on a lu avec la curioſité et les ſentiments que cette noble hardieſſe doit inſpirer. Pour rendre ſes autres penſées meilleures, il les a priſes par-tout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres ; mais il défigure un peu ce qu'il touche. Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de *Richelieu* ? il lui fait dire une ſottiſe. Il prétend que le cardinal de *Richelieu* a écrit : *Le roi a changé de miniſtre, et ſon miniſtre de maxime.* Il ne ſent pas que ce n'eſt point le nouveau miniſtre, le cardinal de *Richelieu* lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : *Le roi a changé de miniſtre, et le conſeil de maxime.* Voilà des paroles d'un grand ſens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de Rome ſauvée, en leur ſubſtituant

les ſiens; car ce galant homme eſt auſſi poëte, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques penſées dans ſon livre qui ſont à lui, et qui ne peuvent être qu'à lui: par exemple, il donne des conſeils à un jeune courtiſan pour ſe conduire avec vertu, et il lui dit : (p. 58) *Le mérite parvient à la cour par la baſſeſſe, et le métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément.* On ne ſaurait donner un conſeil plus honnête.

Il avait entendu à Paris au théâtre ces vers dans la bouche de *Cicéron :*

La même fermeté dans les cœurs des mortels
Forme les grands héros et les grands criminels.
Qui du crime à la terre a donné les exemples,
S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples.
Catilina lui-même, à tant d'horreurs inſtruit,
Eût été Scipion, ſi je l'avais conduit.
Je réponds de Céſar; il eſt l'appui de Rome:
J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand-homme.

Voici comme l'auteur de *Mes penſées* s'approprie ces vers dans ſa proſe : (p. 79) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus ſages lois que la république de Solon. Ce ſont les mêmes qualités qui font les grands héros et les grands criminels ; et l'âme du grand Condé reſſemblait à celle de Cartouche.*

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractériſent une âme qui n'eſt

pas celle du grand *Condé :* et ce qui eſt rare, c'eſt l'air de maître avec lequel ce monſieur oſe dire ce que les *Clarendon* et les de *Thou* n'auraient exprimé qu'avec défiance, ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. *Donnez-moi*, dit-il, (p. 25) *un Stuart qui ait l'âme de Cromwell, et je le ferai roi d'Angleterre.* Vous le ferez roi d'Angleterre ? vous ! quel feſeur de monarques ! Le fou du roi *Jacques I* s'étant un jour aſſis ſur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud ? il répondit : Je règne. L'auteur de *Mes penſées* fait plus, il fait régner. C'eſt ce modeſte et ſage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre-humain, qui, pour l'inſtruction publique, a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV.*

Comme avec une imagination ſi brillante, il pourrait ſavoir quelque choſe de l'hiſtoire, il ne ſerait pas impoſſible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fauſſe date, quelque mépriſe dans les faits ; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaiſſer à ces détails. C'eſt *la Beaumelle* qui daigne enſeigner la langue françaiſe à *Voltaire ;* c'eſt *la Beaumelle* qui décide ſur les auteurs ; c'eſt la *Beaumelle* qui ſe mêle de condamner *Louis XIV ;* c'eſt *la Beaumelle* qui dit qu'*on ſe gâte à Poſtdam ;* c'eſt *la Beaumelle* qui, ſans daigner jamais apporter la moindre raiſon de ſes déciſions, parle avec

la même modeſtie que s'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un ſeul mot. Par exemple, l'auteur du *Siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de *François II*, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions; et le ſavant *la Beaumelle* demande *quand?* Voilà un excellent critique en hiſtoire. Il ignore les horribles guerres civiles ſous *Charles IX*, *Henri III*, *Henri IV*, et les factions qui marquèrent toutes les années du règne de *Louis XIII.*

Ceci eſt bon, dit-il; *cela eſt médiocre; cette phraſe eſt mauvaiſe.* Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait eu plus d'obligation des inſtructions hiſtoriques qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire ſon livre en l'enrichiſſant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des mépriſes conſidérables. Il était bien difficile que, n'ayant alors pour tout ſecours que ſes mémoires qu'il avait apportés de France, il ne ſe fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a

reconnues, et dont des hommes reſpectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été ſoigneuſement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais *la Beaumelle* s'eſt bien donné de garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne ſait pas ſeulement que le fameux prince d'Orange, *Guillaume III*, fut créé ſtathouder, après avoir été nommé capitaine et amiral général? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur ſur la ville de Bamberg, droit qui tire ſon origine des conventions faites avec les papes dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'hiſtoire du temps que l'hiſtoire ancienne, quand dans une de ſes remarques il dit que l'entrepriſe, en faveur du prétendant en 1744, a eu les ſuites les plus heureuſes? tout le monde ſait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de *Saxe* qui devait la conduire rentra dans le port; et il n'y eut de diverſion opérée par le prince *Edouard*, que lorſqu'il paſſa ſeul en Ecoſſe en 1745, ſans conſeil, ſans ſecours, et aſſiſté de ſon ſeul courage.

Plus il eſt ignorant, plus il parle en maître; et plus il parle en maître, ſans alléguer de raiſons, moins il mérite qu'on lui réponde directement: mais comme on doit avoir pour

le public le reſpect de l'inſtruire, et de lui préſenter les autorités ſur leſquelles les plus importantes et les plus curieuſes vérités de cet eſſai hiſtorique ſont fondées, on prendra occaſion des bévues de *la Beaumelle* pour dire ici des choſes utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut ſervir à quelques uſages.

On parlera d'abord du célèbre teſtament du roi d'Eſpagne *Charles II.* Il s'agit de prouver que la cour de Verſailles n'y eut pas la moindre part, et qu'elle n'avait jamais ſongé à la ſucceſſion entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de *Torci* alors miniſtre en France. Il atteſte le témoignage authentique de ce ſecrétaire d'Etat; un *la Beaumelle* nie ce témoignage; il demande *où il eſt.* On répond non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage ſe trouve dans les mémoires manuſcrits de M. de *Torci*, leſquels ſont entre les mains de ſa famille. On ne les confiera pas à *la Beaumelle* ſans doute; mais ce manuſcrit eſt aſſez connu. Un autre témoignage du marquis de *Torci* ſe trouve encore écrit de ſa main à la marge de l'hiſtoire italienne de *Louis XIV* par le comte *Ottieri*, imprimée à Rome, et de laquelle *la Beaumelle* n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage eſt extrêmement rare. Le cardinal de *Polignac* étant à Rome eut le crédit de le

faire ſupprimer. M. de *Voltaire* procura la lecture de ſon exemplaire à M. le marquis de *Torci*. *Ottieri*, comme tous les hiſtoriens, imputait à *Louis XIV* le deſſein de rompre le traité de partage, et de faire tomber dans ſa maiſon toute la monarchie d'Eſpagne. M. de *Torci* réfute en peu de mots cette erreur ſi accréditée, et dit expreſſément que *Louis XIV n'y a jamais penſé*. Ce volume du comte *Ottieri*, précieux par ſa rareté et plus encore par la note du marquis de *Torci*, a été donné par M. de *Voltaire* à M. le maréchal de *Richelieu*, qui le conſerve dans ſa bibliothèque.

Il faut diſtinguer les erreurs dans les hiſtoriens. Une fauſſe date, un nom pour un autre, ne ſont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage eſt vrai, ſi les intérêts, les motifs, les événements ſont développés avec fidélité, c'eſt alors une ſtatue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'hiſtorien de *Limiers* d'avoir fait aſſiſter au grand conſeil qui ſe tint à Verſailles, au ſujet du teſtament de *Charles II*, madame de *Maintenon* qui n'y entra jamais, et M. de *Pompone* qui était mort : mais ce qu'on ne peut pardonner, c'eſt l'ignorance des deux traités de partage; c'eſt d'avoir ſuppoſé que le roi

d'Angleterre avait engagé *Charles II* à faire un teſtament en faveur du prince de *Bavière ;* c'eſt d'avoir imaginé que *Louis XIV* avait enſuite envoyé un autre teſtament à ſigner au roi d'Eſpagne en faveur du duc d'*Anjou.* Il n'eſt pas permis de ſe tromper ſur une révolution ſi grande, ſi importante, devenue la baſe d'un nouveau ſyſtème de l'Europe. L'auteur du *Siècle* eſt, de tous les hiſtoriens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait ſu et qui ait dit la vérité.

Que le père *Daniel*, dans ſes abrégés chronologiques de *Louis XIII* et de *Louis XIV*, ſe trompe ſur quelques noms, ſur la poſition de quelques villes ; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte pour un ſiége, ces légères fautes ne ſont preſque rien, parce qu'il importe peu à la poſtérité qu'on ait eu tort ou raiſon dans des petits faits qui ſont perdus pour elle. Mais on ne peut ſouffrir les déguiſements avec leſquels il raconte les batailles importantes, ni ſurtout ſon affectation de n'étaler que des combats qui, après tout, ne ſont que des choſes fort communes, dans les faſtes d'un ſiècle mémorable par tant d'autres endroits ſinguliers. C'eſt ce qu'on lui reproche dans ſa grande hiſtoire. Il aurait dû approfondir les lois, les uſages, le commerce, les arts, parler de tout en philoſophe :

il ne l'a pas fait; et quoique ſon hiſtoire de France, ſoit la meilleure de toutes, notre hiſtoire reſte encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on deſcend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne ſe trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif *Louis XIV* reconnut le fils de *Jacques II* pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue ſeulement, dans toutes les premières éditions, que pluſieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que, ſans cette démarche de *Louis XIV*, le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la ſucceſſion. Notre *la Beaumelle* demande qui ſont *ces membres du parlement ? pluſieurs autres membres*, dit-il, *et tous les hiſtoriens m'ont aſſuré le contraire.*

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puiſque l'auteur du *Siècle* eſt le premier qui l'ait fait connaître, vous oſez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé! vous oſez dire que cette anecdote eſt diſcutée dans tous les autres hiſtoriens! Apprenez de qui l'auteur la tient: de milord *Bolingbrocke*, qu'il a fréquenté pendant pluſieurs années; et ce que milord *Bolingbrocke* lui en avait toujours

dit

dit, se trouve confirmé aujourd'hui par ses *lettres historiques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 et 159 de son tome second. C'est là qu'on verra comment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de *Torci* et *Bolingbrocke* ont dit tant de fois, et ce qui est très-vrai, que ce furent des femmes à qui le prétendant dut la consolation d'être reconnu roi par *Louis XIV*. Milord *Bolingbroke* ne savait cette anecdote que confusément, et M. de *Torci* en était instruit dans le plus grand détail et avec la plus grande certitude. Milord *Bolingbrocke* dit dans ses lettres que des *intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV ;* mais quelles étaient ces femmes? Ce fut la propre veuve du roi *Jacques*, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer *Louis XIV* de ne pas refuser de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, et qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Ryswick, sans que *Guillaume III* s'en fût offensé. Elle lui demanda cette grâce au nom de sa magnanimité et de sa gloire ; et le roi céda à ces deux noms qui pouvaient sur lui plus que tout le conseil. C'est-là ce que milord *Bolingbroke* ne savait pas, et ce qui se trouve dans la nouvelle édition du *Siècle*, parmi d'autres faits aussi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter ſon ignorance téméraire juſqu'à dire, que les petites querelles de la ducheſſe de *Marlborough* et de miladi *Masham*, n'influèrent en rien ſur les affaires ; ce conte, dit-il, *eſt pris de l'Antimachiavel, et n'en eſt pas le meilleur endroit.* Ce conte eſt une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que madame la ducheſſe de *Marlborough* avoua elle-même pluſieurs fois à M. de *Voltaire*, et qu'elle a confirmé depuis dans ſes mémoires. Ce conte n'eſt point tiré de *l'Antimachiavel*, que ſon illuſtre auteur ne compoſa qu'en 1739. M. de *Voltaire* avait déjà quelques années auparavant pouſſé le *Siècle de Louis XIV* juſqu'à la bataille de Turin, et ſon manuſcrit était entre les mains du roi de Pruſſe dès l'année 1737. Ce manuſcrit était la ſuite d'une Hiſtoire univerſelle, depuis *Charlemagne*, écrite dans le même goût et dans le même eſprit. On lui en a volé la partie intéreſſante ; et ſi *la Beaumelle* ſait où elle eſt, M. de *Voltaire* lui en donnera plus de quinze ducats.

Pour continuer à rendre ce mémoire inſtructif, et pour nourrir l'ignorante ſéchereſſe des remarques d'un jeune homme qui oſe cenſurer une hiſtoire ſans rapporter un ſeul fait, ſans alléguer la moindre probabilité ſur quoi que ce puiſſe être ; paſſons à l'homme *au maſque de fer*, et examinons, avec les

lecteurs ſérieux et attentifs, la plus ſingulière et la plus étonnante anecdote qui ſoit dans aucune hiſtoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les hiſtoriens de *Louis XIV* ont ignoré ce fait, et il a aſſurément raiſon. *La Beaumelle* répond, avec ſa prudence ordinaire, *les Mémoires de Perſe en ont parlé.* Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perſe* qui n'ont paru qu'en 1745. En ſecond lieu, il n'appartient qu'à vous de citer, parmi les hiſtoriens, un libelle qui eſt auſſi obſcur, et preſque auſſi mépriſable que votre *Qu'en dira-t-on ;* un libelle où il y a auſſi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois ſont inſultés, où les événements ſont déguiſés ainſi que les noms propres.

Le haſard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y eſt parlé de l'homme *au maſque de fer.* L'auteur, à l'exemple de tous les auteurs de ces ſortes d'ouvrages, mêle dans cette aventure beaucoup de menſonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans régent de France, qu'il appelle *Ali-Omajou*, alla, quelque temps avant ſa mort, voir, à la baſtille, ce fameux et inconnu priſonnier. Tout Paris ſait qu'il eſt faux que le duc d'Orléans lui ait

jamais fait une visite à la bastille. Il dit que ce prisonnier était le comte de *Vermandois* qu'il appelle *Giafer*, et il prétend que ce comte de *Vermandois*, fils légitimé de *Louis XIV* et de la duchesse de *la Vallière*, fut dérobé à la connaissance des hommes par son propre père, et conduit en prison avec un masque sur le visage dans le temps qu'on le fit passer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un soufflet que ce prince avait donné à monseigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable aussi grossière? Ne sait-on pas que le comte de *Vermandois* mourut de la petite vérole au camp devant Dixmude en 1683? Le dauphin avait alors vingt-deux ans: on ne donne des soufflets à un dauphin à aucun âge; et c'est en donner un bien terrible au sens commun et à la vérité, que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le prisonnier *au masque de fer* était mort en 1704; et l'auteur des *Mémoires de Perse* le fait vivre jusqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je suis surpris de trouver dans ces *Mémoires de Perse* une anecdote qui est très-vraie parmi tant de fausletés. J'avais appris cette anecdote l'année passée: c'est celle de l'assiette d'argent et du pêcheur, laquelle est insérée dans mes éditions de Dresde et de Paris de 1753. Elle a été racontée souvent par M. *Rioussé*, ancien commissaire des guerres à

Cannes. Il avait vu ce prisonnier dans sa jeunesse, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année passée, et peut-être vit-il encore. Les aventures de ce prisonnier d'Etat sont publiques dans tout le pays, et M. le marquis d'*Argens*, dont la probité est connue, a entendu il y a long-temps, de M. *Riousse*, et des hommes les plus considérables de sa province, le fait dont je parle.

On veut savoir le nom du médecin de la bastille que j'ai dit avoir traité souvent cet étrange prisonnier. On peut s'en informer à M. *Marsolan*, gendre de ce médecin, et qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de *Richelieu*.

Plusieurs personnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif si illustre et si ignoré. Je ne suis qu'historien, je ne suis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de *Vermandois*; ce n'était pas le duc de *Beaufort*, qui ne disparut qu'au siége de Candie, et dont on ne put distinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de *Chamillart* disait quelquefois, pour se débarrasser des questions pressantes du dernier maréchal de *la Feuillade* et de M. de *Caumartin*, que c'était un homme qui avait tous les secrets de M. *Fouquet*. Il avouait donc, au moins par-là, que cet inconnu

avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal *Mazarin*. Or pourquoi des précautions ſi inouies pour un confident de M. *Fouquet*, pour un ſubalterne ? Qu'on ſonge qu'il ne diſparut en ce temps-là aucun homme conſidérable. Il eſt donc clair que c'était un priſonnier de la plus grande importance, dont la deſtinée avait toujours été ſecrète. C'eſt tout ce qu'il eſt permis de conjecturer.

Le critique, ſans rien approfondir, ſe contente de mettre en note *ouï dire*. Mais une grande partie de l'hiſtoire n'eſt fondée que ſur des *ouï-dire* raſſemblés et comparés. Aucun hiſtorien, quel qu'il ſoit, n'a tout vu. Le nombre et la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'hiſtoire de l'homme *au maſque de fer* n'eſt pas démontrée comme une propoſition d'*Euclide;* mais le grand nombre des témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux miniſtres, la rendent plus authentique pour nous, qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'hiſtoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter ſur d'autres points, de citer des autorités reſpectables, entre autres celle du cardinal de *Fleuri*, comme ſi j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puiſſants de ce monde eſt

une vanité, et il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de *Fleuri*, qu'il ne m'aimait pas; cela peut être : auſſi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au ſavant abbé de *Fleuri* qu'à l'heureux cardinal de *Fleuri;* mais je ſuis obligé d'avouer que lorſqu'il fut que je travaillais, je ne dirai pas à l'hiſtoire de *Louis XIV*, mais au tableau de ſon ſiècle, il me fit venir quelquefois à Iſſi pour m'apprendre, diſait-il, des anecdotes. Ce fut de lui, et de lui ſeul dont je tins que M. de *Bâville* intendant du Languedoc avait été le principal inſtigateur de la fameuſe révocation de l'édit de Nantes : il le ſavait bien. C'était à M. de *Bâville* qu'il devait ſa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Verſailles, au bout de ſon appartement, la place où le roi avait épouſé Mme de *Maintenon;* ce fut lui qui me dit que le chevalier de *Forbin* n'avait point été témoin du mariage, quoi qu'en diſe l'abbé de *Choiſi*, dont les mémoires ſont auſſi peu ſûrs en bien des endroits, qu'ils ſont négligemment écrits. En effet M. de *Forbin*, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie ſi ſecrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domeſtiques affidés.

Je demandai au cardinal ſi *Louis XIV* était inſtruit de ſa religion, pour laquelle il avait toujours montré un ſi grand zèle ; il me répondit ces propres mots : *Il avait la foi du charbonnier*. Du reſte il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, et qui étaient fort peu de choſe. Il me parlait ſans ceſſe d'un procès qu'il avait eu avec les jéſuites étant évêque de Fréjus, et de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à *Louis XIV*. Il avait la faibleſſe de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'hiſtoire du ſiècle : il n'eſt pas le ſeul qui ait eu cette faibleſſe. Une choſe plus digne de la poſtérité, c'eſt que, dans ces entretiens, le cardinal de *Fleuri* convint que la conſtitution de l'Angleterre était admirable. Il me ſemble qu'il eſt beau à un cardinal, à un premier miniſtre de France d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était une machine compliquée, aiſée à déranger, et ſujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus reſpectable. Il me dit qu'il avait toujours eu l'aſcendant ſur le miniſtre anglais ; il avait grande raiſon, il avait fait alors la guerre et la paix ſans l'intervention de ce miniſtre. *Walpole* croyait me gouverner, diſait-

disait-il, et il me semble que je l'ai gouverné. Un *la Beaumelle* pourra avancer que cela n'est pas vrai ; et moi je le rapporte parce que cela est vrai.

J'allais, après ces entretiens, écrire chez *Barjeac* ce que son maître m'avait dit de plus important; et je ne faisais pas plus ma cour à *Barjeac* qu'à son maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'eusse longtemps été admis dans sa société avant qu'il fût premier ministre, ou plutôt parce que j'y avais été admis, et que ma franchise n'est guère faite pour plaire à des hommes puissans. Mais apprenez de moi ce que doit un historien à la vérité, et le seul mérite de mon ouvrage. Je n'aimais pas plus le cardinal de *Fleuri* qu'il ne m'aimait; cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe, à la fin du *Siècle de Louis XIV*, comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'historien parle, l'homme doit se taire. L'éloge que j'ai fait de ce ministre ne m'a rien coûté ; et si *Trajan* m'avait persécuté, je dirais que *Trajan* a tort, mais qu'il est un grand-homme.

La Beaumelle me fait un plaisant reproche d'avoir consulté, pendant vingt années, les premiers hommes du royaume pour m'instruire

de la vérité. Que ne me reproche-t-il auſſi d'avoir demandé à tant d'officiers-généraux, des inſtructions ſur la guerre de 1741; d'avoir travaillé ſix mois ſans relâche dans les bureaux des miniſtres, tandis que j'étais hiſtoriographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, et que j'ai ſacrifiée ? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout raſſemblé; d'avoir laiſſé à mon roi et à ma patrie, ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, et que j'ai achevé dans une terre étrangère ? J'ai fait mon devoir, et je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au reſpect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainſi, s'il voulait prendre la peine d'inſtruire cet écolier.

1°. Apprenez que la valeur numéraire des eſpèces eſt arbitraire et n'eſt pas indifférente, comme vous le dites. Le roi eſt le maître de faire valoir douze livres l'écu qui à préſent eſt fixé à ſix; mais, en ce cas, ſi vous avez ſix mille livres de rentes ſur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de ces mêmes écus dont on vous comptait mille.

auparavant. Cette leçon eſt courte et nette, tâchez d'être dans le cas d'en profiter ; mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans, et ceux qui ſignèrent les propoſitions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permiſſion du ſaint ſiége.*

3°. Apprenez que jamais le marquis de *Fénélon* ni M. de *Ptelo*, l'un ambaſſadeur en Hollande, l'autre en Danemarck, n'ont commandé des régimens ſoudoyés par ces puiſſances, comme M. de *Charnacé.*

4°. Apprenez que *Vittorio Siri*, qui quelquefois était auſſi partial pour la cour, qui le payait, que *le Vaſſor* le fut contre elle en qualité de réfugié, était un auteur très-inſtruit de tout ce qui s'était paſſé de ſon temps ; et que le témoignage d'un auteur contemporain, penſionnaire d'une cour, eſt du plus grand poids, quand le témoignage n'eſt pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal *Mazarin* n'a jamais paſſé pour mal-adroit.

6°. Apprenez que ce n'eſt pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les ſentimens de la cour et ceux de la ville dans

des temps de troubles : il n'a pas osé avoir un avis, et vous osez juger !

7°. Apprenez que ces vers que le duc de *la Rochefoucauld* citait au sujet de madame de *Longueville*, et que vous gâtez,

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois ; je l'aurais faite aux dieux.

sont tirés de la tragédie d'Alcyonée ; et pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après sa rupture avec Mme de *Longueville*, il parodia ainsi ces vers :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de *Henri III* étaient appelés les *mignons* et non les *petits-maîtres*.

9°. Apprenez que ce n'est que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majesté*, dans le protocole de l'Empire.

10°. Apprenez que *Louis XIV* obtint un désaveu formel de l'action de l'ambassadeur *Vatteville*, lorsqu'il força d'abord le roi *Philippe IV* à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de *Vauban* lui appartenait toute entière,

et qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un hollandais qui n'avait pu être employé dans sa patrie;* et souvenez-vous que quand on eſt aſſez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de *Vauban*, il faut citer des autorités convaincantes.

12°. Apprenez que ſi vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de *Louis XIV* ne mangeaient pas à ſa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de *Louis XV*, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de ſa chambre y mangeaient auſſi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du *Libois* fut le dernier qui eut cet honneur, &c.. M. de *Larrey*, auteur de l'hiſtoire de *Louis XIV*, était conſeiller aulique du roi de Pruſſe, et n'était pas gentilhomme de la chambre de *Louis XIV*, comme vous le dites, et ne pouvait l'être étant calviniſte.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, *qu'un roi abſolu qui veut le bien eſt un être de raiſon, et que Louis XIV ne réaliſa jamais cette chimère*, eſt auſſi puniſſable que fauſſe. Vous avez l'inſolence, vous, jeune barbouilleur de papier, d'outrager *Louis XIV* et *Louis XV!* Je détourne les yeux de votre crime pour dire à cette occaſion, qu'un roi abſolu, quand il

n'eſt pas un monſtre, ne peut vouloir que la grandeur et la proſpérité de ſon Etat, parce qu'elle eſt la ſienne propre, parce que tout père de famille veut le bien de ſa maiſon. Il peut ſe tromper ſur le choix des moyens; mais il n'eſt pas dans la nature qu'il veuille le mal de ſon royaume.

J'ai une obſervation néceſſaire à faire ici ſur le mot *deſpotique* dont je me ſuis ſervi quelquefois. Je ne ſais pourquoi ce terme, qui dans ſon origine n'était que l'expreſſion du pouvoir très-faible et très-limité d'un petit vaſſal de Conſtantinople, ſignifie aujourd'hui un pouvoir abſolu et même tyrannique. On eſt venu au point de diſtinguer, parmi les formes des gouvernemens ordinaires, ce gouvernement deſpotique dans le ſens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le ſouffrent, et le plus déteſtable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux eſpèces de gouvernemens, et de ranger les unes et les autres ſous différentes diviſions. On eſt parvenu à imaginer une troiſième forme d'adminiſtration naturelle à laquelle on a donné le nom d'Etat deſpotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre juſtice que le caprice d'un ſeul homme. On ne s'eſt pas aperçu que le deſpotiſme, dans ce ſens abominable, n'eſt autre choſe que l'abus de la monarchie, de même

que dans les Etats libres, l'anarchie eſt l'abus de la république. On s'eſt imaginé, ſur de fauſſes relations de Turquie et de Perſe, que la ſeule volonté d'un viſir ou d'un itimadoulet, tient lieu de toutes les lois, et qu'aucun citoyen ne poſsède rien en propriété de ces vaſtes pays; comme ſi les hommes s'y étaient aſſemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir abſolu ſur nos femmes, ſur nos enfans et ſur nos vies; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois auſſi ſacrées, auſſi réprimantes que chez nous; comme s'il était poſſible qu'un Etat ſubſiſtât, ſans que les particuliers fuſſent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au ſérail de Conſtantinople pour les lois générales de la Turquie; et parce que la Porte donne des timariots à vie, comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie; parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bacha né eſclave dans ſon ſérail, on s'eſt imaginé que la loi de l'Etat portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a ſuppoſé que dans Conſtantinople le fils d'un ouvrier ou d'un marchand n'héritait pas du fruit de l'induſtrie de ſon père. On a oſé prétendre que le même deſpotiſme régnait dans le vaſte empire de la Chine, pays

où les rois, et même les rois conquérans, ſont ſoumis aux plus anciennes lois qu'il y ait ſur la terre. Voilà comme on s'eſt formé un fantôme hideux pour le combattre ; et en ſefant la ſatire de ce gouvernement deſpotique qui n'eſt que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui eſt celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me menerait trop loin ; mais je dois dire que j'ai entendu par le deſpotiſme de *Louis XIV*, l'uſage toujours ferme et quelquefois trop grand qu'il fit de ſon pouvoir légitime. Si dans des occaſions il a fait plier ſous ce pouvoir les lois de l'Etat qu'il devait reſpecter, la poſtérité le condamnera en ce point : ce n'était pas à moi de prononcer ; mais je défie qu'on me montre aucune monarchie ſur la terre dans laquelle les lois, la juſtice diſtributive, les droits de l'humanité aient été moins foulés aux pieds, et où l'on ait fait de plus grandes choſes pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que *Louis XIV* régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établiſſement des milices n'eſt point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire ; que ces milices, qui ſont la pépinière des armées, contribuèrent à ſauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de *Villars*, et à la rendre victorieuſe dans les campagnes de

Louis XV; que l'excellente méthode qu'on a prise en 1724 concernant le maintien de ces milices, est due principalement aux conseils de M. du *Vernei*, et qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'*Argenson*. (*) On se fait un devoir de rendre cette justice à de bons citoyens, pour se laver de l'opprobre de vous adresser la parole.

15°. Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la seule cause du supplice du fameux ministre *Brusson*, fut qu'il était hérétique : l'abbé *Bruis*, dans son histoire des troubles des Cévènes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, et qu'il fut roué sur sa propre confession. Ces intelligences étaient très-peu de choses. On usa avec lui d'une extrême rigueur; ce fut une cruauté, plus qu'une injustice. On faisait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la révolte; telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens. (1)

(*) Voyez dans le *Siècle de Louis XIV* une note des éditeurs sur les Milices.

(1) Ces jugemens furent presque toujours rendus par des commissaires, et par conséquent on peut les regarder comme injustes même dans la forme.

16°. Apprenez que *Louis XIV* n'a jamais dit au lord *Stair* ambaſſadeur d'Angleterre, à l'occaſion du port qu'il voulait faire à Mardick : *Monſieur l'ambaſſadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres ; ne m'en faites pas ſouvenir.*

Vous n'êtes qu'un menteur, car ce n'eſt pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites : *Je ſais de ſcience certaine que Louis XIV tint ce diſcours.* J'avais dit que je ſavais de ſcience certaine qu'il ne le tint pas : mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainſi. Je demande pardon à M. le préſident *Hénault* de mêler ici ſon nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'hiſtoire exige que je le cite, et que j'atteſte ſa bonne foi et ſa candeur. C'eſt lui ſeul qui a rapporté cette anecdote ; il a ſouffert la hardieſſe que j'ai priſe de le contredire, hardieſſe d'autant plus excuſable en moi, qu'on ſait à quel point j'aime et j'eſtime ſon ouvrage et ſa perſonne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'eſt paſſé entre lui et moi à ce ſujet, parce que mon reſpect pour la vérité eſt égal à l'amitié que j'ai pour lui. Je lui dis avant mon départ : Etes-vous bien ſûr que le feu roi ait tenu à un ambaſſadeur d'Angleterre un diſcours qui me ſemble ſi peu convenable ? Il aurait pu parler ainſi à un miniſtre des Etats-Généraux, parce qu'en effet il avait

été le maître chez eux ; mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais. Il devait la paix à cette nation, et même une partie de ſes frontières ; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière ſi peu conforme à ſa ſituation, et qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponſe très-déſagréable d'un homme tel que milord *Stair*, dont vous avez connu le caractère ?

Vous avez raiſon, me répondit-il ; M. de *Torci* m'a dit les mêmes choſes que vous : il m'a ajouté que jamais le comte de *Stair* n'avait parlé au roi qu'en ſa préſence, et il m'a proteſté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à *Louis XIV*. Pourquoi donc les avez-vous rapportées ? lui dis-je. Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de *Torci* l'eût averti, et qu'il avait cité cette anecdote dans ſon livre, ſur la foi des hommes les plus conſidérables de la cour. Il diſait vrai, et il avait pour lui des témoignages nombreux et reſpectables. Je lui répartis que, ſelon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de *Torci*, ſeul témoin néceſſaire, joint à toutes les vraiſemblances qui ſont très-fortes, anéantiſſait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, et quelque autorité que lui donnaſſent les noms les plus illuſtres.

Il me ſemble qu'à la fin de la converſation M. le préſident *Hénault* eut la bonté de convenir qu'à la première édition de ſon livre, qui ſera ſans doute ſouvent réimprimé, parce qu'il ſera toujours néceſſaire, il mettrait un petit correctif à cette anecdote en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, et dont je demande encore très-humblement pardon à M. le préſident *Hénault*, doit moins ſervir à fortifier le pyrrhoniſme de l'hiſtoire, qu'à faire voir avec quel ſcrupule il faut peſer les autorités et balancer les raiſons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels ſoins j'ai pris de m'inſtruire, et peut-être regrettera-t-on que je ne puiſſe plus être à la ſource des lumières que j'aurais fidellement répandues.

17°. Apprenez combien il eſt indécent et révoltant de dire à propos du comte de *Plelo*, *qu'il ne mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait à périr à Copenhague ; et qu'il était eſtimé des ſavans danois, parce qu'ils ſont fort ignorans.* Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui inſultent follement les vivans et les morts. Vous dites que le roi *Caſimir* était un ſot, ainſi que tous les Polonais. Quel aſile vous reſtera-t-il ſur la terre ?

18°. Apprenez combien il eſt ridicule d'avancer que jamais *Louis XIV* n'eut une cour plus

nombreuſe que lorſqu'obligé de quitter ſa capitale, il était près d'être livré au grand *Condé* à la journée de Blenau.

19°. Apprenez que le grade militaire eſt toujours à l'armée au-deſſus de la naiſſance, et que le premier grade donne à la cour cette prérogative. *Fabert*, maréchal de France, paſſait part-tout, ſans contredit, devant les *Montmorencis* et le *Châtillons*, lieutenans-généraux.

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Diſtinguez le conſeil de ce qu'on appelle les légiſtes. Sachez que, ſurtout dans les Etats du roi de Pruſſe, les magiſtrats ſont bien loin de diſputer quelque choſe aux officiers.

21°. Apprenez que jamais *Louis XIV* n'a dit au parlement de Paris, que *Louis XIII* n'aimait pas les huguenots et les craignait, et que pour lui il ne les craignait ni les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèſes, et il n'a jamais tenu de lit de juſtice à l'occaſion des prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant ſur ce que *Louis XIV* dit au parlement de Paris que ſur ce qu'il n'y dit pas. Le diſcours qu'il y prononça en 1654, que je rapporte et que vous niez, eſt mot pour mot dans un extrait

d'un journal du parlement que j'ai vu. Pluſieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce qui pourrait arriver à tout critique ; j'entends que vous n'avez rien lu, et que vous barbouillez au haſard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, mal contrefait, des fauſſetés dont votre témérité ſeule eſt capable.

23°. Apprenez qu'il eſt faux, qu'il eſt impoſſible, que le conſeil de *Louis XIII* ait ſollicité le cardinal du *Perron* de s'oppoſer, comme vous oſez l'avancer, à cette fameuſe propoſition du tiers-état, *qu'aucune puiſſance ſpirituelle ne peut priver les rois de leur puiſſance ſacrée, qu'ils ne tiennent que de* DIEU *ſeul, &c.*

Quoi ! vous avez le front de repréſenter le conſeil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles et de perfides, qui ſollicitent le clergé d'enſeigner qu'on peut dépoſer et tuer ſes maîtres ! Si le malheur des temps et l'eſprit de diſcorde avaient jamais pu porter le conſeil d'un roi à une ſi lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour, pour tirer de l'obſcurité une anecdote auſſi infame. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir, vous,

audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, et qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence? Vous avez peut-être entendu dire confusément que le conseil du roi se mêla, comme il le devait, de cette célèbre querelle entre le clergé et le tiers-état dans les états de 1614. Il ne sera pas inutile de dire ici que le 5 de janvier 1614, la chambre du clergé fit enfin signifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dressa, suivant la quinzième session du concile de Constance qui condamne, comme abominable et hérétique, l'opinion qu'*il est permis d'attenter à la personne sacrée des rois;* mais elle ne se relâcha point sur l'article de la déposition; et le cardinal du *Perron* maintint toujours qu'*il n'était pas sûr et indubitable qu'un roi ne pût pas être déposé par l'Eglise.*

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entreprises ecclésiastiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt le 2 janvier, conforme à ses arrêts précédens, par lesquels *nulle puissance n'a droit ni pouvoir de dispenser les sujets du serment de fidélité.* La chambre du clergé demanda la cassation de cet arrêt, sous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, et que le parlement n'avait pas droit de se mêler de la législation, tandis que les législateurs étaient assemblés. Ce nouvel incident

échauffa les esprits. On assembla le conseil du roi le 6 janvier ; et le prince de *Condé*, chef du conseil, après avoir opiné sévérement contre le cardinal du *Perron*, et après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité et au zèle du parlement, conclut pourtant, pour le bien de la paix, à interdire sur ce point toute dispute au clergé et au tiers-état, et à défendre au parlement de publier son arrêt, pour conserver, disait-il, la supériorité des états sur le parlement. Voilà toute la part que le conseil suprême de *Louis XIII* eut dans cette affaire importante : voilà comment, selon le critique *la Beaumelle*, ce conseil sollicita le clergé de déclarer qu'il est permis de déposer et de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était, et devait être informé de toutes ces particularités : il ne les a pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événemens ; et il a dû d'autant moins en faire mention que cette scène se passa près de trente années avant les temps qui sont l'objet de son travail. Un auteur doit toujours en savoir beaucoup plus que son livre, sans quoi il serait incapable de le faire : un critique doit en savoir plus encore que l'auteur, sans quoi il est incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il est faux qu'un officier se soit percé de son épée en présence de *Louis XIV*,

Louis XIV, après avoir été outragé par une raillerie ſanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain ſa mémoire par un conte qui n'eſt pas même accrédité dans la populace, et qui ne ſe trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'hiſtoriens ont prétendu que la reine *Anne* était d'intelligence avec ſon frère, quand ce frère en 1708 tenta de faire une deſcente en Ecoſſe ; que *Reboulet* eſt de cette opinion ; que lui et ſes garans ſe trompent ; et que pour oſer être critique, il faut ſavoir ce que les hiſtoriens ont rapporté, et ce qu'ils ont mal rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de *Turenne* ſaccageait Heidelberg, et ſon pays.

27°. Apprenez que le chevalier de *Lorraine* était à Paris et non à Rome, quand madame de *Coatquen* lui révéla le ſecret de l'Etat, qu'elle avait arraché à M. de *Turenne ;* que ce grand-homme, ayant eu le courage d'avouer ſa faibleſſe, la perfidie de madame de *Coatquen* étant éclaircie, la diviſion ayant troublé la maiſon de *Monſieur*, le chevalier ayant été enfermé à Pierre-Sciſe, il eut enſuite permiſſion d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'eſt le comble de l'impertinence de dire que *toutes les guerres d'aujourd'hui ſont des guerres de commerce* ; qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Eſpagne en 1739, qui ait eu le commerce pour objet ; que jamais la France n'en a eu juſqu'ici aucune de cette nature ; que les guerres pour les ſucceſſions de l'Eſpagne et de l'Autriche étaient d'un genre un peu ſupérieur.

29°. Apprenez que jamais ce *Cavalier*, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniſte dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétabliſſement de l'édit de Nantes. Il n'eut cette permiſſion que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez, ſi vous pouvez, quel eſt l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître : *Le maréchal de Villars ne prédit point la perte de la bataille d'Hochſtet ; il a dit ſeulement les raiſons pour leſquelles elle fut perdue.* Il ſemble à vous entendre parler, que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre écrite par lui à M. de *Maiſons* ſon beau-frère, ſur la ſeule nouvelle de la poſition de l'armée françaiſe à Hochſtet, eſt une choſe connue dans ſa famille. Un laquais de cette maiſon, qui aurait entendu ſes maîtres parler de cette anecdote, ſerait cent fois plus croyable

que vous. Il vous ſied bien à vous, moins inſtruit et moins accrédité que ce laquais, de parler, avec cette confiance, d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher ! il vous ſied bien de l'appeler *le plus vain des hommes*, et de lui reprocher ſes richeſſes !

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, et que c'eſt pour cela que madame *Royale* a eu le pas ſur meſdames de France, vous ont dit trois ſottiſes. Le patrimoine de la partie de la Navarre, qui appartenait à *Henri IV*, fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, et plus ſolemnellement en 1620 par *Louis XIII*, lorſqu'il créa le parlement de Pau ; par conſéquent cet état eſt ſoumis à la loi ſalique. Aucune princeſſe du ſang de France, qui n'eſt pas reine, n'a le pas ſur meſdames de France, c'eſt-à-dire ſur les filles de roi. Ses filles gardent entre elles le rang de l'ordre de la naiſſance. La ducheſſe de Savoie, fille de *Henri IV*, qu'on appelait madame *Royale*, ne put jamais être en concurrence avec pluſieurs filles d'un roi de France. Elle était la ſeconde des filles de *Henri IV*. La première fut femme de *Philippe IV* roi d'Eſpagne, la troiſième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de meſdames de France du temps de *Louis XIII* ni de *Louis XIV*. Vous ſavez auſſi peu l'hiſtoire que le cérémonial.

32°. Apprenez que vous êtes auſſi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de *Vendôme* eſt très-reſſemblant. Oui, il l'eſt, parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de ſuite le dernier prince de *Vendôme*; mais ce n'eſt pas à vous à le dire. C'eſt ainſi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que de le nier.

33°. Apprenez que c'eſt dans les mémoires manuſcrits du marquis de *Dangeau* que ſe trouvent ces paroles de *Louis XIV* ſur le maréchal de *Villeroi* : *On ſe déchaîne contre lui parce qu'il eſt mon favori.* Ce n'eſt pas aſſez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter; elles m'ont été confirmées par d'autres perſonnes, et ſurtout par le cardinal de *Fleuri*. Ce n'eſt que ſur pluſieurs témoignages qu'il eſt permis d'écrire l'hiſtoire. Le rapport d'un témoin conſidérable donne de la probabilité, le rapport de pluſieurs peut faire la certitude hiſtorique, et la négation de *la Beaumelle* fait une impertinence.

34°. Apprenez que *Saint-Olon* gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez et à Gènes, n'était et ne pouvait être un ſecrétaire d'ambaſſade. Sachez qu'il n'y a point, chez les

miniſtres de France, deſecrétaire d'ambaſſa de proprement dit, comme il ſe pratique ailleurs, mais des ſecrétaires d'ambaſſadeurs, choiſis et payés par l'ambaſſadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambaſſadeur à Gènes, et que *Louis XIV* y fit porter ſes menaces par cet officier de ſa maiſon, comme un pareil officier y a été envoyé par *Louis XV* qui la protégeait. Sachez que je le ſuis, quoi que vous en diſiez, et que je ne m'en vante pas, comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres et tous les honneurs, en reſpectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choiſir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'inſolence de vouloir avilir un corps de la maiſon du roi de France, en diſant que de mauvais hiſtoriens de *Louis XIV*, *Racine*, *Larrei* et moi étaient de ce corps. A l'égard de *Racine*, *Louis XIV* voulut l'élever à cette dignité pour récompenſer un très-grand mérite; et *Louis XV* a daigné me faire la même grâce qui eſt au-deſſus de ma naiſſance, pour favoriſer mes faibles efforts, et pour encourager les lettres. Cette condeſcendance de deux grands rois fait honneur à leur généroſité, et

ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, auſſi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques ; mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier et de vous repentir.

SECONDE PARTIE.

POUR mieux ſe juſtifier auprès du public de tant de détails, et pour rendre, autant qu'on le peut, les choſes perſonnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on ſoumet au jugement de tous ceux qui liſent ou qui écrivent l'hiſtoire. *La Beaumelle*, en jeune homme inconſidéré, me reproche de n'avoir pas ſemé aſſez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours penſé que c'eſt une eſpèce de charlatanerie de peindre, autrement que par les faits, les hommes publics, avec leſquels on n'a pu avoir de liaiſon. J'ai peint le ſiècle et non la perſonne de *Louis XIV*, ni celle de *Guillaume III*, ni le grand *Condé*, ni *Marlborough*. Il n'appartient qu'au père *Maimbourg* de faire des portraits recherchés et fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de *Retz* a fait une eſpèce de galerie de portraits dans ſes mémoires: cette liberté lui était très-permiſe. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les ſituations de leur âme, dans leur vie particulière et publique, dans leurs amitiés et dans leurs haines, dans leur bonne et mauvaiſe fortune. Il ſerait ſeulement à ſouhaiter, peut-être, que ſon pinceau eût été

quelquefois moins conduit par la paſſion. De tous ces caractères, tracés par des contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidelles! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même perſonne, ſelon qu'elle eſt plus ou moins contente? J'eus une preuve bien forte de ce que j'avance, lorſqu'un jour à Blenheim je ſuppliai madame la ducheſſe de *Marlborough* de me montrer ſes mémoires. Elle me répondit : *Attendez quelque temps ; je ſuis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne ; je me ſuis remiſe à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent.*

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'eſprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles ſur le théâtre du monde. Je ſais que ces peintures vraies ou fauſſes amuſent notre imagination. Le bon ſens eſt ſouvent en garde contre elles.

Je me ſoucie fort peu que *Colbert* ait eu les ſourcils épais et joints, la phyſionomie rude et baſſe, l'abord glaçant ; qu'il ait joint de petites vanités au ſoin de faire de grandes choſes : j'ai porté la vue ſur ce qu'il a fait de mémorable, ſur la reconnaiſſance que les ſiècles à venir lui doivent, non ſur la manière dont il mettait ſon rabat, et ſur l'air bourgeois que le roi diſait qu'il avait conſervé à la cour.

Un

Un *la Beaumelle* peut dire à ſon gré, dans la vie de madame de *Maintenon*, que madame de la *Vallière avait des yeux bleus, point atteints du déſir de plaire ; que madame de Monteſpan avait le nez de France le mieux tiré, l'autour du cou environné de mille petits amours.* Il peut dire que mademoiſelle de *Fontange* était une grande fille bien faite, que madame de *Monteſpan* lui découvrait la gorge devant le roi, et qu'elle diſait : *Voyez, Sire, que cela eſt beau ! qu'en dites-vous ? admirez donc.* Il peut même ajouter que *Louis XIV* l'aima comme *Pigmalion :* c'eſt-là le ſtyle dont il croit qu'il faut écrire l'hiſtoire, et que ſa modeſtie veut me donner pour modèle. C'eſt à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de *Louis XIV*, il les a connues à Genève ; et moi, comme il le dit très-bien, je n'ai conſulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent, d'après leurs propres idées, celles des perſonnages du temps paſſé, et qui de quelques événemens peu connus prennent droit de démêler les plus ſecrets replis des cœurs, bien moins connus encore ; ceux-là donnent à l'hiſtoire les couleurs du roman. La curioſité inſatiable des lecteurs voudrait voir les ames des grands perſonnages de l'hiſtoire, ſur le papier, comme on voit leurs viſages ſur la

toile ; mais il n'en va pas de même. L'ame n'eſt qu'une ſuite continuelle d'idées et de ſentimens qui ſe ſuccèdent et ſe détruiſent ; les mouvemens, qui reviennent le plus ſouvent, forment ce qu'on appelle le caractère ; et ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reſte quelques idées, quelques paſſions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui, ſous différentes formes, nous accompagnent juſqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, ſelon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme eſt un chaos, et l'écrivain qui veut débrouiller, après des ſiècles, ce chaos, en fait un autre. Pour l'hiſtorien qui ne veut peindre que de fantaiſie, qui ne veut que montrer de l'eſprit, il n'eſt pas digne du nom d'hiſtorien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèſes.

Il en eſt à peu près de même des harangues. Si les héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'hiſtoire alors eſt romaneſque en ce point. Il n'y a que deux diſcours directs dans toute l'hiſtoire du *Siècle de Louis XIV*. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de *Vauban* au ſiége de Valenciennes, l'autre par le duc d'*Orléans* avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les

raiſons qu'ont eu quelques anciens de prendre une plus grande liberté ; mais on croit que dans un ſiècle auſſi philoſophe que le nôtre, et au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce reſpect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours diſparaître l'auteur pour ne laiſſer voir que le héros, et de ne mettre jamais ſon imagination à la place des réalités. Le goût du ſiècle préſent eſt de montrer de l'eſprit, à quelque prix que ce puiſſe être. On préfère une épigramme à tout ; et c'eſt en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digreſſion, on eſt malheureuſement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à *la Beaumelle*. On ſait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de diſcuſſion littéraire, ni d'éclairciſſemens hiſtoriques. C'eſt un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des abſurdités, ou des menſonges, ou des injures.

Que ne s'en eſt-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle* ? Mais la même fureur inſenſée qui lui a dicté ſon libelle du *Qu'en dira-t-on*, l'a porté encore dans ſes remarques ſur le ſiècle paſſé, à oſer attaquer les puiſſances du ſiècle où nous ſommes. Enhardi qu'il eſt par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il inſulte le roi de Pruſſe, toute la maiſon d'Orléans, et le roi de France.

Les lecteurs judicieux, et qui ont de l'humanité, ne feront pas fâchés de retrouver ici ce paſſage du chapitre des anecdotes : » Je ne » ſais pourquoi la plupart des princes affectent » de tromper, par de fauſſes bontés, ceux de » leurs ſujets qu'ils veulent perdre. La diſſimu- » lation alors eſt l'oppoſé de la grandeur : elle » n'eſt jamais une vertu, et ne peut devenir » un talent eſtimable, que quand elle eſt abſo- » lument néceſſaire. *Louis XIV* parut ſortir de » ſon caractère, &c. »

Voici la note de *la Beaumelle* : » *Trait ad-* » *mirable et hardi parce qu'il eſt écrit à Poſtdam.* Certainement ſi on ne ſavait que c'eſt un *la Beaumelle* qui eſt l'auteur de ces commentaires, la poſtérité qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, et demeurée ſans réponſe, ſerait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain dans ſes propres Etats, eſt fondé ſur la vérité. Cependant j'oſe aſſurer que le portrait que ce correcteur d'hiſtoire fait ſi impudemment d'un grand prince, eſt l'oppoſé de ſon caractère. Je parle ici en hiſtorien, qui dit la vérité ſans reſtriction.

Il eſt dit dans l'hiſtoire du *Siècle* » que les » dernières paroles de *Louis XIV* n'ont pas » peu contribué, trente ans après, à cette paix » que *Louis XV* a donnée à ſes ennemis, dans

» laquelle on a vu un roi victorieux rendre
» toutes ſes conquêtes pour tenir ſa parole,
» rétablir tous ſes alliés, et devenir l'arbitre
» de l'Europe par ſon déſintéreſſement, plus
» encore que par ſes victoires. »

Que croira-t-on que *la Beaumelle* penſe de ce morceau? *Ne prêtez point*, dit-il, *de vertus à Louis XV. Ce déſintéreſſement aurait été ridicule.*

En un autre endroit il dit que M. de *Voltaire voudrait que le Français fût eſclave.* Moi je voudrais que mes compatriotes fuſſent eſclaves! je voudrais être eſclave et que tous les hommes fuſſent libres. J'entends par libres, ſoumis uniquement aux lois: c'eſt la ſeule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoiſonna la famille royale? (page 347 du tome ſecond de l'édition de *la Beaumelle*) et enſuite, qu'un autre prince fit aſſaſſiner *Vergier;* que ce fut un officier qui fit le coup, et qui en eut la croix de Saint-Louis pour récompenſe? Où a-t-il pris ces blaſphèmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, et qui font rougir ceux qui s'aviliſſent juſqu'à le confondre? Le burleſque ſe joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos

de l'endroit où il eſt dit que dans la ſociété la bonté de *Marie-Thérèſe* feſait ſon ſeul mérite, ce grave commentateur, qui inſulte tous les princes, met en note : *Parlez des princes avec plus de reſpect. Parlez des choſes ſaintes avec reſpect*, dit-il ailleurs dans une autre note? Et quel eſt cet homme qui donne ainſi des leçons de religion, ſur un livre où les choſes les plus délicates ſont traitées avec la circonſpection la plus ſévère? c'eſt celui-là même qui dans ſes commentaires ſur ce livre, oſe imprimer à la page 148 du tome troiſième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévènes *n'eſt convenable qu'à des ſauvages et à des chrétiens;* c'eſt celui-là même qui, pour remarque preſque unique ſur le chapitre du *janſéniſme*, dit *que ce chapitre doit plaire aux ſages et déplaire aux orthodoxes.*

Quel peut avoir été le but de cet écervelé, qui pour un peu d'argent a vendu ces infamies à un libraire de Francfort? Ce n'eſt pas certainement l'envie d'éclairer le public par ſes lumières; ce n'eſt pas le ſoin d'approfondir par des remarques utiles, les faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de *Voltaire.* Qu'a-t-il donc voulu? lui nuire, le décrier, inſulter à tort et à travers les rois et les particuliers, et trouver le ſecret de ſe faire lire à force d'inſolence et d'outrages. Il s'eſt flatté d'être lu à Berlin,

parce qu'il nomme injurieuſement dans cette édition MM. d'*Argens*, *Pollnitz*, *Algarotti*, *Darget* et *Francheville* : il s'eſt flatté d'être lu par tous ceux qui connaiſſent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus ſcandaleuſes injures. Il a trouvé des lecteurs ſans doute ; quelque fautive même que ſoit ſon édition, quelque mal imprimée qu'elle ſoit, on a voulu la voir, comme on veut voir un monſtre, qu'on regarde un moment par curioſité, et dont on ſe détourne enſuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal deſſein, dans ſon édition du *Siècle de Louis XIV*, dont il a trouvé le ſecret de faire un libelle, eſt d'attaquer l'auteur dans ſes mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'hiſtoire de *Louis XIV* avec la note de cet impertinent ſur le chapitre du calviniſme?

Cavalier (le chef des révoltés des Cévènes) *avait été*, dit-il, *rival de Voltaire. Ils aimèrent l'un et l'autre la fille de madame Dunoyer, fille de beaucoup d'eſprit et de coquetterie. Ce qui devait arriver arriva. Le héros l'emporta ſur le poëte, et la phyſionomie douce et agréable ſur la phyſionomie égarée et méchante.*

Voilà une des remarques des plus hiſtoriques de ce libelle. Il était triſte, à la vérité, que la dame dont il parle eût abandonné ſon mari et enlevé ſes deux filles pour ſe réfugier en

Hollande : mais il faut pardonner une faute que sa religion lui fit commettre ; il faut plaindre ses deux filles et les respecter. Toutes deux se sont retirées en France : l'aînée est morte à la communauté de Sainte-Agnès, honorée et chérie : l'autre est pensionnaire du roi, et vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, et où elle nourrit les pauvres ; elle s'est acquise auprès de tous ceux qui la connaissent, la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable et nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses ; mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

Cavalier, étant colonel au service d'Angleterre en 1708, passa dans les Pays-Bas, et vit Mlle *Dunoyer*, encore très-jeune ; il la demanda en mariage ; cette négociation fut rompue, et *Cavalier* alla se marier en Irlande. L'auteur du *Siècle* était alors au collége ; il n'alla en Hollande qu'en 1714, et n'a connu *Cavalier* qu'en Angleterre en 1726. Comment *la Beaumelle* ose-t-il donc, lui qui est actuellement dans Paris, attaquer par de telles impostures

l'honneur d'une famille de Paris? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils ſont au-deſſus des outrages ; mais la juſtice venge l'honneur des citoyens ſi criminellement attaqués.

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feue madame la Maréchale de *N.* avait été convaincu de fauſſe monnaie et d'aſſaſſinat? (comme il le dit page 331 du tome II) Si un citoyen qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'hiſtoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire ; et ſi on a l'ame aſſez baſſe et aſſez méchante pour troubler ainſi les cendres des morts ſans aucune apparence d'utilité, on eſt tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques ; et avec ces preuves on eſt encore bien condamnable.

Ce *la Beaumelle*, en feſant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéreſſer à ſa perſonne vingt ſouverains et cent familles.

N'eſt-il pas encore bien digne d'une hiſtoire de *Louis XIV* de mettre au bas d'une page en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne ſais quels vers que je fis il y a treize ou quatorze ans pour une jeune princeſſe aujourd'hui reine? Que *Louis XIV* a-t-il à démêler avec ces vers? ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la converſation. Il échappe tous les jours de ces petites

pièces dont le principal mérite eſt dans l'à propos, et dans les circonſtances où elles ſont faites. Ceux qui en ſont les auteurs n'en font nul cas, et ne les conſervent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité et en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent et gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé *Pitaval* s'aviſa d'attribuer cette petite pièce à feu *la Motte; la Beaumelle* répète cette ſottiſe de *Pitaval* dans une note ſur *Louis XIV;* et il ſe trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionnaire, à l'article *Pitaval*, ne manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre-humain.

C'eſt avec la même baſſeſſe que cet homme imagine que M. de *Voltaire a vendu chèrement le Siècle de Louis XIV au libraire Conrad Walther qui paie ſi mal.* Il avait droit apparemment de tirer une juſte rétribution du fruit d'un travail ſi long et ſi pénible; mais il ne l'a pas fait. M. de *Francheville*, conſeiller aulique du roi de Pruſſe, voulut bien préſider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à *Conrad Walther* au prix coûtant. Ses comptes en font foi; et M. de *Voltaire* a fait préſent de tous ſes ouvrages et de la nouvelle édition du *Siècle* au même libraire, ſans exiger la plus légère récompenſe.

Il eſt faux qu'il ait jamais vendu le moindre manuſcrit à des libraires de Hollande et d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien ſervi par eux, et n'eſt point à leurs gages.

Ce n'eſt pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de ſon travail, quand ſes libraires s'enrichiſſent par ce travail même. Le ſeigneur d'une terre ne ſubſiſte que de la vente de ſes denrées ; un écrivain peut vivre du prix de ſes travaux. Il n'était pas juſte que les deux *Corneilles* fuſſent très-mal à leur aiſe, eux qui avaient fait la fortune des libraires et des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand *Corneille*, ſur la fin de ſa vie, venait au théâtre, tout le monde ſe levait pour lui faire honneur. Cela n'eſt pas plus vrai que le conte de cet ambaſſadeur qui demanda ſi *Corneille* était du conſeil d'Etat. Les grands-hommes, tels que lui, inſpirent quelquefois la curioſité, mais on ne leur rend point d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils repréſentaſſent ſes dernières pièces. Ils refuſèrent même abſolument d'en jouer quelques-unes ; et il fut obligé de les donner à une mauvaiſe troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur et avoir plus de ſoin de ſa fortune : mais ſa perſonne eut auſſi peu de conſidération que ſes

premiers ouvrages lui attirèrent de gloire et de critiques. Il vécut et mourut pauvre, ainſi que ſon frère. Les rétributions des ſpectacles, et une penſion modique n'enrichiſſent pas. *Louis XIV* lui envoya une gratification dans ſa dernière maladie; mais jamais il ne fut récompenſé ſelon ſon mérite, ſi ce mérite doit l'être par l'aiſance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits, à l'auteur de la *Henriade* et du *Siècle de Louis XIV* juſqu'à ſa fortune, comme ſi cette prétendue fortune était faite aux dépens de *la Beaumelle*. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme et une hiſtoire? Quelle lâcheté! mais elle eſt trop commune. Qu'il ſoit permis de faire une remarque à cette occaſion: c'eſt un ſpectacle qui peut ſervir à la connaiſſance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenſer au bas bout de ſa table, et s'abaiſſer devant lui ſans autre vue que celle de s'abaiſſer. Ils ſont bien loin d'oſer en être jaloux; ils le croient d'une nature ſupérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres ſoit élevé au-deſſus d'eux par la fortune et par ſes places, ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits portent l'envie juſqu'à la fureur. *Virgile* à ſon aiſe fut l'objet des calomnies des *Mévius*.

Ce vice eſt à la vérité de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme eſt jaloux de la proſpérité de ceux qui ſont de ſon état, ou de l'état deſquels il croit être. Le potier porte envie au potier, et *Eſchines* à *Démoſthènes*. Quand *Boileau* dit de *Chapelain :*

Qu'il ſoit le mieux renté de tous les beaux-eſprits,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
Ma bile alors s'échauffe et je brûle d'écrire :

c'eſt comme ſi *Boileau* ſignait *je ſuis jaloux.*

La Beaumelle dit au public : *Il y a eu de meilleurs poëtes que Voltaire, il n'y en a point eu de mieux récompenſés. Il a ſept mille écus de penſion. Le roi de Pruſſe comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains et les bouffons.*

La Beaumelle, en cette occaſion, devient le *Boileau*, et *Voltaire* eſt le *Chapelain.*

J'avouerai que j'ai fait autrefois, je ne ſais comment, un poëme épique comme *Chapelain ;* mais je voudrais conſoler les eſprits de la trempe de *la Beaumelle*, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieilleſſe, à ma famille, à ma maiſon, à une partie de ma fortune, à mes établiſſemens, pour m'attacher à ſa perſonne, je crus pouvoir, ſans honte, recevoir

en dédommagement une penſion d'un roi qui en donne à des princes. Il me ſemble d'ailleurs que je ne ſuis pas extrêmement bouffon. Je me flatte peut-être ; mais ce n'eſt pas en cette qualité que le roi de Pruſſe me demanda au roi mon maître, comme un roi de Capadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu, pendant ſeize années, à ſes bontés prévenantes ; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la ſeule langue de ſa cour, pour cultiver des arts dans leſquels il a ſignalé ſon génie. Et ce qui fait, ce me ſemble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation, et à la philoſophie de ce monarque, c'eſt qu'il daigna deſcendre juſqu'à me retenir auprès de lui comme ſon ami ; titre qu'autrefois des rois et même des empereurs donnèrent à de ſimples hommes de lettres, tel que je le ſuis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je ſuis le bucheron à qui le dieu *Mercure* donna une cognée d'or. Tous les bucherons vinrent demander des cognées. Au reſte, en oppoſant ce mot d'ami, dont un grand roi a daigné ſe ſervir, à ce mot de bouffon dont ſe ſert *la Beaumelle*, on peut croire que c'eſt ſans la moindre vanité. On ſait ce que ce terme ſignifie dans la bouche et au bout de la plume d'un ſouverain. Ce n'eſt que l'expreſſion

d'une exceſſive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abuſer, et qui ne fait qu'augmenter ſon reſpect. Et ſi l'amitié ſubſiſte ſi rarement entre des égaux, ſi tant de faux rapports, tant de petites jalouſies, tant de faibleſſes auxquelles nous ſommes ſujets, altèrent entre les particuliers cette liaiſon que l'on nomme amitié, combien eſt-il plus aiſé de perdre celle d'un roi, qui n'eſt jamais autre choſe que protection et un peu de bonne volonté dans un homme ſupérieur? Il aperçoit bien mieux qu'un autre nos défauts et nos fautes, et il a ſeulement plus d'occaſions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt très-aiſé que le roi de Pruſſe trouve un meilleur poëte que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus inſtruit, quand ce ne ſerait que M. de *la Beaumelle*: mais il n'en trouvera point de plus attaché à ſa perſonne et à ſa gloire. J'avais cru faire plaiſir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à ſa majeſté les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le ſeul honneur convenable à un homme de lettres, était de cultiver les lettres juſqu'au dernier moment de ſa vie, et qu'il pouvait renoncer aux penſions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal et un

maſque pour rentrer paiſiblement dans ſa maiſon. Les *la Beaumelle* me répondront que le roi de Pruſſe m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche ; je leur dirai de ne ſe point décourager, et je leur conſeillerai de continuer à travailler, de parler déſormais des ſouverains vivans et de leurs gouvernemens avec moins d'effuſion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux *Arétins* ne ſont pas d'or. Je leur conſeillerai de fortifier leurs talens et leur génie, et de venir enſuite demander ma place qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à ſe rendre utiles par des critiques non-ſeulement permiſes, mais néceſſaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire : Cenſurez les ouvrages, vous faites très-bien ; donnez-en de ſupérieurs, vous ferez encore mieux. Quand le père *Bouhours* demande dans un de ſes livres ſi un allemand peut être un bel-eſprit ; quand, parmi de bonnes critiques du *Taſſe*, il en haſarde de mauvaiſes ; quand il dit que la grâce eſt un *je ne ſais quoi*, on paraît en droit de ſe moquer de lui, et même de dire qu'il eſt un *je ne ſais qui*, comme a fait *Barbier d'Aucour*.

Si

Si le père *Bary* montre le paradis ouvert à *Philagie* par cent et une dévotions à la Vierge, aiſées à pratiquer ; ſi *Eſcobar* facilite le ſalut par des moyens beaucoup plus plaiſans, on ne trouve point mauvais que *Paſcal* faſſe rire l'Europe aux dépens d'*Eſcobar* et de *Bary*. Il a pouſſé trop loin la raillerie, en feſant paſſer tous les jéſuites pour autant de *Barys* et d'*Eſcobars ;* mais il s'en faut beaucoup que ce livre ſoit regardé du même œil par le public et par les jéſuites ; ils ont réuſſi à le faire condamner par deux parlemens, et n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de phyſique, utile à la jeuneſſe, avance que *Moïſe* était un grand et profond phyſicien ; s'il dit que *Locke* n'eſt qu'un bavard ennuyeux ; s'il aſſure que le flux de l'Océan lui eſt donné de DIEU pour empêcher ſon eau ſalée de ſe corrompre, et pour conduire nos vaiſſeaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, et qu'elle ne croupit point ; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme ; et s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne ſont pas de ſon avis, il eſt aſſurément permis, en eſtimant ſon livre, de faire quelques innocentes plaiſanteries ſur de telles opinions.

Quand *Whiſton* a propoſé en Angleterre des expériences ridicules et impoſſibles, on

s'eſt moqué publiquement de *Whiſton*, et on a bien fait. Il y a des erreurs qu'il faut réfuter ſérieuſement, des abſurdités dont il faut rire, des menſonges qu'on doit repouſſer avec force.

S'il s'agit d'ouvrages de goût, chacun eſt en droit de dire ſon avis, et l'on eſt même diſpenſé de la preuve. Vous pouvez me comparer à *Lucain*, ſans que je le trouve mauvais. S'il eſt queſtion d'hiſtoire, non-ſeulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, ſuppoſé que vous ſoyez inſtruit; et en cela vous rendez ſervice à votre ſiècle, ſurtout quand ces fautes ſont eſſentielles, quand on a induit le public en erreur ſur des faits importans, qu'on s'eſt mépris ſur les grands événemens qui ont troublé le monde, ſur les lois, ſur le gouvernement, ſur le caractère des nations et de leurs chefs, et plutôt ſurtout quand on a calomnié les morts, que quand on a exténué leurs faibleſſes.

Tout livre en un mot eſt abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponſe: malheur à qui en fait d'autres. DIEU me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs! La ſimple critique eſt une offenſe envers moi, ſi je ne ſuis qu'orgueilleux; c'eſt une leçon, ſi j'ai un amour-propre raiſonnable. Mais celui qui dans ſes cenſures mettra les outrages violens, l'ignorance, la mauvaiſe foi, l'erreur et l'impoſture

à la place des raiſons, ſera l'horreur et le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans ſa plate frénéſie, attaquerait groſſièrement les rois, les miniſtres, les citoyens, et qui ſerait ſemblable à ces fous furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les paſſans de leur ordure; celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux, ou de ſuivre les *Cartouches* (*a*) qu'il regarde comme de grands-hommes.

(*a*) *Cartouche* était un malheureux voleur très-ordinaire, aſſocié avec quelques ſcélérats comme lui. Le haſard fit qu'on donna ſon nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps ſans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, et ſe ſait ſervir ſouvent ſon ancien métier à ſe ſauver quand on le guettait. Un ſoldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la courtille; on le trouva ſur une paillaſſe avec un méchant habit, ſans chemiſe, ſans argent et couvert de vermine. Son nom était *Bourguignon;* il avait pris celui de *Cartouche*, comme les voleurs et les écrivains de livres ſcandaleux changent de nom. Il plut au comédien *Legrand* de faire une comédie ſur ce malheureux; elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'aviſa enſuite de faire un poëme épique de *Cartouche*, et de parodier la Henriade ſur un ſi vil ſujet; tant il eſt vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne paſſe par la tête des hommes. Toutes ces circonſtances raſſemblées ont perpétué le nom de ce gueux, et c'eſt lui que *la Beaumelle* préfère à *Solon* et égale au grand *Condé*.

TROISIEME PARTIE.

IL importe peu à la poſtérité qu'une françaiſe, nommée madame de *Villette*, ait été propre nièce ou la femme d'un neveu de madame de *Maintenon*. Je n'en ai parlé dans le *Siècle de Louis XIV* que pour faire voir que la perſonne qui était en effet reine de France, était plus occupée du ſoin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever ſa famille. Je ne me ſuis point trompé ſur le caractère de cette perſonne ſi ſingulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, ſont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fuſſe inſtruit, et de mon amour pour la vérité. Il s'eſt trouvé que madame de *Maintenon* avait ſigné, par avance, tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur, que je ne connais pas, des œuvres poſthumes du vicomte de *Bolingbroke*, me fait un juſte reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir ſuppoſé que madame de *Villette*, depuis madame de *Bolingbroke*, était propre nièce de madame de *Maintenon*. La vérité eſt ſi précieuſe qu'elle eſt reſpectable lors même qu'elle eſt inutile. Ce traducteur ne ſe trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis

de *Villette* était parent et non neveu ; il était neveu réellement de madame de *Maintenon*. Il eut deux femmes ; madame de *Cailus* était fille de la première, et il épousa en secondes noces Mlle de *Marsilly* qui est morte à Londres, épouse de milord *Bolingbroke*. Ainsi madame de *Villette* et madame *Cailus* étaient toutes deux nièces de madame de *Maintenon ;* madame de *Villette* par son premier mari, et madame de *Cailus* par sa naissance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de *Villette* fit ce second mariage, et madame de *Maintenon* lui disait : *Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous bonne compagnie ; vous avez une femme et une fille qui l'attireront.*

Le traducteur de *Bolingbroke* se trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de madame de *Maintenon* un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été instruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait ; je pouvais dire d'elle :

Qu'elle n'eut d'autres droits au rang d'impératrice
Qu'un peu d'attraits peut-être et beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que sa beauté et son esprit lui attirèrent dans sa jeunesse, en ayant été très-informé par l'abbé de *Châteauneuf*, le dernier amant de la célèbre *Ninon* ma bienfaitrice, laquelle avait vécu, comme on

ſait, avec madame *Scarron* pluſieurs années dans la familiarité la plus intime ; mais un tableau du ſiècle de *Louis XIV* ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux hiſtoriettes. C'eſt une vérité très-importante que la veuve de *Scarron*, devenue reine de France, ſe ſoit trouvée malheureuſe au faîte de la grandeur même. Elle diſait à madame de *Bolingbroke :* Ah, ma nièce, ſi vous ſaviez ce que c'eſt que d'avoir à amuſer tous les jours un homme qui n'eſt plus amuſable!

C'eſt ainſi que le ſecret des cœurs eſt ſi peu connu ; c'eſt ainſi que nous ſommes tous les dupes de l'apparence. On envie le ſort de la femme, et du favori, et du miniſtre d'un grand roi ; mais ceux qui ſont dans ces places, et ceux qui les regardent d'en-bas, ſont également faibles et également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

» *E ben che foſſi guardiano degli orti*
» *Viddi e conobbi pur l'inique Corti.*

Au reſte que *la Beaumelle* donne la vie de madame de *Maintenon*, après avoir publié ſes lettres ; qu'il y copie mot à mot vingt paſſages du *Siècle de Louis XIV* contre lequel il a écrit ; qu'il contrediſe au haſard les mémoires de l'abbé de *Choiſi*, après les avoir ſoutenus contre

moi au haſard ; qu'il ſe donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de *Maintenon*, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi et par l'avis du roi ; qu'il rapporte que madame de *Maintenon*, dans ſa faveur, voyait ſouvent Mme de *Monteſpan*, après l'avoir nié dans ſes remarques ſur le *Siècle*, tout cela eſt fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique le vaiſſeau qui portait madame d'*Aubigné*, par un vaiſſeau turc, ſans que je le reprenne.

Quelques perſonnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de madame de *Maintenon*, ainſi que *la Beaumelle* a oſé me reprocher dans ſes notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de *Villeroi* et de M. de *Chamillart*, et de ne l'avoir pas dit. Je ſais combien la loi que *Cicéron* impoſe aux hiſtoriens eſt reſpectable : ils ne doivent oſer dire rien de faux ; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'hiſtoire ſoit une ſatire ? A qui madame de *Maintenon* fit-elle du mal ? qui perſécuta-t-elle ? Elle fit ſervir les charmes de ſon eſprit et ſa dévotion même à ſa grandeur ; elle dompta ſon caractère pour dompter *Louis XIV*. Mais quel abus odieux fit-elle de ſon pouvoir ? La conſtitution *Unigenitus* lui parut la *ſaine doctrine*, comme elle le dit dans ſes lettres ; mais combattit-elle

pour la *ſaine doctrine* par des cabales? et ſi elle oſa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, et qu'un eſprit plus mâle aurait négligées, ne doit-on pas ſavoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion?

A l'égard du maréchal de *Villeroi*, je voudrais bien ſavoir s'il faut flétrir un homme, parce qu'il a été malheureux à la guerre, et parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui. Il eſt pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais ſuccès ont fait l'infortune de la patrie; mais l'hiſtorien doit voir dans le général qui a fait des fautes, l'honnête homme qui n'en a point fait dans la ſociété, qui a été fidele à l'amitié, généreux et bienfeſant. N'y a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec ſuccès?

Il y avait beaucoup de choſes à dire du maréchal de Villeroi, à ce que prétend *la Beaumelle*; et je les ai omiſes, *parce qu'à un certain âge on eſt prudent et flatteur.* Je ne ſais pas au juſte quel âge a *la Beaumelle*; mais il paraît qu'il n'eſt ni l'un ni l'autre, et je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me ſemble, juſtice à M. de *Chamillart*; je n'ai rien tu, mais je n'ai rien outré. Ceux qui pourſuivent ſa mémoire, ſavent-ils

ſavent-ils ſeulement ce que c'eſt que l'adminiſtration des finances dans un royaume compoſé de tant de provinces, où la régie eſt ſi différente; dans un royaume épuiſé par la guerre de 1689, et pour qui la guerre de 1701 était devenue néceſſaire; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels; enfin dans une guerre long-temps malheureuſe, où il en a coûté plus en une ſeule année pour l'article ſeul des vivres qu'il n'en coûta à *Alexandre* pour conquérir l'Aſie? *Chamillart* ſans doute n'était ni un *Colbert*, ni un *Louvois*, je l'ai dit; mais c'était un honnête homme, un homme modéré; et je l'ai dit encore. *Un auteur impartial*, dit le juge *la Beaumelle*, *aurait ſévi contre Chamillart*. Quelle expreſſion, et quel juge!

La France et l'Angleterre ſont pleines d'écrivains qui croient plaider la cauſe du genre-humain, quand ils accuſent leur patrie. Il y a des gens qui penſent qu'un hiſtorien doit décrier ſon pays pour paraître impartial, condamner tous les miniſtres pour paraître juſte, et immoler ſon roi à la haine des ſiècles à venir pour paraître libre. Pluſieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté: mon livre n'eſt pas aſſurément imprimé à Paris avec approbation et privilége; je n'en veux que de la poſtérité. Mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen

du monde. Quoique j'aie été hiſtoriographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas ſoupçonné de la baſſeſſe de flatter, et de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours; je le ſais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde; c'en eſt un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'eſt les inviter à l'être. Il y avait dans le conſeil de *Louis XIV* des hommes d'une vertu ſupérieure à celle des *Catons*. Tel était le duc de *Beauvilliers*, qui fit réſoudre la paix de Ryſwick uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles ames à la cour, comme le duc de *Montauſier* et le duc de *Navailles*. Je ne parle ici que des courtiſans qui ont été célèbres par leurs places ou par leurs malheurs. Meſſieurs de *Pompone* et *le Pelletier*, dans leur miniſtère, furent plus connus par leur probité déſintéreſſée que par tout le reſte, et jamais il n'y eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de *Torci*.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc ſi je prends cette occaſion de combattre ce titre d'un de ſes chapitres, que *la vertu n'eſt point le principe du gouvernement monarchique*, et de combattre tout ce chapitre, dans lequel il ſerait trop cruel qu'il eût raiſon.

Je lui dirai d'abord que la vertu n'eſt le principe d'aucune affaire, d'aucun engagement politique. La vertu n'eſt point le principe du commerce de Cadix; mais les Eſpagnols qui l'exercent, et avec qui nous n'avons de ſureté que leur ſeule bonne foi et leur diſcrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu eſt de tous les gouvernemens et de toutes les conditions; il y en a toujours plus ſous une adminiſtration paiſible, quelle qu'elle ſoit, que dans un gouvernement orageux, où l'eſprit de parti inſpire et juſtifie tous les crimes. Il ſe commit des actions atroces parmi les ſeigneurs de la cour de *Charles II* et de *Jacques II*, qui ne ſe commettaient pas à la cour de *Louis XIV*.

Je dirai à l'eſtimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les ſociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu, l'amour de la liberté, c'eſt la paſſion des républicains, c'eſt le droit naturel des hommes, c'eſt le déſir de conſerver un bien avec lequel chaque homme ſe croit né, c'eſt le juſte amour de ſoi-même confondu dans l'amour de ſon pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup ſous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de *Trajan*, que du temps

des *Sylla* et des *Marius*. Les Français le furent plus sous *Louis XIV* que sous *Henri III*, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer son idée : *Si dans le peuple il se trouve quelque malheureux honnête homme, le cardinal de Richelieu dans son Testament politique, insinue qu'un monarque doit se garder de s'en servir : il ne faut pas*, y est-il dit, *se servir des gens de bas lieu ; ils sont trop austères et trop difficiles.* Je crois rendre service à la nation et à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il se trompe. Qu'on lise les paroles de ce testament très-faussement attribué au cardinal de *Richelieu*.

» Une basse naissance produit rarement les » parties nécessaires au magistrat, et il est » certain que la vertu d'une personne de bon » lieu a quelque chose de plus noble que » celle qui se trouve en un homme de petite » extraction. Les esprits de telles gens sont » d'ordinaire difficiles à manier, et beau- » coup ont une austérité si épineuse qu'elle » n'est pas seulement fâcheuse, mais pré- » judiciable. Le bien est un grand ornement » aux dignités, qui sont tellement relevées » par le lustre extérieur, qu'on peut dire » hardiment que de deux personnes dont » le mérite est égal, celle qui est la plus

» aiſée en ſes affaires, eſt préférable à l'autre, » étant certain qu'il faut qu'un pauvre magiſ- » trat ait l'ame d'une trempe bien forte, » ſi elle ne ſe laiſſe quelquefois amollir par » la conſidération de ſes intérêts. Auſſi » l'expérience nous apprend que les riches » ſont moins ſujets à concuſſion que les » autres, et que la pauvreté contraint un » officier à être fort ſoigneux du revenu » du ſac. »

Il eſt clair par ce paſſage, aſſez peu digne d'ailleurs d'un grand miniſtre, que l'auteur du teſtament qu'on a cité, craint qu'un magiſtrat ſans bien et ſans naiſſance n'ait pas aſſez de nobleſſe d'ame pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriſer du témoignage d'un miniſtre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de *Richelieu*, tyran quand on lui réſiſtait, et méchant parce qu'il avait des méchans à combattre, pouvait bien, dans un miniſtère qui ne fut qu'une guerre inteſtine de la grandeur contre l'envie, déteſter la vertu qui aurait combattu ſes violences; mais il était impoſſible qu'il l'écrivît: et celui qui a pris ſon nom, ne pouvait (tout mal-aviſé qu'il eſt quelquefois) l'être aſſez pour lui faire dire que la vertu n'eſt bonne à rien.

Je n'ai assurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle se trouve. Je suis loin de rabaisser un ouvrage dont on n'a jusqu'à présent critiqué que ce qu'il y a de bon; un ouvrage où à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes exprimées avec énergie; un ouvrage où les erreurs même sont respectables, parce qu'elles partent d'un esprit libre et d'un cœur plein des droits du genre-humain. Je prétends seulement faire voir que dans une monarchie tempérée par les lois, et surtout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, et plus d'hommes qui lui ressemblent.

Si feu milord *Bolingbroke* m'avait montré sa huitième lettre sur l'histoire, où la passion lui fait dire que *le gouvernement de son pays est composé d'un roi sans éclat, de nobles sans indépendance, et de communes sans liberté*, je l'aurais prié de retrancher cette phrase dont le fond n'est pas vrai, et dont l'antithèse n'est pas juste; et de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ses écrits le mécontent entraînait trop loin le philosophe.

Le traducteur du lord *Bolingbroke* veut encore s'insinuer en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre archevêque de Cambrai

Fénélon. Il veut parler apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans ſa vieilleſſe.

Jeune j'étais trop ſage
Et voulais trop ſavoir, &c.

Je puis proteſter que le marquis de *Fénélon* ſon neveu, ambaſſadeur en Hollande, me les dit à la Haie en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très-connu qui pourrait s'en ſouvenir ; c'eſt en préſence du même homme que M. de *Fénélon* me montra le manuſcrit original du Télémaque. J'écrivis les vers en queſtion ſur mes tablettes, et je les poſsède copiés dans un ancien manuſcrit tout de la même main. M. de *Fénélon* me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de *Lulli*, je ne ſais pas encore ſur quel air ils ont été faits ; mais ce que je ſais, c'eſt qu'il eſt très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui diſputons avec tant de chaleur ſur des bagatelles, ſur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de ſa vie la vanité des diſputes ſur des objets plus ſérieux.

Le traducteur de *Bolingbroke* me fait un reproche non moins injuſte ſur le cardinal *Mazarin*. *Ce n'eſt pas par les vaudevilles*, dit-il, *qu'il le faut juger*. Non ſans doute, et ce n'eſt ni ſur les vaudevilles, ni ſur les ſatires qu'il

faut juger perſonne ; c'eſt ſur les faits avérés : or je voudrais bien ſavoir où ce traducteur a vu que le cardinal *Mazarin trouva la France dans le plus grand embarras* ? Quand il fut premier miniſtre, il la trouva triomphante par la valeur du grand *Condé*, et par celle des Suédois. La paix de Veſtphalie lui fit un honneur qu'on ne peut lui ravir : mais les traités heureux ſont le fruit des campagnes heureuſes. Cette paix était retardée quand nos proſpérités étaient interrompues, elle ſe fit quand *Turenne* fut maître de la Bavière, et quand *Konigsmarck* prenait Prague. Ce n'eſt que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquiſition de l'Alſace nous coûta-t-elle environ ſix millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de *Louis XIV* furent celles où l'eſprit de *Mazarin* régnait encore. Eſt-ce donc l'eſprit de *Mazarin* qui conquit la Franche-Comté et les villes de Flandre qu'il avait rendues ? Eſt-ce l'eſprit de *Mazarin* qui fit conſtruire cent vaiſſeaux de ligne, lui qui dans huit ans d'une adminiſtration paiſible avait laiſſé la marine dépérir ? Eſt-ce l'eſprit de *Mazarin* qui réforma les lois qu'il ignorait, et les finances qu'il avait pillées ? Croit-on, pour avoir traduit milord *Bolingbroke*, ſavoir mieux l'hiſtoire de mon pays

que moi? Je la fais mieux que milord *Bolingbroke*, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière, et la vérité a été mon seul objet, non cette vérité de détails qui ne caractérisent rien, qui n'apprennent rien, qui ne sont bons à rien; mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour et de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur; mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on se plaint que j'ai omis plusieurs écrivains dans la liste de ceux qui ont servi à faire fleurir les arts dans le beau siècle de *Louis XIV*. Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits sont parvenus à ma connaissance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que plusieurs protestans me reprochent d'avoir trop peu respecté leur secte; j'apprends que quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les protestans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je suis impartial?

Est modus in rebus; sunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.

Fin du Supplément au Siècle de Louis XIV.

LA DEFENSE

DE

MON ONCLE.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS.

LA Philoſophie de l'hiſtoire, qui ſert d'introduction à l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée ſous le nom de l'abbé *Bazin*. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre : *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire*. On ſuppoſe que c'eſt ici le neveu de l'abbé *Bazin* qui répond à cette critique, et venge la mémoire de ſeu ſon oncle.

AVERTISSEMENT

ESSENTIEL OU INUTILE,

SUR

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

LORSQUE je *mis la plume à la main* pour défendre, *unguibus et roſtro*, la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu, intitulé *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire*, (*a*) je crus d'abord n'avoir à faire qu'à un jeune abbé diſſolu, qui pour s'égayer avait parlé dans ſa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'uſage des garçons, de l'inceſte et de la beſtialité. Mais lorſque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme eſt du ſieur *Larcher*, ancien répétiteur de belles-lettres au collége Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme, et j'eſpère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du ſang qui parlait à mon cœur, et la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main*.

(*a*) Voyez la *Philoſophie de l'hiſtoire*, à la tête de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*.

Il eſt queſtion ici de grands objets ; il ne s'agit pas moins que des mœurs et des lois depuis Pékin juſqu'à Rome, et même des aventures de l'Océan et des montagnes. On trouvera auſſi dans ce petit ouvrage une furieuſe ſortie contre l'évêque *Warburton;* mais le lecteur judicieux pardonnera à la chaleur de mon zèle, quand il ſaura que cet évêque eſt un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. *Larcher;* mais il aurait fallu faire un livre auſſi gros que le ſien. Je n'inſiſterai que ſur ſon impiété. Il eſt bien douloureux pour des yeux chrétiens de lire dans ſon ouvrage, page 298, *que les écrivains ſacrés ont pu ſe tromper comme les autres.* Il eſt vrai qu'il ajoute, pour déguiſer le poiſon, *dans ce qui n'eſt pas du dogme.*

Mais, notre ami, il n'y a preſque point de dogme dans les livres hébreux ; tout y eſt hiſtoire ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. La Genèſe, l'Exode, Joſué, les Juges, les Rois, Eſdras, les Machabées ſont hiſtoriques ; le Lévitique et le Deutéronome ſont des lois. Les Pſaumes ſont des cantiques ; les livres d'Iſaïe, Jérémie, &c. ſont prophétiques ; la

Sageſſe, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique ſont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeler *dogme* les dix commandemens ; ce ſont des lois. *Dogme* eſt une *propoſition* qu'il faut croire. JESUS-CHRIST eſt conſubſtantiel à DIEU, *Marie* eſt mère de DIEU, le CHRIST a deux natures et deux volontés dans une perſonne, l'euchariſtie eſt le corps et le ſang de JESUS-CHRIST ſous les apparences d'un pain qui n'exiſte plus : voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de *Jérôme* et d'*Auguſtin*, eſt une profeſſion de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau teſtament. DIEU a voulu qu'ils fuſſent tirés par notre ſainte Egliſe du germe qui les contenait.

Vois donc quel eſt ton blaſphème ! Tu oſes dire que les auteurs de livres ſacrés ont pu ſe tromper dans tout ce qui n'eſt pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Eſprit, qui a dicté ces livres, a pu ſe tromper depuis le premier verſet de la Genèſe juſqu'au dernier des Actes des apôtres ; et après une telle impiété tu as l'inſolence d'accuſer d'impiété des citoyens dont tu

n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, et qui ignoreraient ton existence si tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien se réunissent pour imposer silence à ces malheureux qui, dès qu'il paraît un bon livre, crient à l'impie, comme les fous des petites-maisons, du fond de leurs loges, se plaisent à jeter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce secret instinct de jalousie qui subsiste encore dans leur démence.

Et vous, *pusille grex*, qui lirez *la Défense de mon oncle*, daignez commencer par jeter des yeux attentifs sur la table des chapitres et choisissez pour vous amuser le sujet qui sera le plus de votre goût. (*b*)

(*b*) Voyez cette table à la fin du volume.

LA

LA DEFENSE
DE MON ONCLE.

EXORDE.

UN des premiers devoirs eſt d'aider ſon père, et le ſecond eſt d'aider ſon oncle. Je ſuis neveu de feu M. l'abbé *Bazing*, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le diſtinguait des *Bazins* de Thuringe à qui *Childéric* enleva la reine *Bazine*. (*c*) Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambaſſade que l'empereur *Charles VI* envoya à Conſtantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle ſavait parfaitement l'arabe et le cophte. Il voyagea en Egypte, et dans tout l'Orient, et enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de diſſimuler que malgré ſa piété, il était quelquefois un peu railleur. Quand M. de *Guignes* fit deſcendre les Chinois des Egyptiens, quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu*

(*c*) Vous ſentez bien, mon cher lecteur, que *Bazin* eſt un nom celtique, et que la femme de *Bazin* ne pouvait s'appeler que *Bazine* : c'eſt ainſi qu'on a écrit l'hiſtoire.

était visiblement le roi d'Egypte *Menès* en changeant *nès* en *u* et *me* en *y*, (quoique *Menès* ne soit pas un nom égyptien, mais grec) mon oncle alors se permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne devait point affaiblir l'esprit de charité entre deux interprètes chinois. Car au fond mon oncle estimait fort M. de *Guignes*.

L'abbé *Bazin* aimait passionnément la vérité et son prochain. Il avait écrit la *Philosophie de l'histoire* dans un de ses voyages en Orient: son grand but était de juger par le sens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'est pas dans la nature lui paraissait absurde, excepté ce qui concerne la foi. Il respectait *St Mathieu* autant qu'il se moquait de *Ctésias*, et quelquefois d'*Hérodote*; de plus très-respectueux pour les dames, ami de la bienséance, et zélé pour les lois. Tel était M. l'abbé *Ambroise Bazing* nommé, par l'erreur des typographes, *Bazin*.

CHAPITRE PREMIER.

De la Providence.

UN cruel vient de troubler ſa cendre par un prétendu *Supplément à la Philoſophie de l'hiſtoire.* Il a intitulé ainſi ſa ſcandaleuſe ſatire, croyant que ce titre ſeul, de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de ſa préface, on découvre ſes intentions perverſes. Il accuſe le pieux abbé *Bazin* d'avoir dit que la Providence envoie la famine et la peſte ſur la terre. Quoi! mécréant, tu oſes le nier! et de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent, et les châtimens qui nous puniſſent? Dis-moi qui eſt le maître de la vie et de la mort? dis-moi donc qui donna le choix à *David*, de la peſte, de la guerre ou de la famine? DIEU ne fit-il pas périr ſoixante et dix mille juifs en un quart d'heure? et ne mit-il pas ce frein à la fauſſe politique du fils de *Jeſſé* qui prétendait connaître à fond la population de ſon pays? ne punit-il pas d'une mort ſubite cinquante mille ſoixante et dix-bethſamites qui avaient oſé regarder l'arche? La révolte de *Coré*, *Dathan* et *Abiron*, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille ſept cents iſraélites, ſans

compter deux cents cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs? L'ange exterminateur ne descendit-il pas à la voix de l'Eternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers nés de toute l'Egypte, tantôt pour exterminer l'armée de *Sennacherib*?

Que dis-je? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes sans l'ordre du maître des choses et des temps. La Providence fait tout; Providence tantôt terrible et tantôt favorable, devant laquelle il faut également se prosterner dans la gloire ou dans l'opprobre, dans la jouissance délicieuse de la vie, et sur le bord du tombeau. Ainsi pensait mon oncle, ainsi pensent tous les sages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans sa fatale préface.

CHAPITRE II.

L'apologie des dames de Babylone.

L'ENNEMI de mon oncle commence son étrange livre par dire: *Voilà les raisons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à la main! mon ami, quelle expression! mon oncle, qui avait presque oublié sa langue dans ses longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laiſſe déraiſonner, et dire des injures à propos de Khamos, et de Ninive, et d'Aſſur. Trompe-toi tant que tu voudras ſur la diſtance de Ninive à Babylone; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un ſi profond reſpect, et que tu outrages ſi barbarement.

Tu veux abſolument que, du temps d'*Hérodote*, toutes les dames de la ville immenſe de Babylone vinſſent religieuſement ſe proſtituer dans le temple au premier venu, et même pour de l'argent. Et tu le crois parce qu'*Hérodote* l'a dit!

O que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie! Vraiment il ferait beau voir nos princeſſes, nos ducheſſes, madame la chancelière, madame la première préſidente, et toutes les dames de Paris, donner dans l'égliſe Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui ſe ſentirait du goût pour cette auguſte cérémonie!

Je ſais que les cœurs aſiatiques diffèrent des nôtres, et je le ſais mieux que toi, puiſque j'ai accompagné mon oncle en Aſie: mais la différence en ce point eſt que les Orientaux ont toujours été plus ſévères que nous. Les femmes en Orient ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne ſont jamais ſorties de la maiſon qu'avec un voile. Plus les paſſions

ſont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'eſt pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalouſie inventa l'art de mutiler les hommes pour s'aſſurer de la fidélité des femmes et de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très-communs dans le temps où les Juifs étaient en république. On voit que *Samuel* voulant conſerver ſon autorité, et détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit que ce roi aura des eunuques à ſon ſervice.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'Orient, des hommes ſi jaloux de leurs femmes, les aient envoyées toutes ſe proſtituer dans un temple aux plus vils étrangers? que tous les époux et tous les pères aient étouffé ainſi l'honneur et la jalouſie? que toutes les femmes et toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur ſi naturelle à leur ſexe? Le feſeur de contes *Hérodote* a pu amuſer les Grecs de cette extravagance, mais nul homme ſenſé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle et du beau ſexe veut que la choſe ſoit vraie; et ſa grande raiſon, c'eſt que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (et probablement des captifs) à leur vilain dieu *Teutatès*. Mais de ce que des barbares ont fait des

ſacrifices de ſang humain, de ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente deux pucelles des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec ſoixante et un mille ânes, et de ce qu'enfin dans nos derniers temps nous avons immolé tant de juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-de-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid, s'enſuit-il que toutes les belles babyloniennes couchaſſent avec des palefreniers étrangers dans la cathédrale de Babylone? La religion de *Zoroaſtre* ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers; leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir ſes raiſons pour que cette belle coutume s'établiſſe dans les grandes villes, appelle le prophète *Baruch* au ſecours d'*Hérodote;* et il cite le ſixième chapitre de la prophétie de ce ſublime *Baruch.* Mais il ne ſait peut-être pas que ce ſixième chapitre eſt préciſément celui de tout le livre qui eſt le plus évidemment ſuppoſé. C'eſt une lettre prétendue de *Jérémie* aux pauvres juifs qu'on menait enchaînés à Babylone; *St Jérôme* en parle avec le dernier mépris. Pour moi, je ne mépriſe rien de ce qui eſt inſéré dans les livres juifs. Je ſais tout le reſpect qu'on doit à cet admirable peuple qui ſe convertira un jour, et qui ſera le maître de toute la terre.

Voici ce qui eſt dit dans cette lettre ſuppoſée : *On voit dans Babylone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes, (ou de rubans) aſſiſes dans les rues, et brûlant des noyaux d'olives. Les paſſans les choiſiſſent, et celle qui a eu la préférence ſe moque de ſa compagne qui a été négligée, et dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près ſemblable s'eſt établie à Madrid, et dans le quartier du Palais-royal à Paris. Elle eſt fort en vogue dans les rues de Londres ; et les muſicaux d'Amſterdam ont eu une grande réputation.

L'hiſtoire générale des b..... peut être fort curieuſe. Les ſavans n'ont encore traité ce grand ſujet que par parties détachées. Les b..... de Veniſe et de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux arts tombent en décadence. C'était ſans doute la plus belle inſtitution de l'eſprit humain avant le voyage de *Chriſtophoro Colombo* aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté ; et ces beaux b..... conſacrés à la déeſſe *Aſtarté*, ou *Décerto*, ou *Milita*, ou *Aphrodiſe*, ou *Vénus*, ont perdu aujourd'hui toute leur ſplendeur : je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des reſtes des mœurs antiques ;

mais

mais enfin, ce n'eſt pas une raiſon pour qu'il affirme que la ſuperbe Babylone n'était qu'un vaſte b..... et que la loi du pays ordonnait aux femmes et aux filles des ſatrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les paſſans dans les rues. C'eſt bien pis que ſi on diſait que les femmes et les filles des bourgmeſtres d'Amſterdam ſont obligées par la religion calviniſte de ſe donner dans les muſicaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une groſſière coutume du bas peuple pour un uſage de la cour. J'ai entendu ſouvent mon oncle parler ſur ce grand ſujet avec une extrême édification. Il diſait que ſur mille quintaux peſant de relations et d'anciennes hiſtoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage ſi clandeſtinement la mémoire de mon oncle; il ajoute au texte ſacré de *Baruch;* il le falſifie pour établir ſon b. . . . . dans la cathédrale de Babylone même. Le texte ſacré de l'apocryphe *Baruch* porte dans la Vulgate: *Mulieres autem circumdatæ funibus in viis ſedent.* Notre ennemi ſacrilége traduit: *Des femmes environnées*

de cordes ſont aſſiſes dans les allées du temple. Le mot *Temple* n'eſt nulle part dans le texte.

Peut-on pouſſer la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainſi dans les égliſes? il faut que l'ennemi de mon oncle ſoit un bien vilain homme.

S'il avait voulu juſtifier la paillardiſe par de grands exemples, il aurait pu choiſir ce fameux droit de prélibation, de marquette, de jambage, de cuiſſage, que quelques ſeigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés, devinrent légiſlateurs, et ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces ſerait pour eux. Il eſt bien difficile de ſavoir juſqu'où ils pouſſaient leur légiſlation, s'ils ſe contentaient de mettre une cuiſſe dans le lit de la mariée, comme quand on épouſait une princeſſe par procureur; ou s'ils y mettaient les deux cuiſſes. Mais ce qui eſt avéré, c'eſt que ce droit de cuiſſage, qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vaſſaux, par les ſeigneurs, ſoit ſéculiers, ſoit réguliers, qui ont ſagement compris qu'ils pourraient, avec l'argent de ce rachat, avoir des filles plus jolies.

Mais surtout, remarquez, mon cher lecteur, que les coutumes bizarres, établies sur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec les lois des grandes nations; que jamais le droit de cuissage n'a été approuvé par nos tribunaux; et jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils sont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toutes les dames de la cour de coucher avec les passans.

CHAPITRE III.

De l'Alcoran.

NOTRE infame débauché cherche un subterfuge chez les Turcs pour justifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'Orient*, dit-il, *si un mari répudie sa femme, il ne peut la reprendre que lorsqu'elle a épousé un autre homme qui passe la nuit avec elle*, &c. (1) Mon

(1) En supposant que la loi existe, elle prescrit seulement qu'un homme ne peut reprendre une femme avec laquelle il a fait divorce que lorsqu'elle est veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été répudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de se séparer pour des causes très-légères. Un homme riche a pu quelquefois, pour éluder la loi, faire jouer cette comédie.

paillard ne fait pas plus son Alcoran que son Baruch. Qu'il lise le chapitre II du grand livre arabe donné par l'ange *Gabriel*, et le 45me paragraphe de la *somma ;* c'est dans ce chapitre II, intitulé *la vache*, que le prophète, qui a toujours grand soin des dames, donne des lois sur leur mariage et sur leur douaire : *Ce ne sera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées, et que vous n'ayez pas encore assigné leur douaire ; et si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées, et après avoir établi leur douaire, vous serez obligé de leur payer la moitié de leur douaire, &c. à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HECBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN, &c.

Il n'y a peut-être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs comme

C'est ainsi qu'en Angleterre un homme qui veut se séparer de sa femme avec son consentement, se fait surprendre avec une fille. Dirait-on que par la loi d'Angleterre un homme ne peut se séparer de sa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins? Ce serait imiter M. *Larcher*, et prendre l'abus ridicule d'une mauvaise loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaise, ne prescrit ni dans l'Orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs.

on abuſe de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes, adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, ſont bien auſſi ſenſées, pour le moins, que les coutumes de nos provinces, qui ſont toujours en oppoſition les unes avec les autres.

Mon oncle feſait grand cas de la juriſprudence turque. Je m'aperçus bien, dans mon voyage à Conſtantinople, que nous connaiſſions très-peu ce peuple dont nous ſommes ſi voiſins. Nos moines ignorans n'ont ceſſé de le calomnier. Ils appellent toujours ſa religion *ſenſuelle*; il n'y en a point qui mortifie plus les ſens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abſtinence du vin, le jeûne le plus rigoureux, qui défend tous les jeux de haſard, qui ordonne, ſous peine de damnation, de donner deux et demi pour cent de ſon revenu aux pauvres, n'eſt certainement pas une religion voluptueuſe, et ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité et la molleſſe. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un ſérail de ſept cents femmes, de trois cents concubines, d'une centaine de jolis pages, et d'autant d'eunuques noirs. Ce ſont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit juſqu'ici ſur les muſulmans. Nous prétendons qu'ils ſont autant de *Sardanapales*, parce qu'ils ne

croient qu'un ſeul DIEU. Un ſavant turc de mes amis, nommé (*) *Notmig*, travaille à préſent à l'hiſtoire de ſon pays ; on la traduit à meſure : le public ſera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées juſqu'à préſent ſur les fidelles croyans.

CHAPITRE IV.

Des Romains.

QUE M. l'abbé *Bazin* était chaſte ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de ſon ſavant livre, page 52 : *J'aimerais autant croire Dion Caſſius, qui aſſure que les graves ſénateurs de Rome proposèrent un décret, par lequel Céſar, âgé de cinquante-ſept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.*

Qu'y a-t-il donc de ſi extraordinaire dans un tel décret, s'écrie notre effronté cenſeur ? Il trouve cela tout ſimple ; il préſentera bientôt une pareille requête au parlement : je voudrais bien ſavoir quel âge il a. Tudieu quel homme ! Ce *Salomon*, poſſeſſeur de ſept cents femmes et de trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

(*) M. l'abbé *Mignot*, conſeiller au grand conſeil, neveu de M. de *Voltaire*.

CHAPITRE V.

De la ſodomie.

MON oncle, toujours diſcret, toujours ſage, toujours perſuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainſi dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, page 53 : » Je ne » croirai pas davantage *Sextus Empiricus*, » qui prétend que chez les Perſes la pédéraſtie » était ordonnée. Quelle pitié ! Comment » imaginer que les hommes euſſent fait une » loi, qui, ſi elle avait été exécutée, aurait » détruit la race des hommes ? La pédéraſtie, » au contraire, était expreſſément défendue » dans le livre du Zend, et c'eſt ce qu'on » voit dans l'abrégé du Zend, le Sadder, » où il eſt dit (porte 9,) *qu'il n'y a point de* » *plus grand péché.* «

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne ſe contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore inſinuer adroitement l'amour des garçons ? *Les jéſuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici.* Hé, mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jéſuites. Je ſais bien qu'il était à Paris, lorſque le révérend père *Marſi* et le révérend père *Fréron*

furent chaſſés du collége de *Louis le grand* pour leurs fredaines ; mais cela n'a rien de commun avec *Sextus Empiricus :* cet écrivain doutait de tout, mais perſonne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal-à-propos leurs manes ? dis-tu dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il eſt vrai que frère *Marſi* eſt mort, mais frère *Fréron* vit encore. Il n'y a que ſes ouvrages qui ſoient morts ; et quand on dit de lui qu'il eſt *ivre-mort* preſque tous les jours, c'eſt par catachrèſe, ou ſi l'on veut, par une eſpèce de métonymie.

Tu te complais à citer la diſſertation de feu M. *Jean-Matthieu Geſner*, qui a pour titre, *Socrates ſanctus pederaſta*, *Socrate le ſaint b....* (*d*) En vérité cela eſt intolérable ; il pourra bien t'arriver pareille aventure qu'à feu M. *Deſchaufour :* l'abbé *Desfontaines* l'eſquiva.

C'eſt une choſe bien remarquable dans l'hiſtoire de l'eſprit humain, que tant d'écrivains folliculaires ſoient ſujets à caution. J'en ai cherché ſouvent la raiſon ; il m'a paru que les folliculaires ſont pour la plupart des craſſeux chaſſés des colléges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des

(*d*) Qui le croirait, mon cher lecteur ? cela eſt imprimé à la page 209 du livre de M. *Toxotès*, intitulé *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire.*

dames : ces pauvres gens, preſſés de leurs vilains beſoins, ſe ſatisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décroteurs du quartier ; c'eſt ce qui était arrivé à l'ex-jéſuite *Desfontaines*, prédéceſſeur de l'ex-jéſuite *Fréron*. (*e*)

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire* ? Quoi ! tu veux faire l'hiſtoire de la ſodomie ? *Il aura*, nous dit-il, *occaſion encore d'en parler dans un autre ouvrage.* Il va chercher juſqu'à un ſyrien, nommé *Bardezane*, qui a dit que chez les Welches tous les petits garçons feſaient cette infamie, *Para de gallois oi neoi gamontai.* Fi, vilain ! oſes-tu bien mêler ces turpitudes à la ſage bienſéance dont mon oncle s'eſt tant piqué ? oſes-tu outrager ainſi les dames, et manquer de reſpect à ce point à l'auguſte impératrice de Ruſſie, à qui j'ai dédié le livre inſtructif et ſage de feu M. l'abbé *Bazin* ?

(*e*) Un ramonneur à face baſanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait gliſſant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endoſſer ſa figure inclinée, &c.

CHAPITRE VI.

De l'inceſte.

IL ne ſuffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'*Hérodote* contre la droite raiſon, d'avoir falſifié Baruch et l'Alcoran, d'avoir fait l'apologie des b.... et de la ſodomie ; il veut encore canoniſer l'inceſte. M. l'abbé *Bazin* a toujours été convaincu que l'inceſte au premier degré, c'eſt-à-dire, entre le père et la fille, entre la mère et le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le reſpect filial, en ſouffriraient trop. La nature, fortifiée par une éducation honnête, ſe révolterait avec horreur.

On pouvait épouſer ſa ſœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorſqu'*Ammon* fils de *David* viola ſa ſœur *Thamar* fille de *David*, *Thamar* lui dit en propres mots : *Ne me faites pas des ſottiſes, car je ne pourrais ſupporter cet opprobre, et vous paſſerez pour un fou ; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, et il ne vous refuſera pas.*

Cette coutume eſt un peu contradictoire avec le Lévitique ; mais les contradictoires ſe concilient ſouvent. Les Athéniens épouſaient

leurs sœurs de père, les Lacédémoniens leurs sœurs utérines, les Egyptiens leurs sœurs de père et de mère. Cela n'était pas permis aux Romains ; ils ne pouvaient même se marier avec leurs nièces. L'empereur *Claude* fut le seul qui obtint cette grace du sénat. Chez nous autres remués de barbares, on peut épouser sa nièce avec la permission du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingts mille francs à M. de *Montmartel*. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin, il est incontestable que le pape a de droit divin la puissance de dispenser de toutes les lois. Mon oncle croyait même que, dans un cas pressant, sa sainteté pouvait permettre à un frère d'épouser sa sœur, surtout s'il s'agissait évidemment de l'avantage de l'Eglise ; car mon oncle était très-grand serviteur du pape.

A l'égard de la dispense pour épouser son père, ou sa mère, il croyait le cas très-embarrassant ; et il douta, si j'ose le dire, que le droit divin du saint-père pût s'étendre jusque-là. Nous n'en avons, ce me semble, aucun exemple dans l'histoire moderne.

Ovide, à la vérité, dit dans ſes belles métamorphoſes :

> . . . . . *Gentes tamen eſſe feruntur*
> *In quibus et nato genitrix et nata parenti*
> *Jungitur, et pietas geminato creſcit amore.*

Ovide avait ſans doute en vue les Perſans babyloniens, que les Romains leurs ennemis accuſaient de cette infamie.

Le partiſan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre paſſage que celui de *Catulle*. Hé bien, qu'en réſulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accuſateur contre les Perſes, et que par conſéquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'eſt aſſez qu'un auteur ait donné crédit à une fauſſe rumeur pour que vingt auteurs en ſoient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne ſont pas mieux fondés.

Grotius lui-même, dans ſon aſſez mauvais livre ſur la religion chrétienne, va juſqu'à citer la fable du pigeon de *Mahomet*. On tâche toujours de rendre ſes ennemis odieux et ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu ſans doute un extrait du Zenda-Veſta de *Zoroaſtre*, communiqué dans Surate à *Lordius* par un de ces mages qui ſubſiſtent encore. Les ignicoles ont

toujours eu la permiſſion d'avoir cinq femmes : mais il eſt dit expreſſément qu'il leur a toujours été défendu d'épouſer leurs couſines. Voilà qui eſt poſitif. *Tavernier*, dans ſon livre IV, avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre inceſtueux adverſaire trouve-il mauvais que M. l'abbé *Bazin* ait défendu les anciens Perſes ? pourquoi dit-il qu'il était d'uſage de coucher avec ſa mère? Que gagne-t-il à cela ? Veut-il introduire cet uſage dans nos familles? Ah ! qu'il ſe contente des bonnes fortunes de Babylone.

CHAPITRE VII.

De la beſtialité, et du bouc du ſabbat.

IL ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de beſtialité ; il en eſt enfin convaincu. M. l'abbé *Bazin* avait étudié à fond l'hiſtoire de la ſorcellerie depuis *Jannès* et *Mambrès* conſeillers du roi, ſorciers à la cour de *Pharaon*, juſqu'au révérend père *Girard*, accuſé juridiquement d'avoir endiablé la demoiſelle *Cadière* en ſoufflant ſur elle. Il ſavait parfaitement tous les différens degrés par leſquels le ſabbat et l'adoration du bouc avaient paſſé. C'eſt bien dommage que ſes

manuscrits soient perdus. Il dit un mot de ces grands secrets dans sa philosophie de l'histoire. *Le bouc avec lequel les sorcières étaient supposées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert, ce qui leur est reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plaît, la discrétion et la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les sorcières s'accouplent avec un bouc, il dit qu'elles sont supposées s'accoupler.

Et là-dessus, voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour sa chèvre, et qui vous parle à tort et à travers de fornication avec des animaux, et qui vous cite *Pindare* et *Plutarque*, pour vous prouver que les dames de la dynastie de Mendès couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut justifier les Juifs par les Mendésiennes. Jusqu'à quand outragera-t-il les dames ? Ce n'est pas assez qu'il prostitue les princesses de Babylone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princesses de Mendès. Je l'attends aux Parisiennes.

Il est très-vrai, et je l'avoue en soupirant, que le Lévitique fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le désert. Je dirai pour leur justification qu'elles ne pouvaient se laver dans un pays qui manque d'eau absolument, et où l'on est encore obligé d'en

faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de souliers, puisqu'elles conservèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracle spécial. Elles n'avaient point de chemise. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur : cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux espèces. Mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le désert, comme il avait vérifié qu'il est assez rare en Calabre malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraissait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit le Lévitique ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuses dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec lesquels ils ont forniqué. Lévitique, chap. XVII.

Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes. Chap. XIX.

La femme qui aura servi de succube à une bête sera punie avec la bête, et leur sang retombera sur eux. Chap. XX.

Cette expression remarquable, *leur sang retombera sur eux*, prouve évidemment que les bêtes passaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-seulement le serpent et l'ânesse avaient parlé, mais DIEU, après le déluge,

avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'eſt pourquoi de très-illuſtres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient ſubjugué des femmes, très-analogue à tout ce qui eſt dit des bêtes dans la ſainte écriture. Elles étaient capables de bien et de mal. Quant aux velus, on croit dans tout l'Orient que ce ſont des ſinges. Mais il eſt ſûr que les Orientaux ſe ſont trompés en cela, car il n'y a point de ſinges dans l'Arabie déſerte. Ils ſont trop aviſés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger et le boire. Par les velus il faut abſolument entendre les boucs.

Il eſt conſtant que la cohabitation des ſorcières avec un bouc, la coutume de le baiſer au derrière, qui eſt paſſée en proverbe, la danſe ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, et toutes les cérémonies de cette origine viennent des Juifs qui les tenaient des Egyptiens, car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je poſsède un manuſcrit juif, qui a, je crois, plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du ſecond *Ptolomée;* c'eſt un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc, et c'eſt probablement ſur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui ſe ſont

adonnés

adonnés à la magie, ont compoſé ce qu'on appelle le *grimoire*. Un grand d'Eſpagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'eſt appelé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaiſes critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reſte je ſuis bien aiſe d'apprendre à la dernière poſtérité qu'un ſavant d'une grande ſagacité ayant vu dans ce chapitre que M*** eſt convaincu de *beſtialité*, a mis en marge, liſez *bêtiſe*.

CHAPITRE VIII.

D'Abraham et de Ninon l'Enclos.

MONSIEUR l'abbé *Bazin* était perſuadé avec *Onkelos* et avec tous les juifs orientaux qu'*Abraham* était âgé d'environ trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de ſavoir préciſément quel âge avait le père des croyans. Quand DIEU nous jugera tous dans la vallée de Joſaphat, il eſt probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologiſtes comme le détracteur de mon oncle. Il ſera puni pour avoir été vain, inſolent, groſſier et calomniateur,

et non pour avoir manqué d'eſprit et avoir ennuyé les dames.

Il eſt bien vrai qu'il eſt dit dans la Genèſe qu'*Abraham* ſortit d'Aran en Méſopotamie âgé de ſoixante et quinze après la mort de ſon père *Tharé* le potier : mais il eſt dit auſſi dans la Genèſe que *Tharé* ſon père l'ayant engendré à ſoixante et dix ans, vécut juſqu'à deux cents cinq. Il faut donc abſolument expliquer l'un des deux par l'autre. Si *Abraham* ſortit de la Chaldée après la mort de *Tharé* âgé de deux cents cinq ans, et ſi *Tharé* l'avait eu à l'âge de ſoixante et dix, il eſt clair qu'*Abraham* avait juſte cent trente-cinq ans lorſqu'il ſe mit à voyager. Notre lourd adverſaire propoſe un autre ſyſtème pour eſquiver la difficulté ; il appelle *Philon* le juif à ſon ſecours, et il croit donner le change à mon cher lecteur, en diſant que la ville d'Aran eſt la même que Carrès. Je ſuis bien ſûr du contraire, et je l'ai vérifié ſur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'*Abraham* et de *Sara* ?

On demandait encore à mon oncle comment *Abraham*, venu de Méſopotamie, pouvait ſe faire entendre à Memphis. Mon oncle répondait qu'il n'en ſavait rien, qu'il ne s'en embarraſſait guère, qu'il croyait tout ce qui ſe trouve dans la ſainte écriture, ſans vouloir

l'expliquer, et que c'était l'affaire de meſſieurs de ſorbonne qui ne ſe ſont jamais trompés.

Ce qui eſt bien plus important, c'eſt l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare *Sara*, la femme du père des croyans, avec la fameuſe *Ninon l'Enclos*. Il ſe demande comment il ſe peut faire que *Sara*, âgée de ſoixante et quinze ans, allant de Sichem à Memphis ſur ſon âne pour chercher du blé, enchantât le cœur du roi de la ſuperbe Egypte, et fît enſuite le même effet ſur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déſerte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de *Ninon*. *On ſait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingts ans, Ninon ſut inſpirer à l'abbé Gédoin des ſentimens qui ne ſont faits que pour la jeuneſſe ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaiſante manière d'expliquer l'écriture ſainte; il veut s'égayer, il croit que c'eſt-là le bon ton. Il veut imiter mon oncle : mais quand certain animal à longues oreilles veut donner la patte comme le petit chien, vous ſavez comme on le renvoie.

Il ſe trompe ſur l'hiſtoire moderne comme ſur l'ancienne. Perſonne n'eſt plus en état que moi de rendre compte des dernières années de Mlle de l'*Enclos*, qui ne reſſemblait en rien à *Sara*. Je ſuis ſon légataire. Je l'ai vue les dernières années de ſa vie. Elle était

sèche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé de *Gédoin* qui sortait alors des jésuites, mais non pas pour les mêmes raisons que les *Desfontaines* et les *Fréron*s en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il était fort éloigné de sentir des désirs pour une décrépite ridée qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé de *Gédoin* à qui on imputait cette folie ; c'était à l'abbé de *Châteauneuf*, frère de celui qui avait été ambassadeur à Constantinople. *Châteauneuf* avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre? lui dit l'abbé de *Châteauneuf*. C'est que j'aurai alors soixante ans juste, lui dit-elle. Voilà la vérité de cette historiette qui a tant couru, et que l'abbé de *Châteauneuf* mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a raconté souvent dans mon enfance, pour me former l'esprit et le cœur ; mais Mlle l'*Enclos* ne s'attendait pas d'être un jour comparée à *Sara*, dans un libelle fait contre mon oncle.

Quoiqu'*Abraham* ne m'ait point mis sur son testament, et que *Ninon l'Enclos* m'ait mis sur

le ſien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je ſuis obligé d'apprendre à l'abbé *Fou....* détracteur de mon oncle, ce que penſent d'*Abraham* tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent *Ebrahim*, et lui donnent le ſurnom de *Zerateukt ;* c'eſt notre *Zoroaſtre.* Il eſt conſtant que ces Guèbres diſperſés, et qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Aſie avant l'établiſſement de la horde juive, et qu'*Abraham* était de Chaldée, puiſque le Pentateuque le dit. M. l'abbé *Bazin* avait approfondi cette matière ; il me diſait ſouvent : Mon neveu, on ne connaît pas aſſez les Guèbres, on ne connaît pas aſſez *Ebrahim ;* croyez-moi, liſez avec attention le Zenda-Veſta et le Veidam.

CHAPITRE IX.

De Thèbes, de Boſſuet, et de Rollin.

Mon oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poëſie ; mais il les déteſtait dans l'hiſtoire : il ne pouvait ſouffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des *Tacites*, ni des *Grégoires de Tours* auprès des *Rapin-Thoyras.* Il fut ſéduit dans ſa jeuneſſe par le ſtyle brillant du diſcours

de *Boſſuet* ſur l'*Hiſtoire univerſelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'hiſtoire et les hommes, il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des menſonges agréables, et étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les *Amadis*. Mon oncle riait quand il voyait *Rollin* copier *Boſſuet* mot à mot, et *Boſſuet* copier les anciens, qui ont dit que dix mille combattans ſortaient par chacune des cent portes de Thèbes, et encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte; cela ferait un million de ſoldats dans une ſeule ville, ſans compter les cochers et les guerriers qui étaient ſur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux perſonnes ſeulement par chariot.

Mon oncle remarquait très-juſtement qu'il eût fallu au moins cinq ou ſix millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers. Il ſavait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Egypte; il ſavait que *Diodore de Sicile* n'en admettait pas davantage de ſon temps: ainſi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un *Séſoſtris* qui partit d'Egypte pour aller conquérir le monde entier avec ſix cents mille hommes et vingt-ſept

mille chars de guerre. Cela lui paraiſſait digne de *Picrocole* dans *Rabelais*. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée, lui paraiſſait encore plus ridicule. Le père de *Séſoſtris* avait deſtiné ſon fils à cette belle expédition ſur la foi d'un ſonge ; car les ſonges alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, et le fondement de toutes les entrepriſes. Le bon homme, dont on ne dit pas même le nom, s'aviſa de deſtiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que ſon fils à l'aider dans la conquête de la terre ; et pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeûner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts ſtades tout d'une haleine : c'eſt bien courir dans un pays fangeux où l'on enfonce juſqu'à mi-jambe, et où preſque tous les meſſages ſe font par bateau ſur les canaux.

Que fait l'impitoyable cenſeur de mon oncle ? au lieu de ſentir tout le ridicule de cette hiſtoire, il s'aviſe d'évaluer le grand et le petit ſtade, et il croit prouver que les petits enfans deſtinés à vaincre toute la terre, ne couraient que trois de nos grandes lieues et demie pour avoir à déjeûner.

Il s'agit bien vraiment de ſavoir au juſte ſi *Séſoſtris* comptait par grand ou petit ſtade, lui qui n'avait jamais entendu parler de ſtade,

qui eſt une meſure grecque. Voilà le ridicule de preſque tous les commentateurs, des ſcoliaſtes ; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, et négligent le fond des choſes. Il eſt queſtion ici de détromper les hommes ſur les fables dont on les a bercés depuis tant de ſiècles. Mon oncle pèſe les probabilités dans la balance de la raiſon ; il rappelle les lecteurs au bon ſens, et on vient nous parler de grands et de petits ſtades !

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il liſait dans *Rollin* que *Xerxès* avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer ; qu'il avait fait jeter dans l'Helleſpont une paire de menottes pour l'enchaîner ; qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos ; et qu'enfin lorſqu'il arriva au Pas des Thermopyles, où deux hommes de front ne peuvent paſſer, il était ſuivi de cinq millions deux cents quatre-vingt-trois mille deux cents vingt perſonnes, comme le dit le véridique et exact *Hérodote*.

Mon oncle diſait toujours, ſerrez, ſerrez, en liſant ces contes de ma mère l'oie. Il diſait : *Hérodote* a bien fait d'amuſer et de flatter des Grecs par ces romans, et *Rollin* a mal fait de ne les pas réduire à leur juſte valeur en écrivant pour des Français du dix-huitième ſiècle.

CHAPITRE

CHAPITRE X.

Des prêtres ou prophètes ou ſchoen d'Egypte.

OUI, barbare, les prêtres d'Egypte s'appelaient *ſchoen*, et la Genèſe ne leur donne pas d'autre nom; la Vulgate même rend ce nom par *ſacerdos*. Mais qu'importent les noms? Si tu avais ſu profiter de la philoſophie de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces ſchoen, leurs ſciences, leurs impoſtures; tu aurais tâché d'apprendre ſi un ſchoen était toujours, en Egypte, un homme conſtitué en dignité, comme parmi nous un évêque, & même un archidiacre, ou ſi quelquefois on s'arrogeait le titre de *ſchoen*, comme on s'appelle parmi nous *Monſieur l'abbé*, ſans abbaye; ſi un ſchoen, pour avoir été précepteur d'un grand ſeigneur, et pour être nourri dans ſa maiſon, avait le droit d'attaquer impunément les vivans & les morts, et d'écrire ſans eſprit contre des Egyptiens qui paſſaient pour en avoir. (2)

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des ſchoen fort ſavans; par exemple, ceux qui firent

(2) Il s'agit ici de l'abbé *Foucher* de l'académie des belles-lettres, précepteur du duc de *la Trimouille*. Cet abbé était janſéniſte; il crut que ſa conſcience l'obligeait à écrire contre M. de *Voltaire*; mais la grace lui manqua.

aſſaut de prodiges avec *Moïſe*, qui changèrent toutes les eaux de l'Egypte en ſang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître juſqu'à des poux, mais qui ne purent les chaſſer ; car il y a dans le texte hébreu : *Ils firent ainſi ; mais pour chaſſer les poux, ils ne le purent.* La Vulgate les traite plus durement : elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne ſais ſi tu es ſchoen, et ſi tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les myſtères des ſchoen de Saint-Médard ; mais je préférerai toujours un ſchoen doux, modeſte, honnête, à un ſchoen qui dit des injures à ſon prochain ; à un ſchoen qui cite ſouvent à faux, et qui raiſonne comme il cite ; à un ſchoen qui pouſſe l'horreur juſqu'à dire que M. l'abbé *Bazin* entendait mal le grec, parce que ſon typographe a oublié un ſigma, et a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah ! mon fils, quand on a calomnié ainſi les morts, il faut faire pénitence le reſte de ſa vie.

CHAPITRE XI.

Du temple de Tyr.

JE paſſe ſous ſilence une infinité de menues mépriſes du ſchoen enragé contre mon oncle; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permiſſion de vous faire remarquer comme il eſt malin. M. l'abbé *Bazin* avait dit que le temple d'*Hercule* à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui ſortent de l'opéra comique pour aller chanter à table les jolies chanſons de M. *Collet*; les jeunes officiers, les conſeillers, même de grand' chambre, MM. les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris la *bonne compagnie*, ſe ſoucieront peut-être fort peu de ſavoir en quelle année le temple d'*Hercule* fut bâti. Mon oncle le ſavait. Son implacable perſécuteur ſe contente de dire vaguement qu'il était auſſi ancien que la ville; ce n'eſt pas là répondre: il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'eſt un point trop intéreſſant dans la ſituation préſente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé *Bazin*:

» Il eſt dit dans les annales de la Chine » que les premiers empereurs ſacrifiaient » dans un temple. Celui d'*Hercule* à Tyr n'

» paraît pas être des plus anciens. *Hercule* » ne fut jamais chez aucun peuple qu'une » divinité ſecondaire, cependant le temple » de Tyr eſt très-antérieur à celui de Judée. » *Hiram* en avait un magnifique, lorſque » *Salomon*, aidé par *Hiram*, bâtit le ſien. » *Hérodote*, qui voyagea chez les Tyriens, » dit que de ſon temps les archives de Tyr » ne donnaient à ce temple que deux mille » trois cents ans d'antiquité. »

Il eſt clair par-là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de *Salomon* que d'environ douze cents années. Ce n'eſt pas là une antiquité bien reculée, comme tous les ſages en conviendront. Hélas ! preſque toutes nos antiquités ne ſont que d'hier ; il n'y a que quatre mille ſix cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous ſentez, ami lecteur, combien quatre mille ſix cents ans ſont peu de choſe dans l'étendue des ſiècles, combien nous ſommes peu de choſe, et ſurtout combien un pédant orgueilleux eſt peu de choſe.

Quant au divin *Hercule*, dieu de Tyr, qui dépucela cinquante demoiſelles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *dieu ſecondaire*. Ce n'eſt pas qu'il eût trouvé quelqu'autre dieu des gentils qui en eût fait davantage, mais il avait de très-bonnes raiſons pour croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux mêmes

majorum gentium, n'étaient que des dieux du second ordre, auxquels préſidait le dieu formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mithra* des Babyloniens, le *Zeus* des Grecs, maître des dieux et des hommes, l'*Iezad* des anciens Perſans. Mon oncle, adorateur de la Divinité, ſe complaiſait à voir l'univers entier adorer un dieu unique, malgré les ſuperſtitions abominables dans leſquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés chinois, ſe ſont plongées.

CHAPITRE XII.

Des Chinois.

QUEL eſt donc cet acharnement de notre adverſaire contre les Chinois, et contre tous les gens ſenſés de l'Europe qui rendent juſtice aux Chinois? Le barbare n'héſite point à dire, *que les petits philoſophes ne donnent une ſi haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Ecriture.*

Quoi! c'eſt pour décréditer l'écriture ſainte que l'archevêque *Navarette*, *Gonzales de Mendoza*, *Hennengius*, *Louis de Guſman*, *Semmedon* et tous les miſſionnaires, ſans en excepter un ſeul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être raſſemblés en corps de peuple

depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'eſt pour inſulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le père *Parennin* a réfuté, avec tant d'évidence, la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine? Ne ſe laſſera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de conteſter aux peuples de l'Orient leurs titres, leurs arts et leurs uſages? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité abſurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le ſamaritain? Hé, morbleu, comme vous pourrez, diſait mon oncle; mais ne vous faites pas moquer des Chinois; laiſſez-les en paix comme ils vous y laiſſent.

Ecoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle; tâche de répondre à l'argument qu'il pouſſa vigoureuſement dans ſa brochure en quatre volumes de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*. Mon oncle était auſſi ſavant que toi, mais il était mieux ſavant, comme dit *Montagne*, ou ſi tu veux il était auſſi ignorant que toi, (car en vérité que ſavons-nous?) mais il raiſonnait, il ne compilait pas. Or voici comme il raiſonne puiſſamment dans le premier volume de cet *Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* chapitre premier, où il ſe moque de beaucoup d'hiſtoires.

» Qu'importe, après tout, que ces livres » renferment, ou non, une chronologie

» toujours ſure? Je veux que nous ne ſachions
» pas en quel temps préciſément vécut *Charle-*
» *magne* : dès qu'il eſt certain qu'il a fait de
» vaſtes conquêtes avec de grandes armées,
» il eſt clair qu'il eſt né chez une nation
» nombreuſe, formée en corps de peuple par
» une longue ſuite de ſiècles. Puis donc que
» l'empereur *Hiao*, qui vivait inconteſtable-
» ment plus de deux mille quatre cents ans
» avant notre ère, conquit tout le pays de la
» Corée, il eſt indubitable que ſon peuple était
» de l'antiquité la plus reculée. De plus, les
» Chinois inventèrent un cycle, un comput
» qui commence deux mille ſix cents deux ans
» avant le nôtre. Eſt-ce à nous à leur conteſter
» une chronologie unanimement reçue chez
» eux; à nous qui avons ſoixante ſyſtèmes
» différens pour compter les temps anciens,
» et qui ainſi n'en avons pas un?

» Les hommes ne multiplient pas auſſi
» aiſément qu'on le penſe: le tiers des enfans
» eſt mort au bout de dix ans. Les calcula-
» teurs de la propagation de l'eſpèce humaine
» ont remarqué qu'il faut des circonſtances
» favorables et rares pour qu'une nation
» s'accroiſſe d'un vingtième au bout de cent
» années; et très-ſouvent il arrive que la
» peuplade diminue, au lieu d'augmenter.
» De ſavans chronologiſtes ont ſupputé qu'une

» seule famille après le déluge, toujours » occupée à peupler, et ses enfans s'étant » occupés de même, il se trouva en deux cents » cinquante ans beaucoup plus d'habitans » que n'en contient aujourd'hui l'univers. » Il s'en faut beaucoup que le *Talmud* et les » *Mille et une nuits* aient inventé rien de plus » absurde. On ne fait point ainsi des enfans » à coups de plume. Voyez nos colonies ; » voyez ces archipels immenses de l'Asie dont » il ne sort personne. Les Maldives, les Phi- » lippines, les Moluques n'ont pas le nombre » d'habitans nécessaire. Tout cela est encore » une nouvelle preuve de la prodigieuse anti- » quité de la population de la Chine. »

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raisonnait. *Abraham* s'en va chercher du blé avec sa femme en Egypte, l'année qu'on dit être la 1917e avant notre ère; il y a tout juste trois mille sept cents quatorze ans ; c'était quatre cents vingt-huit ans après le déluge universel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Egypte ; il trouve des rois par-tout, à Sodome, à Gomorrhe, à Gérar, à Salem : déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cents quatorze ans avant le voyage d'*Abraham* en Egypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, et qu'on bâtisse de si belles tours, il est clair

qu'il faut bien des ſiècles. l'Abbé *Bazin* s'en tenait là; il laiſſait le lecteur tirer ſes concluſions.

O l'homme diſcret que feu M. l'abbé *Bazin !* auſſi avait-il vécu familièrement avec *Jérôme Carré*, *Guillaume Vadé*, feu M. *Ralph* auteur de *Candide*, et pluſieurs autres grands perſonnages du ſiècle. Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.

CHAPITRE XIII.

De l'Inde et du Veidam.

L'ABBÉ *Bazin*, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuſcrit qui ſoit dans tout l'Orient. C'eſt un ancien commentaire d'un brame nommé *Shumontou* ſur le Veidam, qui eſt le livre ſacré des anciens brachmanes. Ce manuſcrit eſt inconteſtablement du temps où l'ancienne religion des gymnoſophiſtes commençait à ſe corrompre; c'eſt, après nos livres ſacrés, le monument le plus reſpectable de la croyance de l'unité de DIEU; il eſt intitulé : Ezour-Veidam, comme qui dirait le vrai Veidam, le Veidam expliqué, le pur Veidam. On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'*Alexandre* dans les Indes, puiſ-

que long-temps avant *Alexandre*, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enſeigné par *Brama*, avait été corrompu par des ſuperſtitions et par des fables. Ces ſuperſtitions même avaient pénétré juſqu'à la Chine du temps de *Confutzée*, qui vivait environ trois cents ans avant *Alexandre*. L'auteur de l'Ezour-Veidam combat toutes ces ſuperſtitions qui commençaient à naître de ſon temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un aſſez grand nombre d'années : ainſi, quand nous ſuppoſerons que ce rare manuſcrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par *Alexandre*, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumontou combat toutes les eſpèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés ; et ce qui eſt extrêmement important, c'eſt qu'il rapporte les propres paroles du Veidam, dont aucun homme en Europe, juſqu'à préſent, n'avait connu un ſeul paſſage. Voici donc ces propres paroles du Veidam attribué à *Brama*, citées dans l'Ezour-Veidam :

C'eſt l'être ſuprême qui a tout créé, le ſenſible et l'inſenſible ; il y a eu quatre âges différens : tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, et le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre, &c.

Lorſque DIEU *exiſtait ſeul, et que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde; il créa d'abord le temps, enſuite l'eau et la terre; et du mélange des cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air et la lumière, il en forma les différens corps, et leur donna la terre pour leur baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes nommée Mérou,* (*c'eſt l'Immaüs.*) *Adimo* (*c'eſt le nom du premier homme*) *ſortit des mains de* DIEU. *Pocriti eſt le nom de ſon épouſe. D'Adimo naquit Brama, qui fut le légiſlateur des nations et le père des Brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant *Alexandre*, c'eſt que les noms des fleuves et des montagnes de l'Inde ſont les mêmes que dans le Hanſcrit, qui eſt la langue ſacrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'Ezour-Veidam un ſeul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils ſubjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Mérou*, &c.

Notre ennemi jaloux des ſervices que l'abbé *Bazin* a rendu aux lettres, à la religion et à la patrie, ſe ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres et de notre religion, le docteur *Warburton*,

devenu, je ne ſais comment, évêque de Glocester, commentateur de *Shakeſpeare*, et auteur d'un gros fatras contre l'immortalité de l'ame, ſous le nom de la divine légation de *Moïſe :* il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé *Bazin*, bon catholique, et contre l'évidence que l'Ezour-Veidam a été écrit avant *Alexandre*. Voici l'objection de l'évêque.

» Cela eſt auſſi judicieux qu'il le ſerait » d'obſerver que les annales des Sarraſins et » des Turcs ont été écrites avant les conquêtes » d'*Alexandre*, parce que nous n'y remar- » quons point les noms que les Grecs impo- » ſèrent aux rivières, aux villes, et aux » contrées qu'ils conquirent dans l'Aſie » mineure, et qu'on n'y lit que les noms » anciens qu'elles avaient depuis les premiers » temps. Il n'eſt jamais entré dans la tête » de ce poëte, que les Indiens et les Arabes » pouvaient exactement avoir la même envie » de rendre les noms primitifs aux lieux d'où » les Grecs avaient été chaſſés. »

Warburton ne connaît pas plus les vraiſemblances que les bienſéances. Les Turcs et les Grecs modernes ignorent aujourd'hui les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs et les autres en eſclaves. Si nous déterrions un ancien manuſcrit grec,

dans lequel Stamboul fut appelé Conſtantinople, l'Atméïdam Hippodrome, Scutari le faubourg de Chalcédoine, le cap Janiſſari Promontoire de Sigée, Cara Denguis le Pont-Euxin, &c. nous conclurions que ce manuſcrit eſt d'un temps qui a précédé *Mahomet II*, et nous jugerions ce manuſcrit très-ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive Egliſe.

Il eſt donc très-vraiſemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'eſt-à-dire dans l'Inde, écrivait avant *Alexandre* qui donna un autre nom au Zomboudipo ; et cette probabilité devient une certitude, lorſque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de ſa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'*Alexandre*.

Warburton, de qui l'abbé *Bazin* avait relevé quelques fautes avec ſa circonſpection ordinaire, s'en eſt vengé avec toute l'âcreté du pédantiſme. Il s'eſt imaginé, ſelon l'ancien uſage, que des injures étaient des raiſons, et il a pourſuivi l'abbé *Bazin* avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui reproche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres, qui vient d'y fixer ſon ſéjour, du caractère de cet évêque *Warburton*, commentateur de

Shakeſpeare et calomniateur de *Moïſe*, on ſaura ce qu'on doit penſer de cet homme; et l'on apprendra comment les ſavans d'Angleterre, et ſurtout le célèbre évêque *Lowth*, ont réprimé ſon orgueil et confondu ſes erreurs.

CHAPITRE XIV.

Que les Juifs haïſſaient toutes les nations.

L'AUTEUR du *Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire* croit accabler l'abbé *Bazin*, en répétant les injures atroces que lui dit *Warburton* au ſujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus ſavans juifs de l'Aſie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur; et en effet, parmi tous les hiſtoriens qui ont parlé d'eux, il n'en eſt aucun qui ne ſoit convenu de cette vérité; et même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au chapitre IV du Deutéronome : *Il vous a conduit avec ſa grande puiſſance pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Au chap. VII : *Il conſumera peu à peu les nations devant vous, par parties; vous ne pourrez les exterminer toutes enſemble, de peur que les bêtes de la terre ne ſe multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez juſqu'à leur nom : rien ne pourra vous réſiſter.

On trouverait plus de cent paſſages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaiſſaient ; il ne leur était pas permis de manger avec des Egyptiens, de même qu'il était défendu aux Egyptiens de manger avec eux. Un juif était ſouillé, et le ſerait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était ſervi d'une marmite étrangère. Il eſt donc conſtant que leur loi les rendait néceſſairement les ennemis du genre-humain. La Genèſe, il eſt vrai, fait deſcendre toutes les nations du même père. Les Perſans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Egyptiens, les Indiens, venaient de *Noé* comme les Juifs ; qu'eſt-ce que cela prouve, ſinon que les Juifs haïſſent leurs frères ? Les Anglais ſont auſſi les frères des Français. Cette conſanguinité empêche-t-elle que *Warburton* ne nous haïſſe ? il hait juſqu'à ſes compatriotes, qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïſſaient que l'idolatrie des autres nations, il ne fait pas abſolument ce qu'il dit. Les perſans n'étaient point idolâtres, et ils étaient l'objet de la haine juive. Les Perſans adoraient un ſeul Dieu, et n'avaient point alors de ſimulacres.

Les Juifs adoraient un ſeul Dieu, et avaient des ſimulacres, douze bœufs dans le temple, deux chérubins dans le Saint des ſaints. Ils devaient regarder tous leurs voiſins comme leurs ennemis, puiſqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, et depuis les bords du Nil juſqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait compoſé un empire immenſe. Leur loi qui leur promettait cet empire les rendait donc néceſſairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate juſqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'autres nations; et en déteſtant tout ce qu'ils connaiſſaient, ils croyaient déteſter toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. *Warburton* prétend que l'abbé *Bazin* ne s'eſt exprimé ainſi que parce qu'un juif, qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé *Bazin*. Il eſt vrai que le juif *Médina* fit une banqueroute conſidérable à mon oncle: mais cela empêche-t-il que *Joſué* n'ait fait pendre trente et un rois ſelon les ſaintes écritures? Je demande à *Warburton* ſi l'on aime les gens que l'on fait pendre? *hang him.*

CHAPITRE

CHAPITRE XV.

De Warburton.

CONTREDITES un homme qui ſe donne pour ſavant, et ſoyez ſûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que *Warburton*, après avoir commenté *Shakeſpeare*, commentait *Moïſe*, et qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que ſes Juifs, inſtruits par DIEU même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame ni d'un jugement après la mort, cette entrepriſe lui parut monſtrueuſe, ainſi qu'à toutes les conſciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit ſon ſentiment à M. *S*... avec ſa modération ordinaire. Voici ce que M. *S*... lui répondit.

Monſieur,

C'eſt une entrepriſe merveilleuſement ſcandaleuſe dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully ſcandalous in a prieſt*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne et la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce *Warburton* commentât l'opéra des gueux, *The beggar's opera*, après avoir très-mal commenté *Shakeſpeare*, que d'entaſſer une érudition

ſi mal digérée et ſi erronée pour détruire la religion. Car enfin notre ſainte religion eſt fondée ſur la juive. Si DIEU a laiſſé le peuple de l'ancien teſtament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame et des peines et des récompenſes après la mort, il a trompé ſon peuple chéri; la eligion juive eſt donc fauſſe; la chrétienne, fondée ſur la juive, ne s'appuie donc que ſur un tronc pourri. Quel eſt le but de cet homme audacieux? je n'en ſais encore rien. Il flatte le gouvernement : s'il obtient un évêché, il ſera chrétien ; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il ſera. Il a déjà fait deux gros volumes ſur la légation de *Moïſe*, dans leſquels il ne dit pas un ſeul mot de ſon ſujet. Cela reſſemble au chapitre des coches, où *Montagne* parle de tout, excepté de coches; c'eſt un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a ſenti le danger de ſon audace, et il a voulu l'envelopper dans les obſcurités de ſon ſtyle. Il ſe montre enfin plus à découvert dans ſon troiſième volume. C'eſt là qu'il entaſſe tous les paſſages favorables à ſon impiété, et qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans *Job*, qui n'était pas hébreu, ce paſſage équivoque : *Comme le nuage qui ſe diſſipe et s'évanouit, ainſi eſt au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

Et ce vain diſcours d'une pauvre femme à *David : Nous devons mourir : nous ſommes comme l'eau répandue ſur la terre, qu'on ne peut plus ramaſſer.*

Et ces verſets du pſaume LXXXVIII : *Les morts ne peuvent ſe ſouvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grace dans la tombe ? que me reviendra-t-il de mon ſang, quand je deſcendrai dans la foſſe ? La pouſſière t'adreſſera-t-elle des vœux ? déclarera-t-elle la vérité ?*

Montreras-tu tes merveilles aux morts ? Les morts ſe lèveront-ils ? Auras-tu d'eux des prières ?

Le livre de l'Eccléſiaſte, dit-il page 170, eſt encore plus poſitif. *Les vivans ſavent qu'ils mourront, mais les morts ne ſavent rien ; point de récompenſe pour eux ; leur mémoire périt à jamais.*

Il met ainſi à contribution *Ezéchiel*, *Jérémie* et tout ce qu'il peut trouver de favorable à ſon ſyſtême.

Cet acharnement à répandre le dogme funeſte de la mortalité de l'ame a ſoulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que ſon patron, qui penſe comme lui, ne fût pas aſſez puiſſant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors ? celui de dire des injures à tous les philoſophes. *Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes ?* il a élevé l'étendard du fanatiſme dans une main, tandis que de l'autre

il déployait celui de l'irréligion. Par-là il a ébloui la cour ; et en enſeignant réellement la mortalité de l'ame, et feignant enſuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il déſire. Chez vous tout chemin mène à Rome ; et chez nous tout chemin mène à l'évêché.

Voilà ce que M. *S*... écrivait en 1758, et tout ce qu'il a prédit eſt arrivé. *Warburton* jouit d'un bon évêché ; il inſulte les philoſophes. En vain l'évêque *Lowth* a pulvériſé ſon livre, il n'en eſt que plus audacieux, il cherche même à perſécuter ; et s'il pouvait, il reſſemblerait au *Peachum in the beggar's opera* qui ſe donne le plaiſir de faire pendre ſes complices. La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat, et cachent leurs griffes ; celui-ci découvre les ſiennes en levant une tête hardie : il a été ouvertement délateur, et il voudrait être perſécuteur.

Les philoſophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaiſe foi et celui de l'orgueil. L'Egliſe anglicane le regarde comme un homme dangereux ; les gens de lettres comme un écrivain ſans goût et ſans méthode, qui ne ſait qu'entaſſer citations ſur citations ; les politiques comme un brouillon qui ferait revivre s'il pouvait la chambre étoilée. Mais il ſe moque de tout cela.

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que ſuivre le ſentiment de mon oncle et de pluſieurs autres ſavans, qui ont tous avoué qu'il n'eſt pas parlé expreſſément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela eſt vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, et des gens de mauvaiſe foi qui affectent d'en douter : mais le pieux *Bazin* diſait que cette doctrine, ſans laquelle il n'eſt point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien teſtament, y doit être ſous-entendue ; qu'elle y eſt virtuellement ; que ſi on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y eſt *totidem litteris*, et qu'enfin ſi elle n'y eſt point du tout, ce n'eſt pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours ſoutenu que DIEU eſt bon, qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favoriſés, qu'il a ſuppléé à notre ignorance. Mon oncle n'a point dit d'injures aux ſavans ; il n'a jamais cherché à perſécuter perſonne : au contraire il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonſpect, le plus chrétien, le plus rempli de piété qu'on ait fait depuis *Thomas à Kempis*. Mon oncle, quoiqu'un peu enclin à la raillerie, était pétri de douceur et d'indulgence. Il fit pluſieurs pièces de théâtre dans ſa jeuneſſe, tandis que l'évêque *Warburton* ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle, quand

on fifflait ſes pièces, fifflait comme les autres. Si *Warburton* a fait imprimer *Guillaume Shakeſpeare* avec des notes, l'abbé *Bazin* a fait imprimer *Pierre Corneille* auſſi avec des notes. Si *Warburton* gouverne une égliſe, l'abbé *Bazin* en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. *le Franc de Pompignan*, mais enfin qui eſt aſſez propre. En un mot je prendrai toujours le parti de mon oncle.

CHAPITRE XVI.

Concluſion des chapitres précédens.

TOUT le monde connaît cette réponſe prudente d'un cocher à un batelier : Si tu me dis que mon carroſſe eſt un belître, je te dirai que ton bateau eſt un maraud. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce ſont-là de ces honnêtetés littéraires dont on ne ſaurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politeſſe et au bon ton. Mais je préfère encore au beau diſcours de ce cocher l'apophthegme de *Montagne : Ne regarde pas qui eſt le plus ſavant, mais qui eſt le mieux ſavant.* La ſcience ne conſiſte pas à répéter au haſard ce que les autres ont dit ; à coudre à un paſſage hébreu qu'on n'entend point, un paſſage grec

qu'on entend mal; à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio; à crier :

Nous rédigeons au long, de point en point,
Ce qu'on penſa, mais nous ne penſons point.

Le vrai ſavant eſt celui qui n'a nourri ſon eſprit que de bons livres, et qui a ſu mépriſer les mauvais ; qui ſait diſtinguer la vérité du menſonge, et le vraiſemblable du chimérique ; qui juge d'une nation par ſes mœurs plus que par ſes lois, parce que les lois peuvent être bonnes et les mœurs mauvaiſes. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, et par le goût de ſon pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même eſt ſuppoſé. Mais ce qui le détermine le plus, c'eſt quand le livre eſt plein d'extravagances ; il les réprouve, il les regarde avec dédain, en quelque temps et par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans *Tite-Live* qu'un augure a coupé un caillou avec un raſoir, aux yeux d'un étranger nommé *Lucumon* devenu roi de Rome, il dit : Ou *Tite-Live* a écrit une ſottiſe, ou *Lucumon Tarquin* et l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux

gouverner. En un mot, le ſot copie, le pedant cite, et le ſavant juge.

M. *Toxotès* qui copie et qui cite et qui eſt incapable de juger, qui ne ſait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne les coups de fouet qu'il méritait; et le bout de ſon fouet a ſanglé *Warburton.*

Tout mon chagrin dans cette affaire eſt que perſonne n'ayant lu la diatribe de M. *Toxotès*, (*f*) très-peu de gens liront la réponſe du neveu de l'abbé *Bazin;* cependant le ſujet eſt intéreſſant: il ne s'agit pas moins que des dames et des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de *Warburton* et de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets ſont épuiſés. Nous avons tant de livres que la mode de lire eſt paſſée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui ſuis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie; que fera donc le reſte du genre-humain? Je voudrais dans le fond de mon cœur que le collége des cardinaux me remerciât d'avoir anathématiſé un évêque anglican; que l'impératrice de Ruſſie, le roi de Pologne, le roi de Pruſſe, le hoſpodar de Valachie, et le grand-viſir me fiſſent des complimens ſur ma pieuſe tendreſſe pour l'abbé *Bazin* mon

(*f*) *Toxotès* eſt un mot grec qui ſignifie *Larcher.*

oncle

oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne ſauront rien de ma querelle. J'ai beau proteſter à la face de l'univers que M. *Toxotès* ne ſait ce qu'il dit, on me demande qui eſt M. *Toxotès*, et on ne m'écoute pas. Je remarque dans l'amertume de mon cœur que toutes les diſputes littéraires ont une pareille deſtinée. Le monde eſt devenu bien tiède; une ſottiſe ne peut plus être célèbre; elle eſt étouffée le lendemain par cent ſottiſes qui cèdent la place à d'autres. Les jéſuites ſont heureux; on parlera d'eux long-temps depuis la Rochelle juſqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

CHAPITRE XVII.

Sur la modeſtie de Warburton, et ſur ſon ſyſtême anti-moſaïque.

LA nature de l'homme eſt ſi faible, et on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher *Warburton*, de remarquer combien cet évêque ſerait pernicieux à la religion chrétienne et à toute religion, ſi mon oncle ne s'était pas oppoſé vigoureuſement à ſa hardieſſe.

Les anciens ſages, dit *Warburton*, (*g*) *crurent légitime et utile au public de dire le contraire de ce qu'ils penſaient.*

(*h*) *L'utilité, et non la vérité, était le but de la religion.*

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce ſyſtême par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que pour prouver que les Juifs étaient une nation inſtruite par DIEU même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'ame et d'un jugement après la mort, eſt d'une néceſſité abſolue, et que les Juifs ne la connaiſſaient pas. *Tout le monde*, dit-il, *all mankind, et ſpécialement les nations les plus ſavantes et les plus ſages de l'antiquité, ſont convenues de ce principe.* (*i*)

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur et quelle erreur dans ce peu de paroles qui ſont le ſujet de ſon livre. Si tout l'univers, et particulièrement les nations les plus ſages et les plus ſavantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs, qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes et d'inſenſés que DIEU ne conduiſait pas. Voilà l'horreur dans un prêtre qui inſulte les pauvres laïques. Hélas! que n'eût-il point dit contre

(*g*) Tome II, page 89.
(*h*) *Ibid.* page 91.
(*i*) Tome I, page 87.

un laïque qui eût avancé les mêmes propoſitions ? Voici maintenant l'erreur.

C'eſt que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins errante dans les déſerts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde cruſſent l'ame immortelle. L'abbé *Bazin* était perſuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Chaldéens, chez les Perſans, chez les Egyptiens, c'eſt-à-dire chez les philoſophes de ces nations ; mais il eſt certain que les Chinois n'en avaient aucune connaiſſance, et qu'il n'en eſt point parlé dans les cinq Kings qui ſont antérieurs de pluſieurs ſiècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déſerts d'Oreb et de Cadès-Barné.

Comment donc ce *Warburton*, en avançant des choſes ſi dangereuſes, et en ſe trompant ſi groſſièrement, a-t-il pu attaquer les philoſophes, et particulièrement l'abbé *Bazin* dont il aurait dû rechercher le ſuffrage ?

N'attribuez cette inconſéquence, mes frères, qu'à la vanité. C'eſt elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raiſon dit : nous haſardons une entrepriſe difficile, ayons des partiſans. L'amour-propre crie : écraſons tout pour régner, on croit l'amour-propre ; alors on finit par être écraſé ſoi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix que l'abbé *Bazin* eſt le premier qui ait prouvé que les Egyptiens ſont un peuple très-nouveau, quoiqu'ils ſoient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul ſavant n'a contredit la raiſon qu'il en apporte; c'eſt qu'un pays, inondé quatre mois de l'année depuis qu'il eſt coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année avant que ces canaux euſſent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenſes, et par conſéquent une multitude de ſiècles pour former l'Egypte.

Par conſéquent les Syriens, les Babyloniens, les Perſans, les Indiens, les Chinois, les Japonais, &c. durent être formés en corps de peuples très-long-temps avant que l'Egypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les concluſions qu'on voudra; cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui ſe ſoucient de l'antiquité égyptienne?

CHAPITRE XVIII.

Des hommes de différentes couleurs.

Mon devoir m'oblige de dire que l'abbé *Bazin* admirait la ſageſſe éternelle dans cette profuſion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne penſait pas que les huîtres d'Angleterre fuſſent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tiraſſent leur origine des ſapins des Pyrénées. Il reſpectait également les barbes des Orientaux, et les mentons dépourvus à jamais de poil follet, que DIEU a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des Albinos, leurs cheveux qui ſont de la plus belle ſoie et du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds et demi, le raviſſaient en extaſe quand il les comparait aux Nègres leurs voiſins, qui ont de la laine ſur la tête, et de la barbe au menton que DIEU a refuſée aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de couleur de cuivre ; il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots et aux Hottentotes depuis le nombril juſqu'à la moitié des cuiſſes. O profuſion de richeſſes ! s'écriait-il. O que la nature eſt féconde !

Je ſuis bien aiſe de révéler ici aux cinq ou ſix lecteurs qui voudront s'inſtruire dans cette diatribe, que l'abbé *Bazin* a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique*, que j'ai acheté juſqu'à préſent, et que je n'acheterai plus. J'ai été ſenſiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaiſes et contre la rage, et après m'avoir appris le ſecret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime ſur l'abbé *Bazin* avec la cruauté que vous allez voir.

» (*k*) L'opinion de M. l'abbé *Bazin* qui » croit, ou fait ſemblant de croire qu'il y a » pluſieurs eſpèces d'hommes, eſt auſſi abſurde » que celle de quelques philoſophes païens, » qui ont imaginé des atomes blancs et des » atomes noirs, dont la réunion fortuite a » produit divers hommes et divers animaux. »

M. l'abbé *Bazin* avait vu dans ſes voyages une partie du *reticulum mucoſum*. d'un nègre, lequel eſt entièrement noir ; c'eſt un fait connu de tous les anatomiſtes de l'Europe. Quiconque voudra faire diſſéquer un nègre (j'entends après ſa mort) trouvera cette membrane muqueuſe noire comme de l'encre de la tête aux pieds. Or ſi ce réſeau eſt noir chez les nègres, et blanc chez nous, c'eſt donc

(*k*) Page 309, Recueil de 1745.

une différence ſpécifique. Or une différence ſpécifique entre deux races, forme aſſurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs et rouges d'*Anaxagore*, qui vivait il y a environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

Il vit non-ſeulement des nègres et des albinos qu'il examina très-ſoigneuſement, mais il vit auſſi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend que les habitans des îles Caraïbes ne ſont rouges que lorſqu'ils ſont peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je ſuis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a réſidé long-temps à la Guadeloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadeloupe, dans un quartier de la grande terre nommé le Piſtolet, *dépendant de la paroiſſe de l'anſe-Bertrand, cinq ou ſix familles de Caraïbes dont la peau eſt de la couleur de notre cuivre rouge; ils ſont bien faits, et ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils ſe gouvernent par leurs propres lois, et ne ſont point chrétiens. Tous les Caraïbes ſont rougeâtres, &c.* Signé *Rieu*, 20 mai 1767.

Le jéſuite *Laffiteau*, qui avait vécu auſſi chez les Caraïbes, convient que ces peuples

ſont rouges, (*l*) mais il attribue, en homme judicieux cette couleur à la paſſion qu'ont eu leurs mères de ſe peindre en rouge; comme il attribue la couleur des nègres au goût que les dames de Congo et d'Angola ont eu de ſe peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jéſuite.

» Ce goût général dans toute la nation, et » la vue continuelle de ſemblables objets ont » dû faire impreſſion ſur les femmes enceintes, » comme les baguettes de diverſes couleurs » ſur les brebis de *Jacob*; et c'eſt ce qui doit » avoir contribué, en premier lieu, à rendre » les uns noirs par nature, et les autres rou- » geâtres tels qu'ils le ſont aujourd'hui. »

Ajoutez à cette belle raiſon, que le jéſuite *Laffiteau* prétend que les Caraïbes deſcendent en droite ligne des peuples de Carie; vous m'avouerez que c'eſt puiſſamment raiſonner comme dit l'abbé *Grizel*.

(*l*) *Mœurs des ſauvages*, page 68, tome I.

CHAPITRE XIX.

Des montagnes & des coquilles.

J'AVOUERAI ingénument que mon oncle avait le malheur d'être d'un ſentiment oppoſé à celui d'un grand naturaliſte qui prétendait que c'eſt la mer qui a fait les montagnes ; qu'après les avoir formées par ſon flux et ſon reflux, elle les a couvertes de ſes flots ; et qu'elles les a laiſſées toutes ſemées de ſes poiſſons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me diſait-il, quelles ſont mes raiſons. 1°. Si la mer, par ſon flux, avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de ſable depuis l'endroit où eſt aujourd'hui le cap de Bonne-Eſpérance, juſqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'Océan a certainement amoncelé, dans une longue ſuite de ſiècles, les ſables qui forment les dunes de Dunkerque et de l'Angleterre, mais il n'a pu en faire des rochers ; et ces dunes ſont fort peu élevées.

3°. Si en ſix mille ans la mer a élevé des monticules de ſable hauts de quarante pieds,

il lui aura fallu juſte trente millions d'années pour former la plus haute montagne des Alpes, qui a vingt mille pieds de hauteur ; ſuppoſé encore qu'il ne ſe ſoit point trouvé d'obſtacles à cet arrangement, et qu'il y ait toujours eu du ſable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer, qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut ſur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds ? et comment les aura-t-il couvertes pour laiſſer des poiſſons ſur les cimes ?

5°. Comment les marées et les courans auront-ils formé des enceintes preſque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand-duché de Toſcane, la Savoie et le pays de Vaud ?

6°. Si la mer avait été pendant tant de ſiècles au-deſſus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reſte du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, ſans quoi les eaux ſeraient retombées par leur propre poids. Or un océan qui pendant tant de ſiècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainſi il faudrait néceſſairement qu'il y eût trente-neuf océans au moins d'évanouis depuis le temps où ces meſſieurs prétendent qu'il y

a des poiſſons de mer pétrifiés ſur le ſommet des Alpes et du mont Ararat.

7°. Conſidérez, mon cher neveu, que dans cette ſuppoſition des montagnes formées et couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poiſſons. C'eſt, je crois, l'opinion de *Téliamed*. Il eſt difficile de comprendre que des marſouins aient produit des hommes.

8°. Il eſt évident que ſi par l'impoſſible la mer eût ſi long-temps couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucaſe, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes et les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont j'ai vu les ſources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges et aux pluies qui tombent ſur les cîmes de ces rochers. Ainſi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne ſe dément jamais. Toutes les eſpèces reſtent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout eſt invariable dans cette prodigieuſe variété; tout conſerve ſon eſſence. L'eſſence de la terre eſt d'avoir des montagnes, ſans quoi elle ſerait ſans rivières; donc il eſt impoſſible que les montagnes ne ſoient pas auſſi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps

ont été long-temps ſans têtes. Je ſais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords eſcarpés de pluſieurs fleuves et de quelques lacs en ſont tapiſſés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fuſſent les dépouilles des monſtres marins; elles reſſemblent plutôt aux habits déchirés des moules et d'autres petits cruſtacées de lacs et de rivières. Il y en a qui ne ſont viſiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terreſtres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne ſe ſoit avancée trente et quarante lieues dans le continent, et que des atterriſſemens ne l'aient contrainte de reculer. Je ſais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-mortes, Alexandrie, Roſette, et qu'elle en eſt à préſent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé et quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été par-tout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de ſon long règne me ſont fort ſuſpectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs vers les Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poiſſon indien nommé *nautilus*, qui par parenthèſe n'exiſte pas. Elles m'ont

paru de ſimples foſſiles tournés en volutes ; et je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poiſſon des mers de Surate, que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de *Vénus*, et les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai penſé avec pluſieurs bons obſervateurs que la nature, inépuiſable dans ſes ouvrages, a pu très-bien former une grande quantité de foſſiles que nous prenons mal-à-propos pour des productions marines. Si la mer avait, dans la ſucceſſion des ſiècles, formé des montagnes de couches de ſable et de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre, et c'eſt aſſurément ce qui n'eſt pas vrai ; la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en eſt abſolument dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond à cette objection terrible ? *qu'on en trouvera un jour.* Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je ſuis même tenté de croire que ce fameux falun de Touraine n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de minière ; car ſi c'était un amas de vraies dépouilles de poiſſons que la mer eût dépoſé par couches ſucceſſivement et doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille ſiècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laiſſé autant en Bretagne et en Normandie ? certainement ſi elle a ſubmergé la

Touraine ſi long-temps, elle a couvèrt à plus forte raiſon les pays qui ſont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un ſeul canton d'une ſeule province ? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits ; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu auſſi, ſous vingt pieds de terre, des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, et je n'ai point dit : Ces anneaux, ces eſpèces d'or et d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus : Ces huîtres ſont nées ici. J'ai dit : Des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent et des huîtres.

Quand je lus, il y a quarante ans, qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie ; je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apparemment apportées par des pélerins qui revenaient de Jéruſalem. M. de *Buffon* m'en reprit très-vertement dans ſa *Théorie de la terre*, page 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles, mais je ſuis demeuré dans mon opinion, parce que l'impoſſibilité que la mer ait formé les montagnes m'eſt démontrée. On a beau me dire que le porphyre eſt fait de pointes d'ourſin, je le croirai quand je

verrai que le marbre blanc eſt fait de plumes d'autruche.

Il y a pluſieurs années qu'un irlandais, jéſuite ſecret, nommé *Néedham*, qui diſait avoir d'excellens microſcopes, crut s'apercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infuſion de blé ergoté dans des bouteilles. Auſſitôt voilà des philoſophes qui ſe perſuadent que, ſi un jéſuite a fait des anguilles ſans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus beſoin de la main du grand *Demiourgos*; le maître de la nature n'eſt plus bon à rien. De la farine groſſière produit des anguilles! une farine plus pure produira des ſinges, des hommes et des ânes. Les germes ſont inutiles; tout naîtra de ſoi-même. On bâtit ſur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous feſions un monde, il y a cent ans, avec la matière ſubtile, la globuleuſe et la cannelée. Un mauvais plaiſant, mais qui raiſonnait bien, dit qu'il y avait là anguille ſous roche, et que la fauſſeté ſe découvrirait bientôt.

Il en avait été de même autrefois. Les vers ſe formaient par corruption dans la viande expoſée à l'air. Les philoſophes ne ſoupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui dépoſaient leurs œufs ſur cette viande, et que ces œufs deviennent des vers

avant d'avoir des ailes. Les cuiſiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles, alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, et ſurtout celle du jéſuite *Néedham*. Un des grands agrémens de ce monde eſt que chacun puiſſe avoir ſon ſentiment ſans altérer l'union fraternelle. Je puis eſtimer la vaſte érudition de M. de *Guignes*, ſans lui ſacrifier les Chinois, que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civiliſée après les Indiens. Je ſais rendre juſtice aux vaſtes connaiſſances et au génie de M. de *Buffon*, en étant fortement perſuadé que les montagnes ſont de la date de notre globe et de toutes les choſes, et même en ne croyant pas aux molécules organiques. Je puis avouer que le jéſuite *Néedham*, déguiſé heureuſement en laïque, a eu des microſcopes; mais je n'ai point prétendu le bleſſer en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine. (*)

Je conſerve l'eſprit de charité avec tous les doctes, juſqu'à ce qu'ils me diſent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme eſt fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé et vexé. Si j'ai

(*) Voyez ſur les anguilles et les coquilles le volume de *Phyſique*.

été

été un peu goguenard, et ſi j'ai par-là déplu autrefois à un philoſophe lapon qui voulait qu'on perçât un trou juſqu'au centre de la terre, qu'on diſſéquât des cervelles de géans pour connaître l'eſſence de la penſée, qu'on exaltât ſon ame pour prédire l'avenir, et qu'on enduisît tous les malades de poix réſine ; c'eſt que ce lapon m'avait horriblement moleſté : et cependant j'ai bien demandé pardon à DIEU de l'avoir tourné en ridicule ; car il ne faut pas affliger ſon prochain, c'eſt manquer à la raiſon univerſelle.

Au, reſte j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injuſtement perſécutés : quand, par exemple, on a juridiquement accuſé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio, d'avoir compoſé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injuſtice.

Ce diſcours de mon bon oncle me fit verſer des larmes de tendreſſe.

CHAPITRE XX.

Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.

QUAND mon oncle m'eut ainſi attendri, je pris la liberté de lui dire : Vous avez couru une carrière bien épineuſe ; je ſens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, qu'homme de lettres ; car enfin, quand vous eûtes appris le premier aux Français que les Anglais et les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préſerver, vous ſavez que tout le monde ſe moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un muſulman. Ce fut bien pis, lorſque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de *Newton* dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler ; on vous fit paſſer pour un ennemi de la France. Vous haſardâtes de faire quelques tragédies : Zaïre, Oreſte, Sémiramis, Mahomet tombèrent à la première repréſentation. Vous ſouvenez-vous, mon cher oncle, comme votre Adelaïde du Gueſclin fut ſifflée d'un bout à l'autre ? quel plaiſir c'était ! Je me trouvai à la chute de Tancrède ; on diſait en pleurant et en ſanglotant, ce pauvre homme n'a jamais rien fait de ſi mauvais.

Vous fûtes assailli en divers temps d'environ sept cents cinquante brochures, dans lesquelles les uns disaient, pour prouver que Mérope et Alzire sont des tragédies détestables, que monsieur votre père, qui fut mon grand-père, était un paysan, et d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'Etat, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, et qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec Alzire et Mérope; ni avec le reste de l'univers, que tout feseur de brochure doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne sais ce que c'est que ce livre, ni vous non plus) et plusieurs poëmes immortels, comme la *Chandelle d'Arras*, et la *Poule à ma tante*, et le second tome de *Candide*, et le *Compère Matthieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues? combien de fois vous a-t-on écrit, *donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure?* Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaissance par quelque satire bien mordante?

Ayant ainsi passé par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels sont les ennemis les plus implacables, les

plus bas, les plus lâches dans la littérature, et les plus capables de nuire?

Le bon abbé *Bazin* me répondit en soupirant : Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à suivre leur proie sont les folliculaires; et après les folliculaires marchent les feseurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire et en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous surtout, mon neveu, du métier de *Sophocle* et d'*Euripide*, à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme *Grotius*, qui nous a laissé ces belles pièces entièrement ignorées, d'*Adam chassé*, de *Jésus patient*, et de *Joseph* sous le nom de *Sofonisbé* qu'il croit un mot égyptien.

Hé pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent? Tout homme peut apprendre le latin et le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie; tout homme peut écrire l'histoire; mais il est très-rare, comme vous savez, de trouver un bon poëte. Ne serait-ce pas un vrai plaisir de faire de grands vers boursouflés dans lesquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, et les *forfaits et les crimes* avec les *cœurs magnanimes*, et les *justes dieux* avec les *exploits glorieux*? Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle serait applaudie par deux cents jeunes courtauds de boutique, et elle

me dirait après la pièce : Sans moi vous auriez été fifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil succès tourne la tête quand on a une noble ambition.

O mon neveu, me répliqua l'abbé *Bazin*, je conviens que rien n'eſt plus beau ; mais ſouvenez-vous comment l'auteur de Cinna, qui avait appris à la nation à penſer et à s'exprimer, fut traité par *Claveret*, par *Chapelain*, par *Scudéri* gouverneur de Notre-Dame de la Garde, et par l'abbé d'*Aubignac* prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur, auteur de la plus mauvaiſe tragédie de ce temps, et qui pis eſt, d'une tragédie en proſe, appelle Corneille *Maſcarille ;* il n'eſt fait, ſelon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie : *Corneille piaille toujours, ricane toujours, et ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce ſont-là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie : il était réduit pour vivre à recevoir une penſion du cardinal de *Richelieu* qu'il nomme *ſon maître.* Il était forcé de rechercher la protection de *Montauron*, de lui dédier Cinna, de comparer dans ſon épître dédicatoire *Montauron* à *Auguſte ;* et *Montauron* avait la préférence.

Jean Racine égal à *Virgile* pour l'harmonie et la beauté du langage, ſupérieur à *Euripide*

et à *Sophocle*, *Racine* le poëte du cœur, et d'autant plus ſublime qu'il ne l'eſt que quand il faut l'être, *Racine* le ſeul poëte tragique de ſon temps dont le génie ait été conduit par le goût, *Racine* le premier homme du ſiècle de *Louis XIV* dans les beaux arts, et la gloire éternelle de la France, a-t-il eſſuyé moins de dégoût et d'opprobre? tous ſes chefs-d'œuvres ne furent-ils pas parodiés à la farce dite *italienne?*

Viſé, l'auteur du Mercure galant, ne ſe déchaîna-t-il pas toujours contre lui? *Subligni* ne prétendit-il pas le tourner en ridicule? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ſes ouvrages? n'eut-il pas toujours des ennemis, juſqu'à ce qu'enfin le jéſuite *la Chaiſe* le rendit ſuſpect de janſéniſme auprès du roi, et le fit mourir de chagrin? Mon neveu, la mode n'eſt plus d'accuſer de janſéniſme; mais ſi vous avez le malheur de travailler pour le théâtre, et de réuſſir, on vous accuſera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle ſe gravèrent dans mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jetée au feu, et je conſeille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE XXI.

Des ſentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la juſtice qu'il rendait à l'antiquité, et des quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.

POUR mieux faire connaître la piété et l'équité de l'abbé *Bazin*, je ſuis bien aiſe de publier ici quatre diatribes de ſa façon, compoſées ſeulement pour ſa ſatisfaction particulière. La première eſt ſur la cauſe et les effets. La ſeconde traite de *Sanchoniathon*, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume à la main* pour écrire gravement des ſottiſes. La troiſième eſt ſur l'Egypte, dont il feſait aſſez peu de cas ; (ce n'eſt pas de ſa diatribe dont il feſait peu de cas, c'eſt de l'Egypte.) Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, et qu'on envoya dans le déſert. Cette dernière élucubration eſt très-curieuſe et très-inſtructive.

PREMIERE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur la cauſe première.

UN jour le jeune *Madétès* ſe promenait vers le port de Pirée; il rencontra *Platon* qu'il n'avait point encore vu. *Platon* lui trouvant une phyſionomie heureuſe lia converſation avec lui; il découvrit en lui un ſens aſſez droit. *Madétès* avait été inſtruit dans les belles-lettres, mais il ne ſavait rien ni en phyſique, ni en géométrie, ni en aſtronomie. Cependant il avoua à *Platon* qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit *Platon*, *Epicure* était un fort honnête homme; il vécut et il mourut en ſage; ſa volupté, dont on a parlé ſi diverſement, conſiſtait à éviter les excès; il recommanda l'amitié à ſes diſciples, et jamais précepte n'a été mieux obſervé. Je voudrais faire autant de cas de ſa philoſophie que de ſes mœurs. Connaiſſez-vous bien à fond la doctrine d'*Epicure*? *Madétès* lui répondit ingénument qu'il ne l'avait point étudiée. Je ſais ſeulement, dit-il, que les dieux ne ſe ſont jamais mêlés de rien, et que le principe de toute choſe eſt dans

les

les atomes qui ſe ſont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il eſt.

PLATON.

AINSI donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce ſoit une intelligence qui ait préſidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens? voudriez-vous bien me dire quelle eſt votre raiſon d'adopter cette philoſophie?

MADÉTÈS.

Ma raiſon eſt que je l'ai toujours entendu dire à mes amis et à leurs maîtreſſes avec qui je ſoupe; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien; mais cette doctrine m'a paru auſſi bonne qu'une autre, et il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie: j'ai beaucoup d'envie de m'inſtruire; mais il m'a paru juſqu'ici plus commode de penſer ſans rien ſavoir.

Platon lui dit: Si vous avez quelque déſir de vous éclairer, je ſuis magicien, et je vous ferai voir des choſes fort extraordinaires; ayez ſeulement la bonté de m'accompagner à ma maiſon de campagne qui eſt à cinq cents pas d'ici, et peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaiſance. *Madétès* le ſuivit avec

transport. Dès qu'ils furent arrivés, *Platon* lui montra un squelette ; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. *Platon* lui parla en ces termes :

Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature, et jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe qui vous a paru si abominable.

Premièrement, vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer, par la parole, dans le creux de cette boule une substance moëlleuse et douce, partagée en mille petites ramifications que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous voyez attaché, et qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse ; et bientôt après vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraissent comme des restes d'un bois pourri, et qui semblent être sans utilité comme sans force et sans grace, je n'aurai qu'à parler, et ils seront mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure

inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui, en paſſant par des tamis, ſe changera en pluſieurs liqueurs différentes, et coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout ſera recouvert d'une étoffe blanche, moëlleuſe et fine. Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne ſe démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne ſemblent bons à rien, un gros réſervoir fait à peu près comme une pomme de pin ; ce réſervoir ſe contractera et ſe dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui paſſera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un ſac percé en deux endroits qui reſſemblera au tonneau des Danaïdes, il ſe remplira et ſe videra ſans ceſſe ; mais il ne ſe remplira que de ce qui eſt néceſſaire, et ne ſe videra que du ſuperflu. Cette machine ſera un ſi étonnant laboratoire de chimie, un ſi profond ouvrage de mécanique et d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuſe ; il ſera impoſſible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous ſurprendra davantage, c'eſt que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près

ſemblable, il s'en formera une troiſième figure. Ces machines auront des idées ; elles raiſonneront, elles parleront comme vous, elles pourront meſurer le ciel et la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, ſi vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'eſprit et de puiſſance.

MADETÈS.

Si la choſe eſt ainſi, j'avouerai que vous en ſavez plus qu'*Epicure* et que tous les philoſophes de la Grèce.

PLATON.

He bien, tout ce que je vous ai promis eſt fait. Vous êtes cette machine, c'eſt ainſi que vous êtes formé, et je ne vous ai pas montré la millième partie des reſſorts qui compoſent votre exiſtence ; tous ces reſſorts ſont exactement proportionnés les uns aux autres ; tous s'aident réciproquement : les uns conſervent la vie, les autres la donnent, et l'eſpèce ſe perpétue de ſiècle en ſiècle par un artifice qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Les plus vils animaux ſont formés avec un appareil non moins admirable, et les ſphères céleſtes ſe meuvent dans l'eſpace avec une mécanique encore plus ſublime : jugez après cela ſi un être intelligent n'a pas formé le monde, ſi vos

atomes n'ont pas eu beſoin de cette cauſe intelligente.

Madétès étonné demanda au magicien qui il était. *Platon* lui dit ſon nom : le jeune homme tomba à genoux, adora DIEU, et aima *Platon* toute ſa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'eſt qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point ſcandaliſés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de ſectes différentes ſoupaient enſemble gaiement chez les Grecs et chez les Romains. C'était le bon temps.

SECONDE DIATRIBE

DE L'ABBÉ BAZIN.

De Sanchoniathon.

SANCHONIATHON ne peut être un auteur ſuppoſé. On ne ſuppoſe un ancien livre que dans le même eſprit qu'on forge d'anciens titres, pour fonder quelque prétention diſputée. On employa autrefois des fraudes pieuſes pour appuyer des vérités qui n'avaient pas beſoin de ce malheureux ſecours. De zélés indiſcrets

forgèrent de très-mauvais vers grecs attribués aux ſibylles, des lettres de *Pilate*, et l'hiſtoire du magicien *Simon* qui tomba du haut des airs aux yeux de *Néron*. C'eſt dans le même eſprit qu'on imagina la donation de *Conſtantin* et les fauſſes décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de *Sanchoniathon*, ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner *Philon de Byblos* qui traduiſit en grec *Sanchoniathon*, à mettre cette hiſtoire et cette coſmogonie ſous le nom de ce phénicien ? c'eſt à peu près comme ſi on diſait qu'*Héſiode* eſt un auteur ſuppoſé.

Euſèbe de Céſarée, qui rapporte pluſieurs fragmens de cette traduction faite par *Philon de Byblos*, ne s'aviſa jamais de ſoupçonner que *Sanchoniathon* fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raiſon de douter que ſa coſmogonie ne lui appartienne.

Ce *Sanchoniathon* vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de *Moïſe*. Il n'avait probablement aucune connaiſſance de *Moïſe*, puiſqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans ſon voiſinage. S'il en avait parlé, *Euſèbe* n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par *Moïſe*. *Euſèbe* aurait inſiſté d'autant plus ſur ce témoignage, que ni

Manéthon, ni *Cheremon*, auteurs égyptiens, ni *Eratoſthènes*, ni *Hérodote*, ni *Diodore de Sicile* qui ont tant écrit ſur l'Egypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un ſeul mot de ces fameux et terribles miracles qui dûrent laiſſer d'eux une mémoire durable, et effrayer les hommes de ſiècle en ſiècle. Ce ſilence de *Sanchoniathon* a même fait ſoupçonner très-juſtement à pluſieurs docteurs qu'il vivait avant *Moïſe*.

Ceux qui le font contemporain de *Gédéon* n'appuient leur ſentiment que ſur un abus des paroles de *Sanchoniathon* même. Il avoue qu'il a conſulté le grand-prêtre *Jérombal*. Or ce *Jérombal*, diſent nos critiques, eſt vraiſemblablement *Gédéon*. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce *Jérombal* était-il *Gédéon*? Il n'eſt point dit que *Gédéon* fût prêtre. Si le phénicien avait conſulté le juif, il aurait parlé de *Moïſe* et des conquêtes de *Joſué*. Il n'aurait pas admis une coſmogonie abſolument contraire à la Genèſe: il aurait parlé d'*Adam*; il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que la Genèſe a conſacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de ſon hiſtoire des écrits de *Thaut*, qui floriſſait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas aſſez d'attention, eſt un des plus

curieux témoignages que l'antiquité nous ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet, que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, et traduire réciproquement leurs ouvrages. *Sanchoniathon* entendait les livres de *Thaut* écrits en langue égyptienne. Le premier *Zoroastre* était beaucoup plus ancien, et ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Chaldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Egyptiens, les Indiens devaient nécessairement avoir commerce ensemble; et l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois qui étaient depuis long-temps un grand peuple, et composaient un monde séparé.

Chacun de ces peuples avait déjà son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres. *Alors Caleb dit : Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra Eta, et qui ruinera la ville des lettres. Et Othoniel fils de Cenès, frère puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille Axa.*

Il paraît par ce passage que *Caleb* n'aimait pas les gens de lettres : mais si on cultivait les

ſciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon et dans Tyr, qui étaient appelées *le pays des livres*, *le pays des archives*, et qui enſeignèrent leur alphabet aux Grecs?

Ce qui eſt fort étrange, c'eſt que *Sanchoniathon* qui commence ſon hiſtoire au même temps où commence la Genèſe, et qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays ſi renommé par ſes expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement?

Cependant l'antiquité le croyait; et la magnifique deſcription qu'en fait *Ovide*, eſt une preuve que cette idée était bien générale; car de tous les récits qu'on trouve dans les métamorphoſes d'*Ovide*, il n'en eſt aucun qui ſoit de ſon invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge univerſel avant celui de *Deucalion*. Pluſieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait eſſuyé trois déluges.

Il n'en eſt rien dit dans l'Ezour-Veidam, ni dans le Cormo-Veidam que j'ai lus avec une grande attention; mais pluſieurs miſſionnaires, envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaiſſent pluſieurs déluges.

Il eſt vrai que chez les Grecs on ne connaiſſait que les deux déluges particuliers d'*Ogygès* et de *Deucalion*. Le ſeul auteur grec connu qui ait parlé d'un déluge univerſel eſt *Apollodore*, qui n'eſt antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni *Homère*, ni *Héſiode*, ni *Hérodote* n'ont fait mention du déluge de *Noé*; et le nom de *Noé* ne ſe trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce déluge univerſel, faite en détail et avec toutes ſes circonſtances, n'eſt que dans nos livres ſacrés. Quoique *Voſſius* et pluſieurs autres ſavans aient prétendu que cette inondation n'a pu être univerſelle, il ne nous eſt pas permis d'en douter. Je ne rapporte la coſmogonie de *Sanchoniathon* que comme un ouvrage profane. L'auteur de la Genèſe était inſpiré, et *Sanchoniathon* ne l'était pas. L'ouvrage de ce phénicien n'eſt qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'eſt lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis ſur la terre fut celui des productions de la terre même; et qu'ainſi les oignons étaient conſacrés en Egypte bien long-temps avant les ſiècles auxquels nous rapportons l'établiſſement de cette coutume. Voici les paroles de *Sanchoniathon* : » Ces » anciens hommes conſacrèrent des plantes » que la terre avait produites, ils les crurent

» divines : eux, et leur poſtérité, et leurs » ancêtres révérèrent les choſes qui les feſaient » vivre, ils leur offrirent leur boire et leur » manger. Ces inventions et ce culte étaient » conformes à leur faibleſſe et à la puſillani- » mité de leur eſprit. »

Ce paſſage ſi curieux prouve invinciblement que les Egyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant *Moïſe ;* et il eſt étonnant qu'aucun livre hébraïque ne reproche ce culte aux Egyptiens. Mais voici ce qu'il faut conſidérer. *Sanchoniathon* ne parle point expreſsément de DIEU dans ſa coſmogonie ; tout chez lui ſemble avoir ſon origine dans le chaos, et ce chaos eſt débrouillé par l'eſprit vivifiant qui ſe mêle avec les principes de la nature. Il pouſſe la hardieſſe de ſon ſyſtême juſqu'à dire *que des animaux qui n'avaient point de ſens, engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'eſt pas étonnant après cela qu'il reproche aux Egyptiens d'avoir conſacré des plantes. Pour moi, je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme n'était pas d'abord ſi ridicule que *Sanchoniathon* ſe l'imagine. *Thaut* qui gouvernait une partie de l'Egypte, et qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre et roi. Il était impoſſible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde ; et il était impoſſible qu'il

préſentât des offrandes d'oignons à un oignon, cela eût été trop abſurde, trop contradictoire; mais il eſt très-naturel qu'on remerciât les dieux du ſoin qu'ils prenaient de ſubſtanter notre vie, qu'on leur conſacrât long-temps les plantes les plus délicieuſes de l'Egypte, et qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'eſt ce qu'on pratiquait de temps immémorial dans la Chine et dans les Indes.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon conſacré et un oignon dieu. Les Egyptiens après *Thaut* conſacrèrent des animaux; mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux euſſent formé le ciel et la terre. Le ſerpent d'airain élevé par *Moïſe*, était conſacré; mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'*Abraham*, le chêne de *Membré* étaient conſacrés, et on fit des ſacrifices dans la place même où avaient été ces arbres juſqu'au temps de *Conſtantin*; mais ils n'étaient point des dieux. Les chérubins de l'arche étaient ſacrés et n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toutes leurs ſuperſtitions, reconnurent un maître ſouverain de la nature; ils l'appelaient *Knef* ou *Knufi*; ils le repréſentaient par un globe. Les Grecs traduiſirent le mot *Knef* par celui de Demiourgos, *artiſan ſuprême*, *feſeur du monde*.

Ce que je crois très-vraiſemblable et très-vrai, c'eſt que les premiers légiſlateurs étaient des hommes d'un grand ſens. Il faut deux choſes pour inſtituer un gouvernement, un courage et un bon ſens ſupérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choſes abſurdes et ridicules qui les expoſeraient au mépris et à l'inſulte. Mais qu'eſt-il arrivé chez preſque toutes les nations de la terre, et ſurtout chez les Egyptiens? Le ſage commence par conſacrer à DIEU le bœuf qui laboure la terre; le ſot peuple adore à la fin le bœuf et les fruits mêmes que la nature a produits. Quand cette ſuperſtition eſt enracinée dans l'eſprit du vulgaire, il eſt bien difficile au ſage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque ſchoen d'Egypte n'ait perſuadé aux femmes et aux filles des bateliers du Nil, que les chats et les oignons étaient de vrais dieux. Quelques philoſophes en auront douté, et ſurement ces philoſophes auront été traités de petits eſprits inſolens et de blaſphémateurs : ils auront été anathématiſés et perſécutés. Le peuple égyptien regarda comme un athée le perſan *Cambyſe* adorateur d'un ſeul Dieu, lorſqu'il fit mettre le bœuf *Apis* à la broche. Quand *Mahomet* s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles; quand il dit qu'il ne fallait adorer

qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chaſſé comme un athée, et ſa tête fut miſe à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raiſon avec les Mecquois.

Que conclurons-nous de cette petite excurſion ſur *Sanchoniathon* ? qu'il y a long-temps qu'on ſe moque de nous, mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité on peut encore trouver ſous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'inſtruire des ſottiſes de l'eſprit humain.

TROISIEME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur l'Egypte.

J'AI vu les pyramides, et n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets dont l'invention eſt, dit-on, auſſi ancienne que les pyramides. Une petite choſe utile me plaît ; une monſtruoſité qui n'eſt qu'étonnante n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans qui ont voulu faire quelque choſe d'extraordinaire, ſans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établiſſemens des invalides, de

Saint-Cyr, de l'école militaire, ſont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les reſtes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples dont on parle avec tant d'emphaſe, j'ai levé les épaules de pitié ; je n'ai vu que des piliers ſans proportions, qui ſoutenaient de grandes pierres plates ; nul goût d'architecture, nulle beauté ; du vaſte, il eſt vrai, mais du groſſier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie ſeule, bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs ſciences, ſi dans leur vaſte bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs et les Romains les auraient traduits. Non-ſeulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philoſophie, de morale, de belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on ſe former de la ſcience et de la ſagacité d'un peuple qui ne connaiſſait pas même la ſource de ſon fleuve nourricier ? Les Ethiopiens qui ſubjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche et ſuperſtitieux, auraient bien dû lui apprendre au moins que les ſources du Nil étaient en Ethiopie. Il eſt

plaisant que ce soit un jésuite portugais qui ait découvert ces sources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît absurde et abominable. Les terres, dit-on, étaient divisées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la seconde aux rois, et la troisième aux soldats. Si cela est, il est clair que le gouvernement avait été d'abord et très long-temps théocratique, puisque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois souffraient-ils cette distribution? apparemment ils ressemblaient aux rois fainéans; et comment les soldats ne détruisirent-ils pas cette administration ridicule? Je me flatte que les Persans, et après eux les *Ptolomées*, y mirent bon ordre; et je suis bien aise qu'après les *Ptolomées*, les Romains, qui réduisirent l'Egypte en province de l'Empire, aient rogné la portion sacerdotale.

Tout le reste de cette petite nation, qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de sots esclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profession de son père. C'était le vrai secret d'anéantir tous les talens. Il fallait que celui qui aurait été un bon médecin ou un sculpteur habile restât berger ou vigneron, que le poltron, le faible restât soldat, et qu'un sacristain qui serait devenu

devenu un bon général d'armée paſſât ſa vie à balayer un temple.

La ſuperſtition de ce peuple eſt ſans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus mépriſable. Je ne ſoupçonne point ſes rois et ſes prêtres d'avoir été aſſez imbécilles pour adorer ſérieuſement des crocodiles, des boucs, des ſinges et des chats; mais ils laiſsèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-deſſous des animaux qu'il adorait. Les *Ptolomées* ne purent déraciner cette ſuperſtition abominable, ou ne s'en ſoucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à ſa ſottiſe, pourvu qu'il obéiſſe. *Cléopâtre* ne s'inquiétait pas plus des ſuperſtitions de l'Egypte qu'*Hérode* de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du temps de *Ptolomée Aulètes*, il vit le peuple maſſacrer un romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce romain fut bien vengée, quand les Romains dominèrent. Il ne reſte, DIEU merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuſe. Apprenons à ne pas prodiguer notre eſtime.

QUATRIEME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

Sur un peuple à qui on a coupé le nez, et laissé les oreilles.

IL y a bien des sortes de fables ; quelques-unes ne sont que l'histoire défigurée, comme tous les anciens récits de batailles et les faits gigantesques dont il a plu à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables sont des allégories ingénieuses ; ainsi *Janus* a un double visage qui représente l'année passée et commençante. *Saturne* qui dévore ses enfans est le temps qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muses, filles de la Mémoire, vous enseignent que sans mémoire on n'a point d'esprit, et que, pour combiner des idées, il faut commencer par retenir des idées. *Minerve*, formée dans le cerveau du maître des dieux, n'a pas besoin d'explication. *Vénus* la déesse de la beauté, accompagnée des Graces et mère de l'Amour, la ceinture de la mère, les flèches et le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout, comme *Barbe bleue* et les *Contes d'Hérodote*, sont le fruit

d'une imagination groſſière et déréglée qui veut amuſer des enfans, et même malheureuſement des hommes : l'*Hiſtoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi *Rampſinitus* et de la fille du roi qui épouſa un des deux voleurs ; l'*Anneau de Gygès* et cent autres facéties ſont indignes d'une attention ſérieuſe.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne hiſtoire des traits aſſez vraiſemblables qui ont été négligés dans la foule, et dont on pourrait tirer quelques lumières. *Diodore de Sicile*, qui avait conſulté les anciens hiſtoriens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par des Ethiopiens ; je n'ai pas de peine à le croire : car j'ai déjà remarqué que quiconque s'eſt préſenté pour conquérir l'Egypte en eſt venu à bout en une campagne, excepté nos extravagans croiſés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens qui n'ont jamais ſu ſe battre, mais aux Mammelucs, vainqueurs de l'Egypte, et meilleurs ſoldats que les croiſés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte, nommé par les Grecs *Amaſis*, cruel et efféminé, fut vaincu, lui et ſes ridicules prêtres, par un chef éthiopien nommé *Actiſan*, qui avait apparemment de l'eſprit et du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs, tout le monde en convient. Il eſt fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'*Actiſan* et d'*Amaſis*. *Diodore* rapporte, d'après les hiſtoriens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Egypte de ces brigands, et qu'il les envoya vers les déſerts de Sinaï et d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aiſément s'ils s'aviſaient de venir encore voler en Egypte. Tout cela eſt très-probable.

Diodore remarque avec raiſon que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, et qu'il eſt très-difficile d'y trouver de l'eau et de la nourriture. Telle eſt en effet cette malheureuſe contrée depuis le déſert de Pharam juſqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent ſe procurer à force de ſoins quelques eaux de citernes, ou ſe ſervir de quelques puits qui fourniſſaient de l'eau ſaumâtre et mal ſaine, laquelle donne communément une eſpèce de ſcorbut et de lèpre. Ils purent encore, ainſi que le dit *Diodore*, ſe faire des filets avec leſquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles paſſent au-deſſus de la mer Rouge, et viennent dans ce déſert. Juſque-là cette hiſtoire n'a rien qui révolte l'eſprit, rien qui ne ſoit vraiſemblable.

Mais si on veut en inférer que ces nez coupés sont les pères des Juifs, et que leurs enfans accoutumés au brigandage s'avancèrent peu à peu dans la Palestine, et en conquirent une partie; c'est ce qui n'est pas permis à des chrétiens. Je sais que c'est le sentiment du consul *Maillet*, du savant *Fréret*, de *Boulanger*, des *Herbert*, des *Bolingbroke*, des *Toland*. Mais quoique leur conjecture soit dans l'ordre commun des choses de ce monde, nos livres sacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, et les font descendre des Chaldéens par *Abraham*, *Tharé*, *Nachor*, *Sarug*, *Rehu* et *Phaleg*.

Il est bien vrai que l'Exode nous apprend que les Israélites, avant d'avoir habité ce désert, avaient emporté les robes et les ustensiles des Egyptiens, et qu'ils se nourrirent de cailles dans le désert; mais cette légère ressemblance avec le rapport de *Diodore de Sicile*, tiré des livres d'Egypte, ne nous mettra jamais en droit d'assurer que les Juifs descendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Plusieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture sur le psaume LXXX, où il est dit *que la fête des trompettes a été instituée pour faire souvenir le peuple saint du temps où il sortit d'Egypte, et où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Egyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Egypte; et de-là on conclut qu'il n'eſt pas hors de vraiſemblance que les Juifs ſoient les deſcendans de ces brigands que le roi *Actiſan* avait chaſſés.

Un tel ſoupçon n'eſt pas admiſſible : premièrement, parce que s'il eſt dit dans l'Exode que les Juifs enlevèrent les uſtenſiles des Egyptiens avant d'aller dans le déſert, il n'eſt point dit qu'ils y aient été relégués pour avoir volé. Secondement, ſoit qu'ils fuſſent des voleurs ou non, ſoit qu'ils fuſſent égyptiens ou juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites hordes d'arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déſerte au nord de la mer Rouge; et on ne peut tirer aucune induction du pſaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, de *Manéthon*, d'*Eratoſthènes* ſur les Juifs doivent céder ſans contredit aux vérités qui ſont conſacrées dans les livres ſaints. Si ces vérités, qui ſont d'un ordre ſupérieur, ont de grandes difficultés; ſi elles atterrent nos eſprits, c'eſt préciſément parce qu'elles ſont d'un ordre ſupérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les reſpecter.

Quelques écrivains ont ſoupçonné que ces voleurs chaſſés ſont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le déſert, parce que le lieu où ils reſtèrent quelque temps s'appela depuis *Rhinocolure*, *nez coupé*, et qu'il n'eſt pas fort éloigné du mont Carmel, des déſerts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb et de Cadès-Barné.

On croit encore que les Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs.; et on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe par pluſieurs paſſages de l'Ecriture même.

L'abbé de *Tilladet*, dans ſa diſſertation ſur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très-long-temps après. Examinons ſes raiſons.

1°. Selon l'Exode, *Moïſe* épouſa la fille d'un prêtre de Madian nommé *Jéthro*; et il n'eſt point dit que les Madianites reconnuſſent le même DIEU qui apparut enſuite à *Moïſe* dans un buiſſon vers le mont Oreb.

2°. *Joſué*, qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après *Moïſe*, et ſous lequel ils mirent à feu et à ſang une partie du petit pays qui eſt entre le Jourdain et la mer, leur dit, chap. XXIV: *Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Méſopotamie et dans l'Egypte, et ſervez Adonaï..... Choiſiſſez ce qu'il vous plaira*

d'adorer, ou les dieux qu'ont ſervi vos pères dans la Méſopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre deſquels vous habitez.

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'eſt qu'il eſt dit au livre des Juges, chap. I, *Adonaï* (le Seigneur) *conduiſit Juda et ſe rendit maître des montagnes ; mais il ne put ſe rendre maître des vallées.*

L'abbé de *Tilladet* et *Boulanger* infèrent de-là que ces brigands, dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Paleſtine eſt pleine, reconnaiſſaient un dieu des rochers et un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que *Jephté* dit aux chefs des Ammonites, chap. II : *Ce que Chamos votre dieu poſsède ne vous eſt-il pas dû de droit ? de même ce que notre Dieu vainqueur a obtenu doit être en notre poſſeſſion.*

M. *Fréret* infère de ces paroles, que les Juifs reconnaiſſaient *Chamos* pour dieu auſſi-bien qu'*Adonaï*, et qu'ils penſaient que chaque nation avait ſa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuſe par ce diſcours de *Jérémie*, au commencement du chap. XLIX : *Pourquoi le Dieu Melchom s'eſt-il emparé du pays de Gad ?* et on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu *Melchom*.

Le

Le même *Jérémie* dit, au chap. VII, en feſant parler DIEU aux Juifs : *Je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les tirai d'Egypte, de m'offrir des holocauſtes et des victimes.*

6°. *Iſaïe* ſe plaint, au chap. XLVII, que les Juifs adoraient pluſieurs dieux : *Vous cherchez votre conſolation dans vos dieux au milieu des bocages, vous leur ſacrifiez de petits enfans dans des torrens ſous des grandes pierres.* Il n'eſt pas vraiſemblable, dit-on, que les Juifs euſſent immolé leurs enfans à des dieux dans des torrens ſous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de ſacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète *Amos*, qui aſſure, au chap. V, que jamais les Juifs n'ont ſacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le déſert : au contraire, dit *Amos*, *vous y avez porté le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de vos idoles, et l'étoile de votre dieu* (*Remphan.*)

8°. C'était, dit-on, une opinion ſi conſtante que *St Etienne*, le premier martyr, dit, au chap. VII des Actes des apôtres, que les Juifs dans le déſert adoraient la milice du ciel, c'eſt-à-dire les étoiles, et qu'ils portèrent le tabernacle de *Moloch* et l'aſtre du dieu *Remphan* pour les adorer.

Des ſavans, tels que MM. *Maillet* et *Dumarſais*, ont conclu, des recherches de l'abbé de *Tilladet*, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obſtinent dans l'idée que ces Juifs, ſi long-temps eſclaves et ſi long-temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les deſcendans d'une troupe de voleurs ſans mœurs et ſans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraiſemblable, que le temps auquel le roi d'Ethiopie et d'Egypte, *Actiſan*, bannit dans le déſert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, ſe rapporte au temps auquel on place la fuite des Iſraélites conduits par *Moïſe*; car *Flavien-Joſephe* dit que *Moïſe* fit la guerre aux Ethiopiens; et ce que *Joſephe* appelle *guerre* pouvait très-bien être réputé brigandage par les hiſtoriens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces ſavans, c'eſt la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Iſraélites, et celles d'un peuple de voleurs; ne ſe ſouvenant pas aſſez que DIEU lui-même dirigeait ces Iſraélites, et qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les hébreux n'avaient aucun droit ſur ce pays de Canaan, et que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à

feu et à ſang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques ſuppoſent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils penſent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans ſa haine conſtante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ſes pères, et dans la conformité de pluſieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le ſacrifice de la vache rouſſe, le bouc émiſſaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circonciſion, l'abſtinence du porc, les viandes pures et impures. Il n'eſt pas rare, diſent-ils, qu'une nation haïſſe un peuple voiſin dont elle a imité les coutumes et les lois. La populace d'Angleterre et de France en eſt un exemple frappant.

Enfin ces doctes, trop confians en leurs propres lumières, dont il faut toujours ſe défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux eſt plus vraiſemblable que celle dont les hébreux ſe glorifient.

Vous convenez avec nous, leur dit M. *Toland*, *que vous avez volé les Egyptiens en vous enfuyant de l'Egypte; que vous leur avez pris des vaſes d'or et d'argent, et des habits. Toute la différence entre votre aveu et notre opinion, c'eſt que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de* DIEU. *Mais à ne juger que par la raiſon, il n'y a*

point de voleur qui n'en puiſſe dire autant. Eſt-il bien ordinaire que DIEU *faſſe tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ſes maîtres? dans quel pays de la terre laiſſerait-on une telle rapine impunie? Suppoſons que les Grecs de Conſtantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs et toute leur vaiſſelle pour aller dire la meſſe dans un déſert; en bonne foi, croirez-vous que* DIEU *noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriſer ce vol, quoiqu'il ſoit fait à bonne intention?*

Ces détracteurs ne ſe contentent pas de ces aſſertions auxquelles il eſt ſi aiſé de répondre; ils vont juſqu'à dire que le Pentateuque n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte qui avait été juſque-là fort incertain. Ce fut, diſent-ils, au temps d'*Eſdras* et de *Néhémie*. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'*Eſdras*, long-temps reçu pour canonique; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du ſentiment d'*Aben-Eſra*, et d'une foule de théologiens tous hérétiques; ils s'appuient enfin de la déciſion de *Newton* lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'héréſie et de l'infidélité contre un concile œcuménique?

De plus, ils ſe trompent en croyant que *Newton* attribue le Pentateuque à *Eſdras*;

Newton croit que *Samuel* en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'eſt encore un grand blaſphême de dire avec quelques ſavans, que *Moïſe*, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais exiſté; que toute ſa vie eſt fabuleuſe, depuis ſon berceau juſqu'à ſa mort; que ce n'eſt qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de *Bacchus*, tranſmiſe aux Grecs, et enſuite adoptée par les Hébreux. *Bacchus*, diſent-ils, avait été ſauvé des eaux; *Bacchus* avait paſſé la mer rouge à pied ſec; une colonne de feu conduiſait ſon armée; il écrivit ſes lois ſur deux tables de pierres; des rayons ſortaient de ſa tête. Ces conformités leur font ſoupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de *Bacchus* à leur *Moïſe*. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Aſie, et les écrits des Juifs étaient ſoigneuſement cachés aux autres nations. Il eſt vraiſemblable, ſelon ces téméraires, que la métamorphoſe d'*Edith*, femme de *Loth*, en ſtatue de ſel eſt priſe de la fable d'*Eurydice*; que *Samſon* eſt la copie d'*Hercule*, et le ſacrifice de la fille de *Jephté* imité de celui d'*Iphigénie*. Ils prétendent que le peuple groſſier, qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puiſé chez les peuples inventeurs.

Il eſt aiſé de ruiner tous ces ſyſtêmes en montrant ſeulement que les auteurs grecs,

excepté *Homère*, ſont poſtérieurs à *Eſdras* qui raſſembla et reſtaura les livres canoniques.

Dès que ces livres ſont reſtaurés du temps de *Cyrus* et d'*Artaxerxès*, ils ont précédé *Hérodote*, le premier hiſtorien des Grecs. Non-ſeulement ils ſont antérieurs à *Hérodote*, mais le Pentateuque eſt beaucoup plus ancien qu'*Homère*.

Si on demande pourquoi ces livres ſi anciens et ſi divins ont été inconnus aux nations juſqu'au temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec ſous *Ptolomée Philadelphe*, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens, reconnus pour authentiques, annonçaſſent des merveilles, et que ces merveilles fuſſent ignorées de tous les peuples, juſqu'au temps où une nouvelle lumière vînt ſe manifeſter. Le chriſtianiſme a rendu témoignage à la loi moſaïque au-deſſus de laquelle il s'eſt élevé, et par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons et ne diſputons pas.

EPILOGUE.

Ce ſont-là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle; il mourut avec cette réſignation à l'Etre ſuprême, perſuadé que tous les ſavans peuvent ſe tromper, et reconnaiſſant que

l'Egliſe romaine eſt la ſeule infaillible. L'Egliſe grecque lui en fut très-mauvais gré, et lui en fit de vifs reproches à ſes derniers momens. Mon oncle en fut affligé, et pour mourir en paix, il dit à l'archevêque d'Aſtracan : Allez, ne vous attriſtez pas ; ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible auſſi ? C'eſt du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moſcou ; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite ſur les vivans et ſur les mourans.

CHAPITRE XXII.

Défenſe d'un général d'armée attaqué par des cuiſtres. (*)

APRÈS avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble déſir de venger celle de *Bélifaire*. Ce n'eſt pas que je croie *Bélifaire* exempt des faibleſſes humaines. J'ai avoué avec candeur que l'abbé *Bazin* avait été trop goguenard ; et j'ai quelque pente à croire que *Bélifaire* fut très-ambitieux, grand pillard, et quelquefois cruel, courtiſan tantôt adroit et tantôt mal-adroit, ce qui n'eſt point du tout rare.

(*) Voyez les deux ouvrages intitulés *Anecdotes ſur Bélifaire*, volume de *facéties*.

Je ne veux rien diſſimuler à mon cher lecteur. Il ſait que l'évêque de Rome *Silvérius*, fils de l'évêque de Rome *Hormiſdas*, avait acheté ſa papauté du roi des Goths *Théodat.* Il ſait que *Béliſaire*, ſe croyant trahi par ce pape, le dépouilla de ſa ſimarre épiſcopale, le fit revêtir d'un habit de palefrenier, et l'envoya en priſon à Patare en Licie. Il ſait que ce même *Béliſaire* vendit la papauté à un ſous-diacre nommé *Vigile*, pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre ; et qu'à la fin le ſage *Juſtinien* fit mourir le bon pape *Silvère* dans l'île Palmaria. Ce ne ſont là que de petites tracaſſeries de cour dont les panégyriſtes ne tiennent point de compte.

Juſtinien et *Béliſaire* avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fuſſent dans tout l'empire. La plus grande faute de *Béliſaire*, à mon ſens, fut de ne ſavoir pas être cocu. *Juſtinien* ſon maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épouſé une baladine des rues, une gueuſe qui s'était proſtituée en plein théâtre ; et cela ne me donne pas grande opinion de la ſageſſe de cet empereur, malgré les lois qu'il fit compiler, ou plutôt abréger par ſon fripon *Trébonien.* Il était d'ailleurs poltron et vain, avare et prodigue, défiant et ſanguinaire ; mais il ſut fermer les yeux ſur la lubricité énorme de *Théodora*, et *Béliſaire*

voulut faire assassiner l'amant d'*Antonine*. On accuse aussi *Bélisaire* de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le vieux *Bélisaire*, qui n'était pas si aveugle que le vieux *Justinien*, lui donna sur la fin de sa vie de très-bons conseils dont l'empereur ne profita guère. Un grec très-ingénieux, et qui avait conservé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a transmis ces conversations de *Bélisaire* avec *Justinien*. Dès qu'elles parurent, tout Constantinople en fut charmé. La quinzième conversation surtout enchanta tous les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote, il faut savoir que *Justinien* était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer, par un édit, en 564, que le corps de JESUS-CHRIST avait été impassible et incorruptible, et qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort scandaleux. Il leur annonça qu'ils seraient damnés dans l'autre monde, et persécutés dans celui-ci; et pour le prouver par les faits, il exila le patriarche de Constantinople et plusieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape *Silvère*.

C'eſt à ce ſujet que *Bélisaire* fait à l'empereur de très-ſages remontrances... Il lui dit qu'il ne faut pas damner ſi légérement ſon prochain, encore moins le perſécuter; que DIEU eſt le père des hommes; que ceux qui ſont en quelque façon ſes images ſur la terre (ſi on oſe le dire) doivent imiter ſa clémence, et qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Conſtantinople, ſous prétexte que JESUS-CHRIST n'avait pas eu beſoin de manger. Rien n'eſt plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable diſcours de *Bélisaire*. Je l'aime beaucoup mieux que ſa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des ſottiſes.

Les ſavans, il eſt vrai, penſent que ce diſcours n'eſt pas de lui, qu'il ne parlait pas ſi bien, et qu'un homme qui avait mis le pape *Silvère* dans un cul de baſſe foſſe, et vendu ſa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence et de tolérance; ils ſoupçonnent que tout ce diſcours eſt de l'éloquent grec *Marmontelos* qui le publia. Cela peut être; mais conſidérez, mon cher lecteur, que *Bélisaire* était vieux et malheureux: alors on change d'avis, on devient compatiſſant.

Il y avait alors quelques petits grecs envieux, pédans, ignorans, et qui feſaient des brochures

pour gagner du pain. Un de ces animaux nommé *Cogéos* eut l'impudence d'écrire contre *Bélisaire*, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélisaire depuis sa disgrace était devenu dévot ; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés, et même encore aujourd'hui les grands-visirs prennent le parti de la dévotion, quand, au lieu de les étrangler avec un cordon de soie, on les relègue dans l'île de Mitilène. Les belles dames aussi se font dévotes, comme on sait, vers les cinquante ans, surtout si elles sont bien enlaidies ; et plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de *Bélisaire* était très-humaine ; il croyait que JESUS-CHRIST était mort pour tous et non pas pour plusieurs. Il disait à *Justinien* que DIEU voulait le bonheur de tous les hommes : et cela même tenait encore un peu du courtisan, car *Justinien* avait bien des péchés à se reprocher ; et *Bélisaire* dans la conversation lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine, que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de *Justinien* et de *Bélisaire* suscitèrent donc quelques pédans qui écrivirent violemment contre la bonté de DIEU. Le folliculaire *Cogéos* entr'autres s'écria dans sa

brochure, page 63 : *Il n'y aura donc plus de réprouvés !* Sifait, lui répondit-on, tu ſeras très-réprouvé : conſole-toi, l'ami ; ſois réprouvé, toi et tes ſemblables, et ſois sûr que tout Conſtantinople en rira. Ah ! cuiſtres de collége, que vous êtes loin de ſoupçonner ce qui ſe paſſe dans la bonne compagnie de Conſtantinople !

POST-SCRIPTUM.

DEFENSE D'UN JARDINIER.

LE même *Cogéos* attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce, et l'accuſa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots : *Notre religion avec toute ſa révélation n'eſt et ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité et la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourriſſait les pauvres des légumes qu'il avait ſemés ; et qui pendant l'hiver s'amuſait à écrire pour édifier ſon prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules et preſque impies, *avec toute ſa révélation* (une telle expreſſion eſt toujours mépriſante :) cet homme *avec tout ſon*

latin, ce critique *avec tout ſon fatras*. Il n'y a pas un ſeul mot dans ce paſſage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies ; et dans la dernière édition de 1764, page 252, ainſi que dans toutes les autres éditions, on trouve le paſſage que *Cogéos* ou *Cogé* a ſi lâchement falſifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidèlement traduit du grec.

» Celui qui penſe que DIEU a daigné mettre » un rapport entre lui et les hommes, qu'il » les a faits libres, capables du bien et du » mal, et qu'il leur a donné à tous ce bon » ſens qui eſt l'inſtinct de l'homme, et ſur » lequel eſt fondée la loi naturelle ; celui-là » ſans doute a une religion beaucoup meilleure que toutes les ſectes qui ſont hors de » notre Egliſe : car toutes ces ſectes ſont » fauſſes, et la loi naturelle eſt vraie. Notre » religion révélée n'eſt même, et ne pouvait » être que cette loi naturelle perfectionnée. » Ainſi le théiſme eſt le bon ſens qui n'eſt pas » encore inſtruit de la révélation, et les autres » religions ſont le bon ſens perverti par la » ſuperſtition. »

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Conſtantinople et de pluſieurs évêques ; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus ſage.

Comment donc ce *Cogé* oſa-t-il mêler ſon venin aux eaux pures de ce jardinier ? pourquoi voulut-il perdre ce bon homme, et faire condamner *Béliſaire* ? N'eſt-ce pas aſſez d'être dans la dernière claſſe des derniers écrivains ? faut-il encore être fauſſaire ? Ne ſavais-tu pas, ô *Cogé*, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux ? Tes pareils ſont d'ordinaire auſſi mal inſtruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne liſais-tu les inſtituts de *Juſtinien* au titre *de publicis judiciis*, et la loi *Cornelia* ?

Ami *Cogé*, la falſification eſt comme la polygamie ; *c'eſt un cas*, *un cas pendable.*

Ecoute, miſérable ; vois combien je ſuis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

Ami lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puiſſent intéreſſer les doctes : de la formation du monde ſelon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes, et de *Ninon*. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra comique ; et moi auſſi. Réjouiſſez-vous, et laiſſez ergoter les pédans. La vie eſt courte. Il n'y a rien de bon, dit *Salomon*, que de vivre avec ſon amie, et de ſe réjouir dans ſes œuvres.

Fin du Tome premier.

TABLE

DES MATIERES

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

MELANGES HISTORIQUES. page 1

Avertiſſement des éditeurs. 3

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE. 9

CHAPITRE Ier. *Pluſieurs doutes.* 11

CHAP. II. *De Boſſuet.* 13

CHAP. III. *De l'hiſtoire eccléſiaſtique de Fleuri.* 16

CHAP. IV. *De l'hiſtoire juive.* 19

CHAP. V. *Des Egyptiens.* 25

CHAP. VI. *De l'hiſtoire d'Hérodote.* 29

CHAP. VII. *Uſage qu'on peut faire d'Hérodote.* 33

CHAP. VIII. *De Thucydide.* 35

CHAP. IX. *Epoque d'Alexandre.* 36

CHAP. X. *Des villes ſacrées.* 40

CHAP. XI. *Des autres peuples nouveaux.* 43

CHAP. XII. *De quelques faits rapportés dans Tacite et dans Suétone.* 47

CHAP. XIII. *De Néron et d'Agrippine.* 51

CHAP. XIV. *De Pétrone.* 57

CHAPITRE XV. *Des contes abſurdes intitulés* hiſtoire *depuis Tacite.* 52

CHAP. XVI. *Des diffamations.* 64

CHAP. XVII. *Des écrivains de parti.* 66

CHAP. XVIII. *De quelques contes.* 70

CHAP. XIX. *De la reine Brunehaud.* 71

CHAP. XX. *Des donations de Pipinus ou Pepin le Bref à l'Egliſe de Rome.* 72

CHAP. XXI. *Autres difficultés ſur la donation de Pepin aux papes.* 77

CHAP. XXII. *Fable, origine de toutes les fables.* 80

CHAP. XXIII. *Des donations de Charlemagne.* 82

CHAP. XXIV. *Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.* 86

CHAP. XXV. *De la forme du gouvernement de Rome ſous Charlemagne.* 87

CHAP. XXVI. *Du pouvoir papal dans Rome, et des patrices.* 89

CHAP. XXVII. *Sottiſe infame de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac la Baſtide du Claux, avocat au parlement de Paris.* 91

CHAP. XXVIII. *D'une calomnie abominable et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.* 95
CHAP. XXIX. *Bévue énorme de Chiniac.* 102
CHAP. XXX. *Anecdote hiſtorique très-haſardée.* 106
CHAP. XXXI. *Autre anecdote plus haſardée.* 107
CHAP. XXXII. *De Henri IV.* ibid.
CHAP. XXXIII. *De l'abjuration de Henri IV.* 108
CHAP. XXXIV. *Bévue ſur Henri IV.* 109
CHAP. XXXV. *Bévue ſur le maréchal d'Ancre.* 111
CHAP. XXXVI. *Réflexion.* 112
CH. XXXVII. *Du dauphin François.* 114
CH. XXXVIII. *De Samblançai.* 115
CHAP. XXXIX. *Des templiers.* 117
CHAP. XL. *Du pape Alexandre VI.* 118
CHAP. XLI. *De Louis XIV.* 119
CHAP. XLII. *Bévues et doutes.* 120
CHAP. XLIII. *Abſurdité et horreur.* 123
REPONSE A LA BEAUMELLE. 129
Lettre à M. Roques, conſeiller eccléſiaſtique du ſéréniſſime landgrave de Heſſe-Hombourg. 131

SUPPLEMENT AU SIECLE DE LOUIS XIV. 143

PREMIERE PARTIE. 145

SECONDE PARTIE. 191

TROISIEME PARTIE. 212

LA DEFENSE DE MON ONCLE. 227

Avertiſſement des éditeurs. 228

Avertiſſement eſſentiel ou inutile, ſur la Défenſe de mon oncle. 229

Exorde. 233

CHAP. 1er. *De la Providence.* 235

CHAP. II. *L'apologie des dames de Babylone.* 236

CHAP. III. *De l'Alcoran.* 243

CHAP. IV. *Des Romains.* 246

CHAP. V. *De la ſodomie.* 247

CHAP. VI. *De l'inceſte.* 250

CHAP. VII. *De la beſtialité, et du bouc du ſabbat.* 253

CHAP. VIII. *D'Abraham et de Ninon l'Enclos.* 257

CHAP. IX. *De Thèbes, de Boſſuet, et de Rollin.* 261

CHAPITRE X. *Des prêtres ou prophètes ou ſchoen d'Egypte.* 265
CHAP. XI. *Du temple de Tyr.* 267
CHAP. XII. *Des Chinois.* 269
CHAP. XIII. *De l'Inde et du Veidam.* 273
CHAP. XIV. *Que les Juifs haïſſaient toutes les nations.* 278
CHAP. XV. *De Warburton.* 281
CHAP. XVI. *Concluſions des chapitres précédens.* 286
CHAP. XVII. *Sur la modeſtie de Warburton, et ſur ſon ſyſtême anti-moſaïque.* 289
CHAP. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs.* 293
CHAP. XIX. *Des montagnes et des coquilles.* 297
CHAP. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.* 306
CHAP. XXI. *Des ſentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la juſtice qu'il rendait à l'antiquité, et des quatre diatribes compoſées par lui à cet effet.* 311

Première diatribe de l'abbé Bazin. *Sur la cauſe première.* 312

Seconde diatribe de l'abbé Bazin. *De Sanchoniathon.* 317

Troiſième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur l'Egypte.* 326

Quatrième diatribe de l'abbé Bazin. *Sur un peuple à qui on a coupé le nez, et laiſſé les oreilles.* 330

Epilogue. 342

CHAP. XXII. *Défenſe d'un général d'armée attaqué par des cuiſtres.* 343

Poſt-ſcriptum. Défenſe d'un jardinier. 348

Dernier avis au lecteur. 350
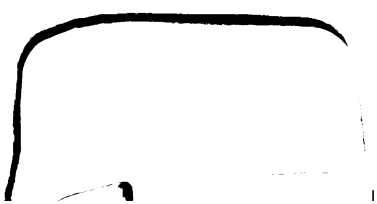
Fin de la Table du premier volume.